Documents d'Archéologie Méridionale

La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier Age du fer

Bernard Dedet, Jacques Gauthey

Résumé

Dans les Cévennes micaschisteuses, véritable terra incognita protohistorique, la nécropole de Peyraube a fait l'objet de fouilles programmées en 1991 et 1992. Elle comprend neuf tertres pourvus d'un coffre central, édifiés au Néolithique final ou au Bronze moyen et réutilisés à des fins funéraires au premier Age du fer, et un tumulus construit de toutes pièces à cette dernière époque. Ce travail s'efforce d'étudier les pratiques funéraires mises en œuvre au premier Age du fer : architecture et forme de la tombe, modalités des réemplois et transformations de monuments antérieurs, traitement du cadavre, mode de dépôt des restes humains, composition, état et disposition des rares objets d'accompagnement et des offrandes, origine de la population qui fait l'objet de ces usages.

Abstract

In the micaschistous Cévennes, protohistorically a very terra incognita. planned excavations were carried out at the necropolis of Peyraube in 1991 and 1992. This consists of nine mounds with a central coffering, built in the Late Neolithic or Middle Bronze Age and re-used for funerary purposes in the Early Iron Age, and a tumulus completely built in the latter period. This work aims to study the funerary practices applied in the Early Iron Age : architecture and shape of the tomb, manner of reutilization and transformation of earlier monuments, treatment of the corpse, positioning of the human remains, composition, state and arrangement of the rare accompanying objects and offerings, origin of the population involved in these practices.

Citer ce document / Cite this document :

Dedet Bernard, Gauthey Jacques. La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier Age du fer. In: Documents d'Archéologie Méridionale, vol. 17, 1994. Structures de couverture et de signalisation des sépultures protohistoriques du Midi de la gaule et des régions périphériques. pp. 101-151.

http://www.persee.fr/doc/dam_0184-1068_1994_num_17_1_1122

Document généré le 01/10/2015

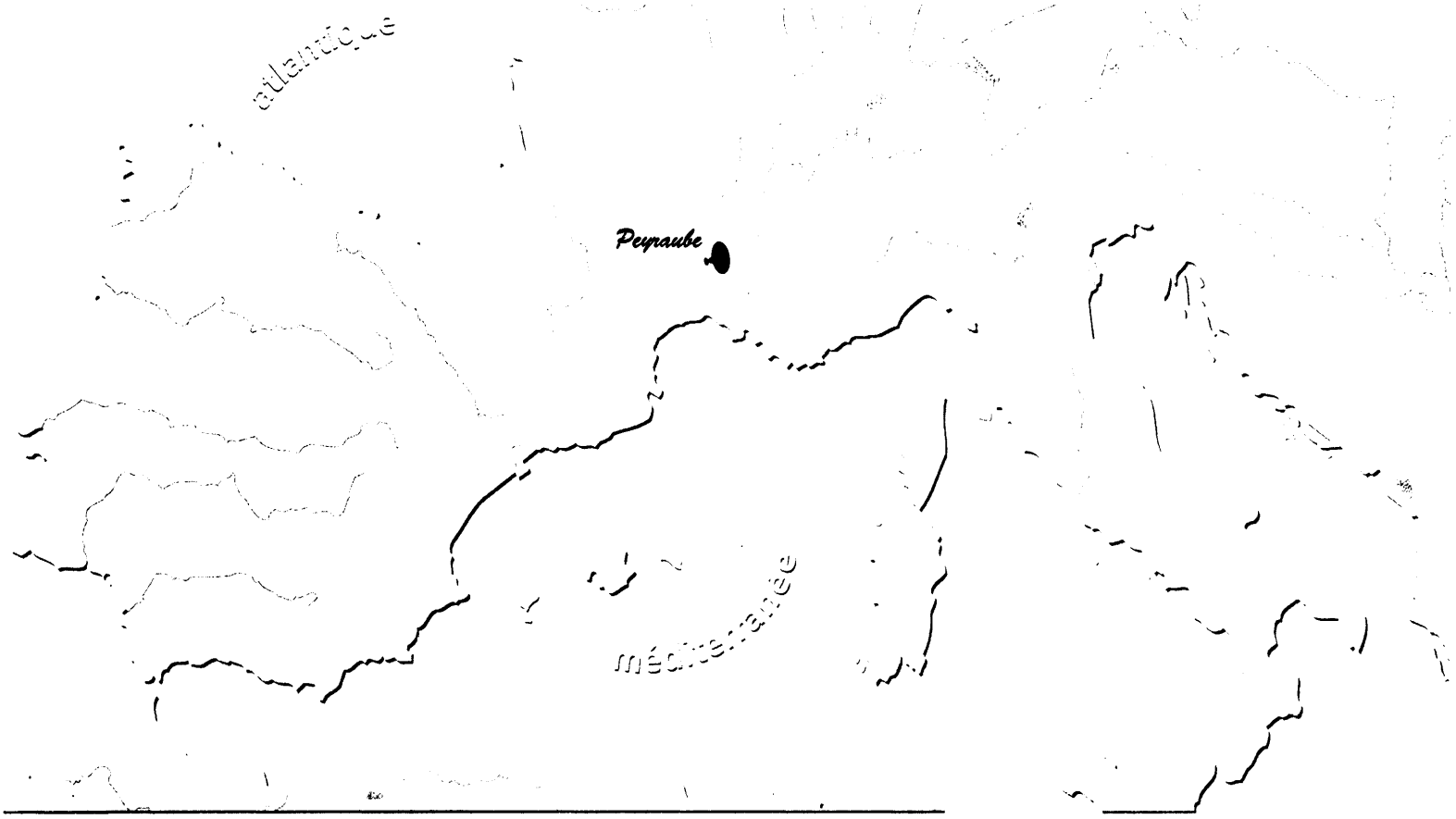

Persée creative commons

La nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard) au premier Age du fer

Bernard DEDET et Jacques GAUTHEY *

Dans les Cévennes micaschisteuses, véritable *terra incognita* protohistorique, la nécropole de Peyraube a fait l'objet de fouilles programmées en 1991 et 1992. Elle comprend neuf tertres pourvus d'un coffre central, édifiés au Néolithique final ou au Bronze moyen et réutilisés à des fins funéraires au premier Age du fer, et un tumulus construit de toutes pièces à cette dernière époque. Ce travail s'efforce d'étudier les pratiques funéraires mises en œuvre au premier Age du fer : architecture et forme de la tombe, modalités des réemplois et transformations de monuments antérieurs, traitement du cadavre, mode de dépôt des restes humains, composition, état et disposition des rares objets d'accompagnement et des offrandes, origine de la population qui fait l'objet de ces usages.

Mots-clés : architecture funéraire, réutilisation de sépultures antérieures, pratiques funéraires, incinération, anthropologie, accompagnement, offrandes, Néolithique final, Bronze moyen, premier Age du fer, Peyraube, Lamelouze, Gard, Cévennes.

In the micaschistous Cévennes, protohistorically a very terra incognita, *planned excavations were carried out at the necropolis of Peyraube in 1991 and 1992. This consists of nine mounds with a central coffering, built in the Late Neolithic or Middle Bronze Age and re-used for funerary purposes in the Early Iron Age, and a tumulus completely built in the latter period. This work aims to study the funerary practices applied in the Early Iron Age : architecture and shape of the tomb, manner of reutilization and transformation of earlier monuments, treatment of the corpse, positioning of the human remains, composition, state and arrangement of the rare accompanying objects and offerings, origin of the population involved in these practices.*

Key-words : *funeral architecture, reutilization of earlier burials, funerary practices, incineration, anthropology, accompanying objects, offerings, Late Neolithic Age, Middle Bronze Age, Early Iron Age, Peyraube, Lamelouze, Gard, Cévennes.*

1 Introduction

Les Cévennes constituent à l'heure actuelle une "terra incognita" archéologique presque complète, et notamment pour ce qui concerne la Protohistoire. Une nature difficile, une érosion intense, un couvert végétal abondant, un remodelage profond des pentes par une agriculture en terrasses, et surtout, jusqu'à ces dernières années, un manque de recherches systématiques expliquent ce constat. Pourtant, des prospections de surface dans certaines portions de cette région, comme celles menées dans la montagne du Mortissou au nord-ouest d'Alès (Gard) dans les années 1950-1960 par J. Salles, ou celles de N. Bastide aux environs de Sainte-Croix-Vallée-Française (Lozère), ont révélé, essentiellement, un grand nombre de sites funéraires de crête. Ainsi, sur le Mortissou, ce ne sont pas moins de quatre-vingts tertres, isolés ou disposés par petits groupes, qui ont alors été repérés. Des sondages et des fouilles effectués plus récemment par le Groupe Alésien de Recherches Archéologiques (G.A.R.A.) sous la direction de J. Salles dans certains d'entre eux, ont montré que ces gisements s'échelonnent de la Préhistoire récente à la Protohistoire. A l'heure où l'étude des pratiques funéraires connaît un développement important, l'intérêt de ce patrimoine archéologique fragile, menacé par l'exploitation forestière, l'établissement de pistes de défense contre les incendies et la fouille "clandestine", et difficile à protéger à cause de son éparpillement même, est évident. D'autant que les Cévennes, granitiques ou micaschisteuses, sont encadrées par deux régions calcaires dissemblables où la documentation concernant les pratiques sépulcrales protohistoriques est relativement abondante : au sud et à l'est, les Garrigues du Bas-Languedoc où celles-ci viennent de faire l'objet d'une étude de synthèse (Dedet 1992), à l'ouest, les hautes terres des Grands Causses où une telle entreprise est en cours de réalisation (Dedet à paraître) (fig. 1).

1 Situation de la nécropole de Peyraube (Lamelouze, Gard).

2 La crête de Peyraube, au premier plan, vue prise de l'est. La nécropole s'égrène entre les deux repères extrêmes. A l'horizon le serre de la Vielle Morte (alt. 920 m).

Afin de connaître les usages funéraires protohistoriques de cette région cévenole, un programme de recherches portant sur le repérage, la fouille et l'étude des tertres de la chaîne du Mortissou a été entrepris en 1991 dans le cadre de l'U.P.R. 290 du CNRS avec la participation du G.A.R.A. Tandis que la poursuite des prospections au sol accroissait notablement la carte de répartition de ces monuments, en 1991 et 1992 les efforts ont été plus spécialement orientés sur une petite nécropole de dix tertres, Peyraube à Lamelouze (Gard). A partir de 1993, c'est la fouille d'un autre ensemble sépulcral voisin qui a été entreprise. Ainsi, dans un avenir proche, la base documentaire devrait être plus étoffée pour permettre d'entrevoir les coutumes funéraires des habitants des Cévennes protohistoriques. L'étude de la nécropole de Peyraube présentée ici est donc le premier élément apporté à ce dossier.

2 Présentation du gisement

2.1. SITUATION ET SITE

Dans le nord-ouest du département du Gard, les Cévennes sont formées par un vaste ensemble de chaînons micaschisteux structurés en crêtes étroites, les serres, séparant des

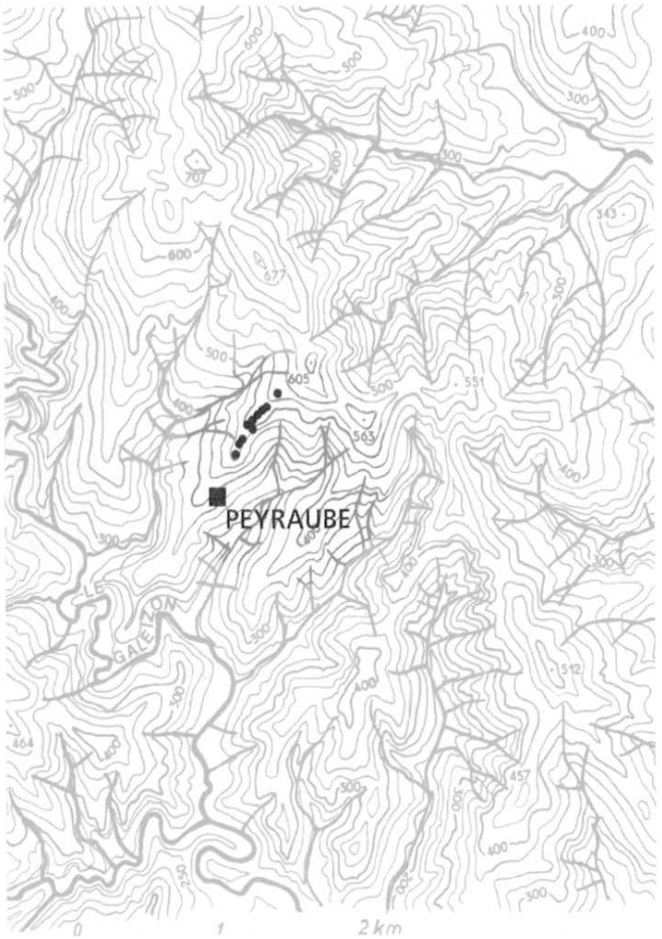

3 Partie méridionale du serre du Mortissou, et situation de la nécropole sur le chaînon de Peyraube (*cercles noirs* : tertres).

4 Situation des tertres par rapport au profil transversal de la vallée du Galeizon au niveau du chaînon de Peyraube.

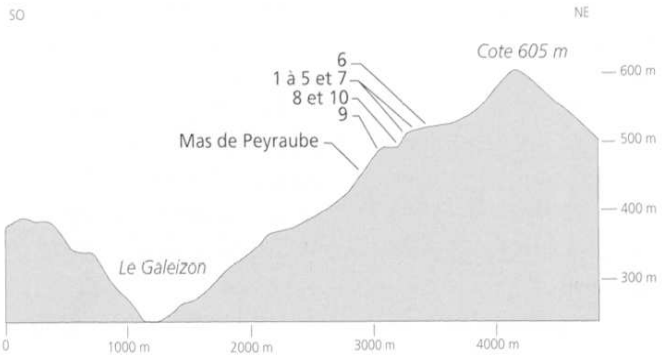

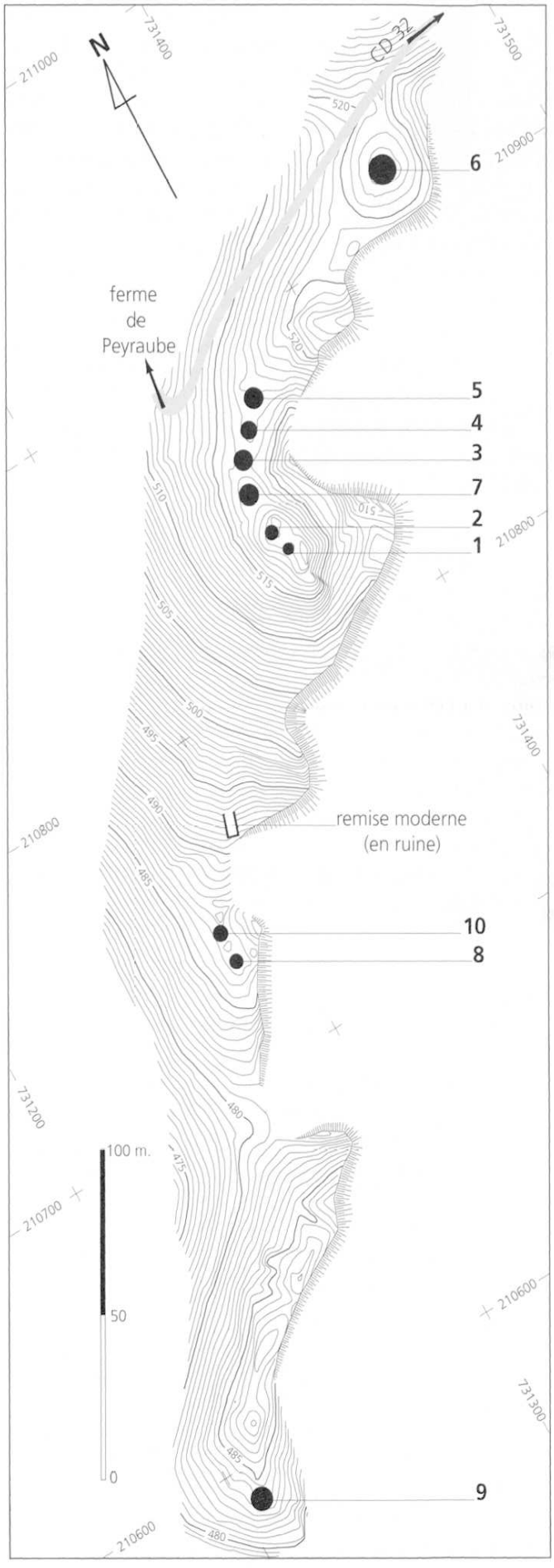

5 Plan topographique de la nécropole de Peyraube, intégré aux coordonnées Lambert et rattaché au NGF (équidistance des courbes : 0,5 m).

vallées aux versants escarpés. L'une de ces crêtes, le serre du Mortissou, qui culmine à 899 m d'altitude au signal de Lichère, s'avance depuis le Mont Cam vers le sud-est en direction d'Alès, entre la haute vallée du Gardon d'Alès, ou Vallée Longue, et celle d'un de ses affluents de la rive droite, le Galeizon (fig. 1). Ses versants sont découpés par des vallons, les valats, en crêtes secondaires étroites. Peyraube, à 10 km au nord-ouest d'Alès, est l'une de ces arêtes secondaires du flanc occidental du Mortissou, qui domine la profonde vallée du Galeizon (fig. 2).

D'orientation générale nord-est/sud-ouest, le serre de Peyraube se détache de la crête du Mortissou à 605 m d'altitude, entre le valat de la Tombade au nord-ouest et celui de Peyraube au sud-est, et il forme la limite communale de Lamelouze et de Soustelle. Cette arête rocheuse est constituée de micaschistes grisâtres incluant des filons et des amas de quartz blanc (carte géologique au 1/50 000, feuille d'Alès, XXVIII-40). Elle s'abaisse très irrégulièrement par paliers séparés par des pointements rocheux souvent déchiquetés ou de fortes déclivités vers le Galeizon qui coule 400 m en contrebas dans des gorges sinueuses. Ses versants sont asymétriques. Celui du valat de Peyraube, très abrupt, est couronné par des escarpements rocheux très irréguliers. A l'opposé, le versant de la Tombade présente une pente plus douce et plus régulière (fig. 3).

Le gisement archéologique est situé sur le faîte du serre, et le substrat rocheux est visible aux environs immédiats de chacun des tertres. La végétation actuelle se compose de pins maritimes (*Pinus pinaster*), chênes verts (*Quercus ilex*), genévriers communs (*Juniperus comunis*), bruyères arboresentes (*Erica arborea*) et bruyères cendrées (*Erica cinerea*), auxquels s'ajoutent, dans la partie sud-ouest du site, aux abords de Peyraube 8 à 10, des châtaigniers.

Les tertres sont établis sur la ligne de crête elle-même, bordée à quelques mètres seulement vers l'est par des falaises ou des escarpements rocheux. Ils s'échelonnent sur une distance totale de 515 m, entre les altitudes 521 m au nord-est et 484 m au sud-ouest, sur des replats, des pointements rocheux, des ensellements ou encore des pentes (fig. 4 et 5). Leur répartition est très irrégulière. Peyraube 6 est quelque peu isolé, au nord-est, sur un replat formant une légère croupe à 521 m d'altitude. Une distance de 92,5 m (bord de tertre à bord de tertre) le sépare d'un ensemble de six monuments : Peyraube 1, 2, 3, 4, 5 et 7, alignés en arc de cercle de 65 m de corde sur un éperon se terminant par une pointe rocheuse à 518 m d'altitude. Les distances entre ces monuments varient de 1 à 10 m. Sur un replat à 167,5 m au sud de ce groupe, en contrebas, à 486,5 m d'altitude, se dressent deux autres tertres, Peyraube 8 et 10, séparés l'un de l'autre par seulement 9 m. Enfin un dernier tombeau, Peyraube 9, est isolé à 196 m au sud de Peyraube 8, au-delà d'un petit col et d'une longue arête rocheuse culminant à 487 m d'altitude. Il est édifié au début de la pente méridionale de celle-ci, entre les altitudes 484,5 et 483 m. Une telle répartition est, à l'évidence, fortement liée au déterminisme topographique. L'alignement des monuments suit la ligne de crête, et on a profité de replats sur ce faîte pour établir la plupart d'entre eux (Peyraube 6, 5, 4, 3, 7, 10 et 8). Toutefois, deux autres types d'implantation sont attestés : les tertres 1 et 2 sont construits sur des parois rocheuses exiguës et pentues, en bordure même de petites parois verticales, et Peyraube 9 se trouve dans un secteur moins tourmenté mais néanmoins déclive, alors que des zones de replats suffisamment vastes ont été négligées entre Peyraube 6 et 5 et entre Peyraube 10 et 9. Ce déterminisme topographique n'explique donc pas tout ; d'autres impératifs, comme la végétation, ou d'autres préoccupations, sur le plan social ou rituel, ont pu également jouer dans le choix des emplacements où ont été construits ces monuments.

2.2. HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les tumulus de Peyraube furent découverts par Jean Salles et Michel Wiénin, lors de prospections au sol en août 1962, et signalés peu après (Salles 1960-1964, 66 ; Salles, Bordreuil 1966, 268). Le coffre central de la sépulture 1 et celui de la sépulture 2 ont été vidés quelque temps plus tard par des clandestins. Puis, de 1988 à 1990, les caissons de monuments qui semblaient érodés et en mauvais état ont fait l'objet de fouilles de sauvetage plus ou moins complètes et de travaux de restauration de la part du G.A.R.A. sous la direction de J. Salles. Le coffre et le tumulus des sépultures 1 et 2 ont été restaurés et reconstitués. Le caisson central des sépultures 3, 4 et 8 a été fouillé et celui des sépultures 5 et 10 partiellement exploré. Enfin, le caisson des sépultures 3 et 4 a été restauré (dalles redressées et dalles manquantes remplacées), et les restes du tumulus de la sépulture 8 ont été recouverts par une chape de pierres. Ces premières recherches ne visaient qu'à sauver le contenu de coffres qui semblaient menacés, et n'ont pas intéressé les tertres apparemment intacts. Elles ont donné lieu à trois publications (Salles 1989 a et b ; 1990).

En 1991 et 1992, nous avons effectué des campagnes de fouilles programmées pour connaître complètement cette nécropole. Celles-ci ont permis la fouille des tertres 6, 7 et 9 qui apparaissaient alors fort bien conservés, sans trace de recherche antérieure ni de destruction, l'achèvement de la fouille des coffres et la fouille des tumulus des monuments 3, 4, 5, 8 et 10, ainsi que le dégagement et le relevé de ce qu'il restait des tertres 1 et 2 [1]. Enfin, durant l'hiver 1992-1993, le G.A.R.A. a procédé à l'aménagement du site pour le public : reconstitution des monuments dans leur état d'avant la fouille, panneau explicatif, balisage.

3 Les tertres funéraires

3.1. PEYRAUBE 1 ET 2

Les tertres 1 et 2 sont édifiés sur le plan incliné d'un piton rocheux à 518 m d'altitude. Très dégradés par l'érosion du fait de leur situation, ils ont subi tous deux des fouilles clandestines qui les ont sauvagement bouleversés. En 1988, le G.A.R.A. y a mené une opération de sauvetage, tamisage des déblais, nettoyage, étude des structures encore existantes et restauration des monuments, qui n'ont livré, semble-t-il, aucun vestige de dépôt funéraire (Salles 1989a, 27-29 ; 1989b, 37-39).

Peyraube 1 était le moins bien conservé des deux (fig. 6). Il se présentait sous la forme d'une petite éminence de terre et de pierres (micaschistes surtout et quelques rares blocs de quartz), de 3 m de diamètre environ. Sur ce qui semblait correspondre à la limite vers l'ouest, se trouvaient deux gros blocs de quartz (fig. 6, a) et deux importantes dalles micaschisteuses (fig. 6, b). Vers le centre, une grande dalle de micaschiste plantée verticalement, longue de 1,45 m et épaisse de 0,22 m au maximum, était le seul vestige en place d'un coffre orienté nord-est/sud-ouest : son azimut magnétique est de 30° Est (septembre 1992). Trois autres grandes dalles renversées et déplacées gisaient à proximité, probables restes des autres côtés de cette structure. Aucun objet ou ossement n'a été signalé dans ce qu'il restait du remplissage, un sédiment marron incluant un cailloutis de micaschiste et de quartz, conservé sur une épaisseur moyenne de 10 cm, et reposant sur un dallage grossier de blocs de micaschiste et de quartz dans la partie nord.

Peyraube 2 est pourvu d'un coffre de plan rectangulaire allongé, de 110 cm de long sur 53 cm de large (fig. 7). L'azimut magnétique de son grand axe est de 10° Est (septembre 1992). Cette structure est formée à l'ouest et à l'est par deux longues dalles micaschisteuses placées verticalement. L'occidentale mesure 1,82 m de long pour une épaisseur maximale de 0,21 m ; l'orientale a une longueur de 1,26 m et une épaisseur maximale de 0,19 m. Une dalle de 0,57 m de long et 0,05 m d'épaisseur, placée verticalement, ferme la construction vers le nord, laissant les longs côtés oriental et occidental se prolonger quelque peu dans cette direction. Des dalles verticales plus petites sont adossées à la face extérieure des parois du coffre. La dalle du petit côté méridional a disparu. Le tamisage des déblais des fouilles clandestines provenant de cette structure n'a fourni aucune donnée. Le tumulus a un diamètre d'environ 5 m. Du fait de la remontée du substrat rocheux et de la situation en proximité d'une petite falaise, la partie périphérique orientale est détruite. Seule a pu être retrouvée la zone de

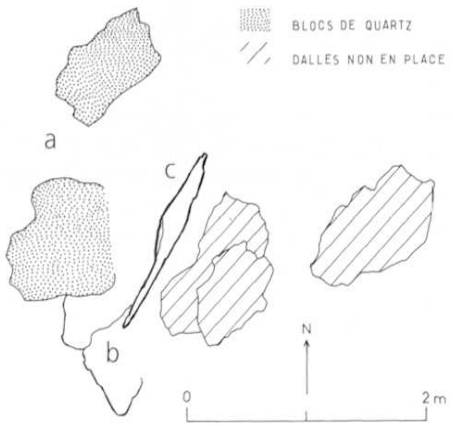

6 Peyraube 1. Plan des restes du monument.

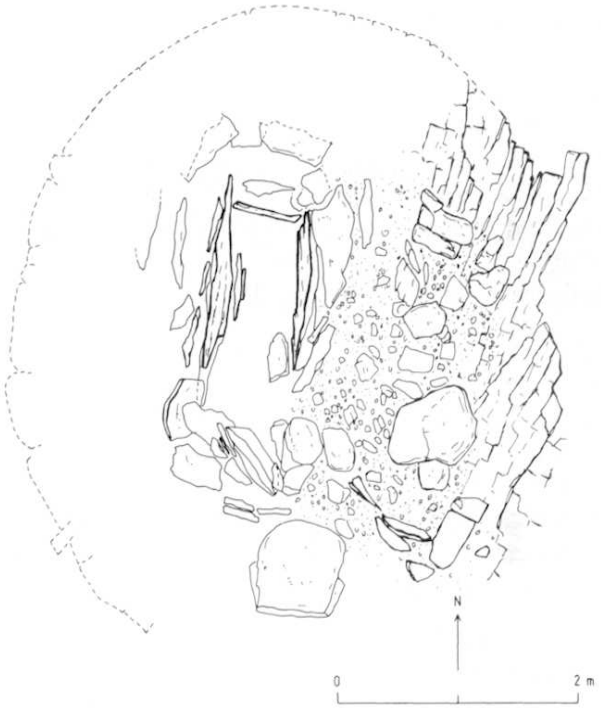

7 Peyraube 2. Plan.

la calotte proche du coffre central, formée de dalles de micaschiste mal calibrées, jusqu'à 80 cm d'arête, posées à plat, avec une terre interstitielle jaune mêlée d'éclats de micaschiste.

Nous sommes désormais dans l'impossibilité d'établir la datation de ces deux monuments et la chronologie de leur occupation. Toutefois, leur morphologie ne diffère pas de celle des autres tertres de Peyraube pourvus d'un coffre central dont l'origine remonte au Néolithique final/Chalcolithique (Peyraube 3, 4, 5, 8 et 10), et l'orientation de leur coffre s'inscrit très bien dans la fourchette calculée pour ces derniers (azimuts magnétiques de leur grand axe compris entre 0 et 58° Est).

3.2. PEYRAUBE 3

ETAT DU MONUMENT AVANT LES TRAVAUX ET DÉROULEMENT DES RECHERCHES

Avant le début des travaux, Peyraube 3 se présente sous la forme d'une butte pierreuse très aplatie, de 0,4 m de hauteur, aux limites imprécises, partiellement recouverte de terre et de végétation ; un chêne vert et un pin pinastre ont pris racine en bordure méridionale de l'éminence. Vers le centre, émerge la partie supérieure des dalles plantées d'un coffre de plan quadrangulaire allongé, dont seuls subsistent en place le long côté oriental et les petits côtés septentrional et méridional. La grande dalle latérale occidentale est très inclinée à l'intérieur de cette structure, presque couchée, et sa partie inférieure est recouverte de sédiment.

Ce monument a fait l'objet de la part du G.A.R.A., en 1989, d'une fouille partielle, qui ne concerna que le coffre central, puis d'une restauration de celui-ci, qui occasionna le creusement de toute la partie centrale du tertre au nord, à l'ouest et au sud du coffre. Les fouilles programmées de 1991 ont permis de dégager les vestiges du tumulus et d'établir le relevé complet des structures subsistantes.

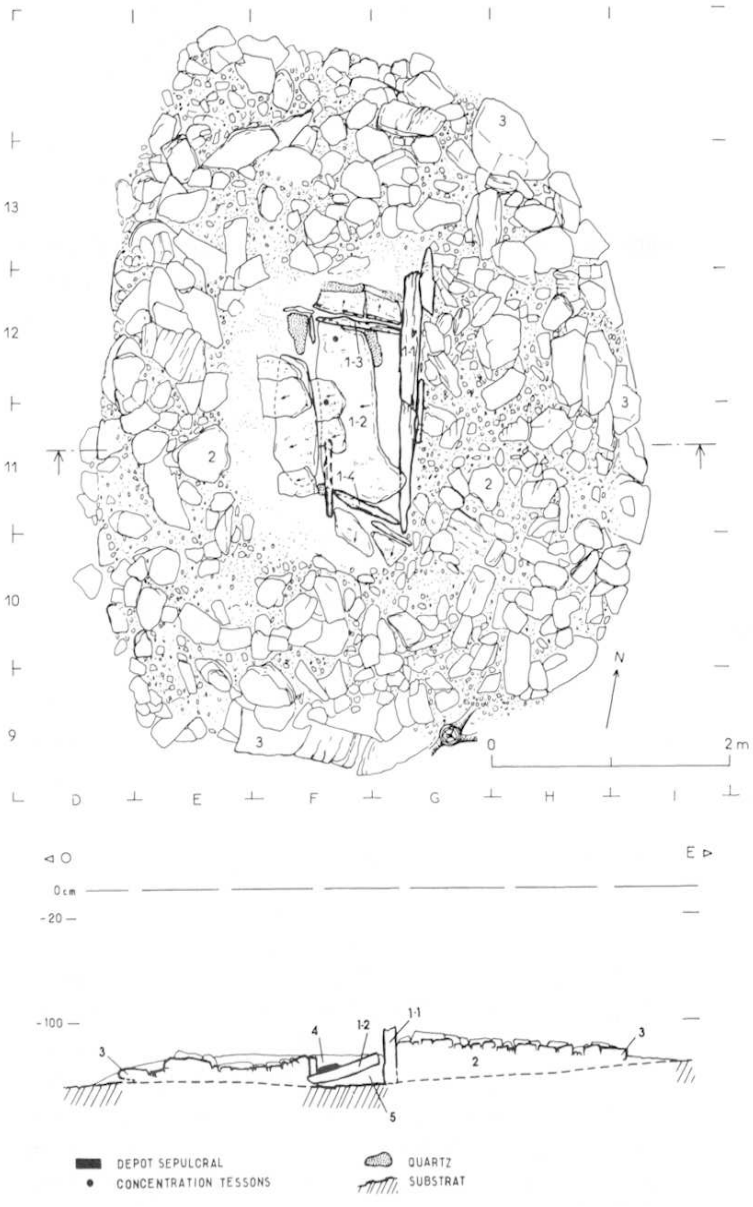

8 Peyraube 3. Plan et coupe.

L'ARCHITECTURE

♦ ***Le coffre***

Le coffre (u.s. 1), édifié au moyen de lauzes micaschisteuses issues du substrat local, forme en plan un quadrilatère trapézoïdal allongé de 1,36 à 1,25 m de long et de 0,52 à 0,70 m de large (fig. 8). Son grand axe a un azimut magnétique de 10° Est (septembre 1991). Le long côté oriental est constitué par une lauze de 1,98 m de long (u.s. 1-1), épaisse de 0,16 m au maximum, qui déborde de 0,43 m au nord vers l'extérieur du coffre. La lauze formant le long côté ouest (u.s. 1-2) mesure 1,31 m de long pour une hauteur de 0,97 m. Celle du petit côté nord (u.s. 1-3) a 0,70 m de long et son homologue au sud (u.s. 1-4), 0,59 m ; toutes deux sont hautes de 0,80 m et épaisses de 0,07 m au maximum. Quelques petits blocs de quartz sont placés à la base de ces lauzes, tantôt à l'intérieur tantôt à l'extérieur du coffre, à la manière de cales. Par ailleurs, des lauzes de micaschiste plus petites et plus minces, sont adossées sur plusieurs rangs contre la face extérieure des dalles qui constituent les côtés du coffre (trois rangs contre la dalle renversée us. 1-2, deux contre le côté sud, et un contre le côté nord).

♦ ***Le tumulus***

Le tumulus (u.s. 2) est constitué de dalles de micaschiste peu épaisses, et très rarement de blocs de quartz, de dimensions variées, jusqu'à 60 cm d'arête (fig. 8). Ces éléments, posés à plat ou selon un léger pendage, ont des orientations diverses. Entre eux, prend place de la terre jaune enrobant de la pierraille et un gravier de micaschiste. La hauteur conservée de ce tumulus est de 0,30 m à 0,40 m au-dessus du sol environnant.

Un parement de pierres (u.s. 3), approximativement circulaire, de 4,80 à 5,20 m de diamètre, ceinture le tertre. Il est constitué de dalles de micaschiste larges et peu épaisses, mal calibrées, de dimensions très variables (de 15 à 80 cm d'arête), posées sur une de leur grande face, en position horizontale ou, très souvent, légèrement oblique, avec en parement l'arête la plus rectiligne et la plus allongée. Le cercle n'est pas très régulier, mais le coffre est placé

au centre. L'ensemble, coffre et tumulus, est édifié sur le substrat rocheux, formé en cet endroit de feuillets de micaschiste relevés à la verticale.

La fouille du coffre et le dépot funéraire

♦ ***La fouille du coffre***

Nos prédécesseurs du G.A.R.A. dégagèrent une couche de terre jaune incluant des éclats de micaschiste (u.s. 4), qui recouvrait la dalle du long côté ouest (u.s. 1-2) couchée à l'intérieur du coffre. En deux endroits dans cette couche, vers la partie inférieure de cette dalle, près de l'angle nord-ouest et au centre de la limite ouest, ils rencontrèrent plusieurs tessons de la partie inférieure d'une petite urne non tournée. Le tamisage de ce sédiment leur procura également des ossements humains incinérés qu'ils ne conservèrent malheureusement pas. Sous cette dalle u.s. 1-2, à l'intérieur du coffre, se trouvait une couche de terre (u.s. 5) identique semble-t-il à la précédente, mais qui n'a, selon J. Salles (1989b, 33), « absolument rien révélé sinon un bloc de quartz blanc ayant servi de cale au pied de la dalle nord ».

♦ ***Le dépôt funéraire***

Les seuls vestiges d'un dépôt funéraire ont donc été découverts dans la couche u.s. 4, au-dessus de la dalle du long côté ouest renversée. Outre des ossements incinérés, ce dépôt comprenait une quarantaine de fragments de la partie inférieure d'une petite urne ou cruche non tournée à panse peu galbée et fond à pied bas, parois d'épaisseur régulière, surfaces lissées avec soin, bien qu'altérées par endroit, et pâte marron à beige rosé en surface, et beige rosé à gris noir en épaisseur [2] (fig. 9).

Une telle forme d'urne est attestée dans les Garrigues du Languedoc oriental au début du premier Age du fer (seconde moitié du VIII[e] et VII[e] s. av. J.-C.), dans le faciès "suspendien"— du nom de la Grotte Suspendue à Collias, Gard, où il a été décelé pour la première fois (Coste, Dedet *et al.* 1976) : par exemple à Saint-Martin de Collorgues (Dedet, Goury 1987-1988, 5, fig. 6, n° 1 ; 6, fig. 7, n° 1) ou dans l'Aven des Copains à Saint-Martin de Londres (Castagné *et al.* 1993, vase n° 5). Elle est représentée également un peu plus tard, à la fin du VI[e] ou au tout début du V[e] s. av. J.-C. dans la tombe 3 de la Bergerie Hermet à Calvisson (Dedet, Py 1973, 44, fig. 9, n° 5), ou à la fin du même siècle, sur l'oppidum de Gailhan (Dedet 1987, 66, fig. 78, n° 3) ; toutefois l'aspect de la pâte et des parois du vase de Peyraube 3, semblable à celui de récipients issus d'autres tertres de cette nécropole plaide en faveur d'une datation à la phase ancienne du premier Age du fer.

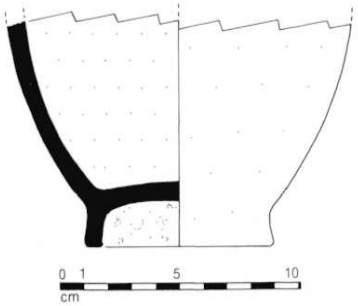

9 Peyraube 3. Urne non tournée.

Datation et histoire du monument

Malgré l'absence de tout document plus ancien, il est clair que Peyraube 3 est un monument remployé, ou encore utilisé au premier Age du fer : d'une part les restes du défunt et de son matériel d'accompagnement ont été déposés alors que le coffre était déjà en partie détruit ; d'autre part, l'architecture du monument, et en particulier du coffre, est semblable à celle de monuments dont l'origine, d'après le mobilier (Peyraube 7) ou la datation des charbons de bois (Peyraube 8 et 9), remonte au Néolithique final/Chalcolithique ou au Bronze moyen. Quelques points d'interrogation subsistent toutefois. La vidange du coffre et le renversement de la dalle latérale sont-ils imputables aux utilisateurs du premier Age du fer ou bien ceux-ci ont-ils trouvé une structure déjà ruinée ? Quelle forme enfin présentait la partie supérieure du monument ? Ce dernier avait-il à peu de choses près l'aspect qui était le sien avant le début des travaux, ou bien le tumulus recouvrait-il le coffre ?

3.3. PEYRAUBE 4

Etat du monument avant les travaux et déroulement des recherches

Lors de sa découverte, Peyraube 4 est une butte de terre et de pierres très aplatie, de 0,20 à 0,30 m de haut, dont les limites ne peuvent être déterminées précisément. Vers son centre, émergent deux dalles micaschisteuses plantées de chant presque à la verticale, formant le grand côté nord-ouest et le petit côté nord-est d'un coffre. Leur sommet est respectivement à 0,69 m et 0,23 m au-dessus du niveau conservé du tumulus. La dalle du petit côté sud-ouest est arrachée et gît en position oblique sur le tertre, sa partie inférieure s'enfonçant dans ce qu'il reste du remplissage du coffre, tandis qu'aucun vestige du long côté sud-est n'est visible. Les broussailles recouvrent le monument sur lequel trois pins maritimes et un chêne-vert ont poussé. Le coffre de ce monument a été fouillé par le G.A.R.A. en 1989 et aussitôt restauré. Les fouilles programmées de 1991 ont permis de dégager les restes du tumulus et d'effectuer le relevé complet des structures qui subsistaient.

L'ARCHITECTURE

♦ *Le coffre*

Le coffre (u.s. 1), fait de dalles de micaschiste issues du substrat local, placées de chant, a un plan en trapèze allongé proche du rectangle, de 1,47 m de long sur 0,60 à 0,75 m de large (fig. 10 et 11). Son grand axe a un azimut magnétique de 50° Est (septembre 1991). L'une des dalles, de 1,95 m de longueur, 1 m de hauteur et 0,22 m d'épaisseur (u.s. 1-1), inclinée de 15° par rapport à la verticale, constitue le long côté nord-ouest. Elle déborde de 0,30 m au nord-est vers l'extérieur du coffre. Du long côté sud-est, seule subsiste la partie inférieure d'une dalle, en place sur une longueur de 1,08 m, légèrement inclinée vers l'intérieur du coffre (u.s. 1-2). Cette dalle a été brisée anciennement, et ce qui en reste est mince et fragilisé ; sa partie supérieure a disparu. Le petit côté nord-est est représenté par une dalle de 0,63 m de longueur et 0,09 m d'épaisseur, placée de chant et inclinée à 12° par rapport à la verticale. Son homologue au nord-ouest était formé d'une dalle de 0,70 m de longueur et 0,75 m de hauteur qui gît renversée à la limite occidentale du coffre. La base de ces éléments est placée dans une tranchée de fondation de 0,25 m de profondeur et 0,50 m de largeur, creusée dans le substratum micaschisteux, et comblée avec des blocs de quartz servant de calage, et de la terre jaunâtre incluant des pierrailles. D'autres blocs de quartz, plus importants, sont posés sur le comblement de cette tranchée, à la base des parois, à l'intérieur comme à l'extérieur du coffre.

♦ *Le tumulus*

Le tumulus (u.s. 2) est formé essentiellement de dalles de micaschiste peu épaisses de dimensions variées (jusqu'à 70 cm d'arête, mais en général entre 30 et 40 cm), et de rares blocs de quartz (fig. 10 et 11). Ces éléments sont posés à plat ou selon un léger pendage, avec des orientations diverses. Entre eux, prend place de la terre jaune enrobant de la pierraille et un gravier de micaschiste et de quartz.

Un parement grossièrement circulaire, de 4,20 à 4,30 m de diamètre, forme bordure (u.s. 3). Il est composé de dalles de micaschiste larges et peu épaisses, de 15 à 60 cm d'arête, mal calibrées, posées sur une de leur grande face, en position horizontale ou subhorizontale, la face étroite la plus longue et la plus rectiligne placée en parement. Cette calotte présente une excroissance vers le sud, non limitée par une bordure aménagée, ce qui donne à l'ensemble du tumulus une forme ovalaire de 6,20 m de diamètre sur son grand axe nord-est/sud-ouest, et 4,30 m sur son petit axe est-ouest. Le coffre situé vers le centre de la bordure circulaire u.s. 3, se trouve en fait décalé vers le nord par rapport à l'ensemble du tumulus. Le monument est édifié directement sur les feuillets du substrat micaschisteux relevés à la verticale.

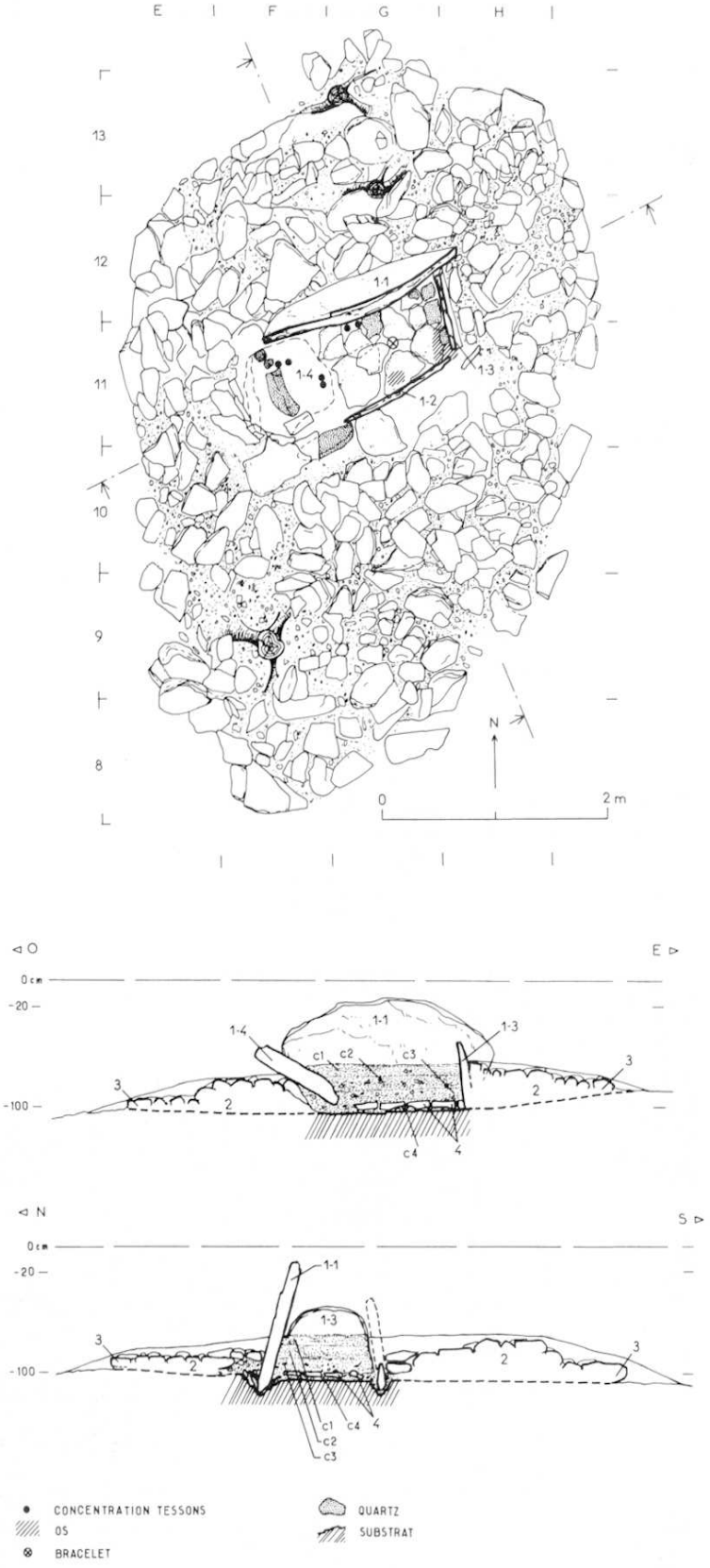

10 Peyraube 4. Plan et coupe.

La fouille du coffre et le dépôt funéraire

♦ *La fouille du coffre*

La fouille du coffre a été effectuée ici aussi par le G.A.R.A. avant notre intervention. Le remplissage était conservé semble-t-il sur une trentaine de centimètres d'épaisseur, et trois couches ont été distinguées (fig. 10). De haut en bas, il comprend d'abord un niveau de terre d'humus, de 10 cm d'épaisseur, sans vestige archéologique (couche 1), puis, sur une épaisseur de 9 à 12 cm, des plaques de micaschiste serrées, empilées, avec une terre brune interstitielle, sans vestige archéologique non plus (couche 2). Vient ensuite la couche 3, composée de terre de couleur marron clair, épaisse de 8 à 12 cm, qui inclut le dépôt sépulcral, disséminé dans différents secteurs du coffre et dans toute son épaisseur. Ce dépôt comprend :

– des ossements humains incinérés, dispersés dans l'angle oriental du coffre, sur une quinzaine de centimètres d'épaisseur (lot n° 1) ;
– d'autres ossements humains incinérés, éparpillés sur une vingtaine de centimètres d'épaisseur dans une petite aire jouxtant le centre du long côté sud-est du coffre, à environ 0,50 m de distance de la zone précédente (lot n° 2) ;
– dans la partie ouest du coffre, notamment au-dessus et au-dessous de la dalle renversée du petit côté sud-ouest (u.s. 1-4), et dans l'angle ouest directement sur le substrat rocheux, plusieurs tessons de céramique non tournée se rapportant au moins à trois récipients différents (vases n° 1, 2 et 3) ;
– près du long côté nord-ouest, quinze tessons d'une coupe non tournée (vase n° 4) ;
– dans la partie centrale, à la base de la couche 3, un brassard d'armilles en bronze.

On notera que les ossements humains ont été déposés à l'écart des objets.

La couche 3 incluait aussi quelques charbons de bois. Ceux-ci ont été datés par le C14 (Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon 1 à Villeurbanne) : Ly-6621 = 2435 ± 75 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance), de 774 à 404 av. J.-C. ; dates les plus probables : 519, 729, 749, 429 av. J.-C.

Au-dessous de cette couche sépulcrale prennent place, dans les deux tiers orientaux de la surface du coffre, une douzaine de lauzes de micaschiste de 0,20 à 0,50 m de côté, posées en lit horizontal, à la manière d'un dallage grossier (u.s. 5). Ce dallage et la couche 3, dans le tiers occidental du coffre, reposent sur la couche 4, terre marron clair à jaunâtre de désagrégation du substrat micaschisteux. Cette dernière est dépourvue de tout document archéologique, sauf dans l'angle sud-ouest où quelques petits tessons de céramique non tournée se sont infiltrés dans les fissures entre les strates du rocher.

♦ *Le dépôt funéraire*

• Les restes du défunt

Les restes osseux que nous avons pu étudier étaient conservés par les fouilleurs en trois ensembles : le lot n° 1 provenant du secteur de l'angle est du coffre (totalisant un poids de 42 g) ; le lot n° 2 prélevé contre le long côté sud-est (en tout 18,7 g) ; et un troisième groupe composé des ossements provenant de l'un ou l'autre secteur sans distinction (lots 1 et 2 indifférenciés, pour un poids de 31,5 g). Tous trois présentent un aspect identique, même apparence des pièces osseuses (couleur, fragmentation, fissurations, dureté, état de conservation), mêmes critères d'âge au décès, composition semblable

11 Peyraube 4. Vue prise du nord (la dalle du long côté méridional n'appartient pas au coffre ; elle a été mise en place par le G.A.R.A. lors de la restauration du monument).

(toutes les parties du squelette sont représentées dans chacun) ; et on ne perçoit aucun doublon. Il est donc extrêmement probable que tous ces restes, en tout 92,2 g, proviennent d'un seul et même individu. Divers indices, listel soudé au corps vertébral, apex de dents fermés, synostose en cours de sutures crâniennes, permettent de conclure à un adulte, mais ni l'âge ni le sexe ne peuvent être précisés.

Les fragments osseux ont en moyenne une taille plus importante et sont plus résistants que ceux des autres dépôts funéraires de Peyraube. Les éléments de diaphyses sont fissurés en ondes concentriques, ce qui dénote une incinération d'os frais (et non une incinération tardive d'os secs). Toutes les pièces présentent une couleur uniforme blanche, indice d'une crémation à haute température, entre 650 et 800°C selon le barème de Bonucci et Grazziani (1975). C'est aussi le témoignage d'une incinération homogène, sur un bûcher de taille importante, puisque la même couleur affecte les fragments crâniens et ceux du tronc, des membres supérieurs et inférieurs.

Toutes les parties du squelette sont représentées, crâne, tronc et membres. Les restes se répartissent de la manière suivante (fr. : fragment[s]) :

– crâne (poids total : 18,8 g) : 19 fr. de voûte crânienne dont 4 avec sutures en cours de synostose en face endocrânienne et 1 fr. d'occipital ; 1 condyle de temporal g. ; 1 fr. d'arc zygomatique ; 2 fr. de paroi de maxillaire ou de mandibule avec alvéoles dentaires ; 2 racines de dents avec apex fermé.
– tronc (poids total : 6,1 g) : 1 fr. de corps vertébral avec listel soudé, 5 fr. d'apophyses et 2 de pédicules de vertèbres ; 1 fr. de sacrum (?); 20 fr. de côtes ; 1 fr. de scapula (angle supérieur interne) ;
– membres (poids total : 43,6 g) : 1 fr. de trochlée d'épiphyse distale d'humérus g. ; 3 fr. de diaphyse de radius ; 2 fr. de diaphyses de fémur ; 1 fr. de diaphyse de fibula ; 70 fr. de diaphyses des os de bras, avant-bras, cuisses ou jambes ; 1 fr. de diaphyse de métacarpien ou métatarsien ; 21 fr. de métacarpiens, métatarsiens ou phalanges ;
– fragments indéterminés (poids total : 23,7 g) : 25 fr. d'os plats ; 3 fr. d'épiphyses ; nombreuses esquilles.

• Le mobilier

Vase n° 1 : urne non tournée très incomplète, de forme non précisable, représentée par 25 tessons de col et de panse ; le col est décoré d'un rang horizontal de très légères impressions ovalaires verticales ; la pâte est de couleur marron rougeâtre ; l'épaisseur des parois est régulière, et les surfaces sont soigneusement lissées, surtout à l'extérieur (fig. 12, n° 1).

Vase n° 2 : coupe arrondie convexe non tournée, représentée par un unique tesson de bord aminci ; pâte de couleur beige à gris, très vacuolée ; épaisseur des parois régulières mais surfaces altérées (fig. 12, n° 2).

Vase n° 3 : deux ou trois fragments de panse d'un récipient non tourné de forme non déterminable ; pâte de couleur beige à marron à l'extérieur, gris marron à l'intérieur, gris sombre en épaisseur ; parois régulières mais surfaces altérées (non figuré).

Vase n° 4 : coupe arrondie convexe non tournée, à bord I01 (ici comme dans la suite, nous renvoyons à la classification de la céramique non tournée précédemment établie : Dedet, Py 1975) ; parois d'épaisseur irrégulière, sommairement lissées, à l'épiderme craquelé par endroits ; pâte de couleur beige à gris (fig. 12, n° 4).

Brassard en bronze composé de cinq armilles maintenues superposées par quatre passants en tôle de bronze. Les armilles ont une section ronde de 1,4 à 2 mm de diamètre, et sont ornées, sur la face extérieure, de fines stries transversales parallèles. Les passants sont formés d'un ruban de tôle de 3 mm de largeur et 0,5 mm d'épaisseur. La hauteur totale du brassard est de 1,2 cm, et son diamètre intérieur de 5,9 cm (fig. 12, A).

♦ ***Datation du dépôt funéraire***

Les armilles en bronze, de section circulaire ou quadrangulaire, quoique déjà connues au Bronze final IIIb, par exemple au Moulin à Mailhac (Janin 1994, 46 et fig. 47, n° 3 et 19), sont surtout bien attestées dans la deuxième

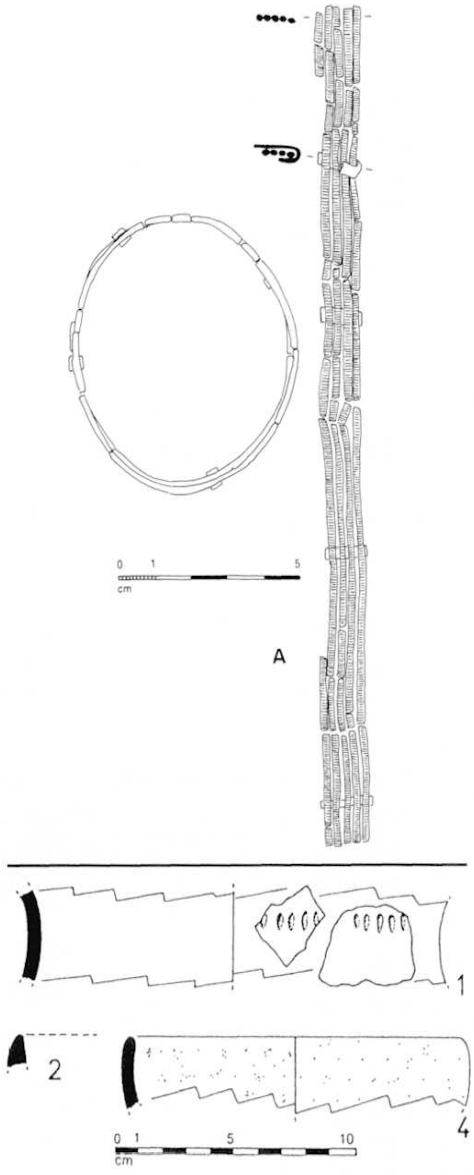

12 Peyraube 4. Mobilier : brassard d'armilles en bronze et céramique non tournée.

moitié du premier Age du fer. On les rencontre alors souvent en paquets, comme par exemple dans le Doubs dans les tumulus 1 Au Décret à Amondans et 3 du Dessus de Bacchus à Refranche (Millotte 1963, 258, 332 et pl. LVI, n° 8 et LVII, n° 11) et du Grand Communal 4 à La Rivière-Drugeon (Bichet, Millotte 1992, 44 et 59, fig. 41, 11), ou encore en brassard reliés par des passants dans la tombe 1c du tumulus 2 des Giraudonnes à Augères (Creuse) (Roulière-Lambert 1987, 32 ; Lambert 1992, 197), et dans l'aven sépulcral des Planes à Monieux, Vaucluse (Sauzade 1983, 110). Des passants en tôle de bronze semblables par leur forme à ceux de Peyraube 4 (mais ornés de traits incisés), sont connus dans l'habitat de Sainte-Colombe à Orpierre, Hautes-Alpes, à la fin du VII[e] ou au début du VI[e] s. (Courtois 1975, 24 et 39, fig. 31, n° 6), et dans celui de la Liquière à Calvisson, Gard, au second quart du VI[e] s. (Py *et al.* 1984, 63 et 64, fig. 43, n° 7).

Bien que très fragmentaires, les vases 1, 2 et 3 ne démentent pas une telle datation du dépôt funéraire de Peyraube 4 au milieu ou à la fin du premier Age du fer, pas plus que le datage C14 effectué sur les charbons de bois de la couche 3. Toutefois, la coupe n° 4 tranche sur les autres par sa facture moins soignée et une plus grande abondance de grains de quartz laiteux inclus dans sa pâte (voir *infra* § 4.). Ces caractères la rapprochent en revanche des tessons de Peyraube 7 datables du Néolithique final/Chalcolithique. On ne peut donc exclure de rattacher à cette époque le vase n° 4 de Peyraube 4.

Datation et histoire du monument

Comme le précédent, Peyraube 4 est un monument réutilisé ou encore employé au premier Age du fer. Plusieurs éléments vont dans ce sens. L'architecture est comparable à celle d'autres tertres de Peyraube dont l'utilisation ancienne, au Néolithique final/Chalcolithique ou au Bronze moyen, est bien attestée par le mobilier (Peyraube 7) ou des datations C14 (Peyraube 8 et 9).

Le dépôt funéraire du premier Age du fer a été fait alors que le coffre était en partie détruit ou en cours de destruction. Les tessons enfin de l'un des vases découverts dans le coffre relèvent plutôt d'une technique attestée à Peyraube au Néolithique final/ Chalcolithique.

La partie haute du monument a été détruite, mais le moment où prend place cet événement est impossible à connaître. La présence d'une couche d'humus à l'intérieur du coffre (couche 1) n'est pas une preuve de l'ancienneté de ce fait, cet humus pouvant se former rapidement dans un tel lieu protégé de l'érosion. La couche 2 (pierres empilées avec sédiment interstitiel) représente probablement la base, seule conservée, du comblement du caisson après le dépôt des restes funéraires dans la couche 3.

3.4. PEYRAUBE 5

Etat du monument avant les travaux et déroulement des recherches

Deux dalles de micaschiste plantées de chant, presque verticales et presque orthogonales, paraissant former, au nord-ouest et au nord-est, la moitié d'un coffre, qui émergent du centre d'une légère éminence de 0,30 à 0,40 m de haut, aux limites imprécises, masquée par la végétation, tel est l'aspect de Peyraube 5 avant le début des travaux. Le sommet des dalles est à 0,40 m au-dessus du niveau supérieur de la butte. Un chêne vert et trois pins maritimes poussent sur le tumulus. Une petite dépression, résultant d'une petite fouille clandestine ancienne, est visible au centre de l'espace délimité par ces dalles.

En 1990, les membres du G.A.R.A. ont effectué le nettoyage de l'intérieur du coffre et décapé la partie supérieure de ce qui subsistait du remplissage. Ils ont atteint le substrat rocheux au pied de la dalle nord-est, et dégagé au sud-est un ensemble de huit dallettes micaschisteuses plantées parallèlement, paraissant former le calage extérieur de la dalle du long côté sud-est, aujourd'hui disparue. A l'extrémité orientale de la dalle nord-est, dans ce qui a dû correspondre à l'angle est du coffre, ils découvrirent deux objets et quelques fragments d'os humains incinérés. Les recherches programmées ont permis, en 1992, de fouiller la partie inférieure du remplissage de cette structure et ce qu'il restait du tumulus, et d'effectuer le relevé complet de l'ensemble des structures existant encore.

L'architecture

♦ ***Le coffre***

Des limites du coffre (u.s. 3) seuls subsistent les côtés nord-ouest et nord-est, constitués chacun d'une dalle de micaschiste placée presque à la verticale (80° par rapport à l'horizontale) (fig. 13 et 14). La dalle u.s. 3-1 (au nord-ouest) mesure 1,38 m de longueur et 0,08 m d'épaisseur maximum ; la dalle u.s. 3-2 (au nord-est) a 0,70 m de longueur et 0,10 m d'épaisseur maximum. L'angle qu'elles déterminent est de 78°. Les dalles formant les côtés sud-ouest et sud-est ont disparu, anciennement semble-t-il. Au sud cependant, il subsiste un alignement de petites dalles presque verticales qui devaient être adossées à la face extérieure du long côté sud-est. Au sud-ouest, la limite du remplissage de la calotte du tumulus marque approximativement l'emplacement du quatrième côté du coffre dans cette direction. Les dimensions intérieures de cette structure peuvent être estimées à 1,30/1,40 m de long sur 0,90/1 m de large. Ce coffre devait avoir un plan trapézoïdal proche du rectangle. L'azimut magnétique de son grand axe est de

40° Est (avril 1992). Des dalles de micaschiste plus petites (u.s. 6) sont appuyées obliquement contre la face extérieure des deux côtés conservés de cette structure.

♦ ***Le tumulus***

La calotte tumulaire (u.s. 2) est édifiée avec de minces dalles de micaschiste, de dimensions très variables, jusqu'à 70 cm d'arête, posées à plat ou en léger pendage, selon des orientations très diverses (fig. 13 et 14). Elle inclut également quelques rares blocs de quartz. Ces éléments sont enrobés par de la terre jaune.

Le tumulus est ceinturé par un parement circulaire de pierres de 4,60 à 4,80 m de diamètre (u.s. 1). Cette bordure est faite de dalles de micaschiste larges et peu épaisses, mal calibrées, de dimensions très variables (de 16 à 60 cm d'arête la plus longue), posées horizontalement sur une de leur plus grande face, la tranche la plus allongée et la plus rectiligne placée en parement. Une seule assise est conservée. L'ensemble, coffre et tumulus, est directement édifié sur le substrat rocheux.

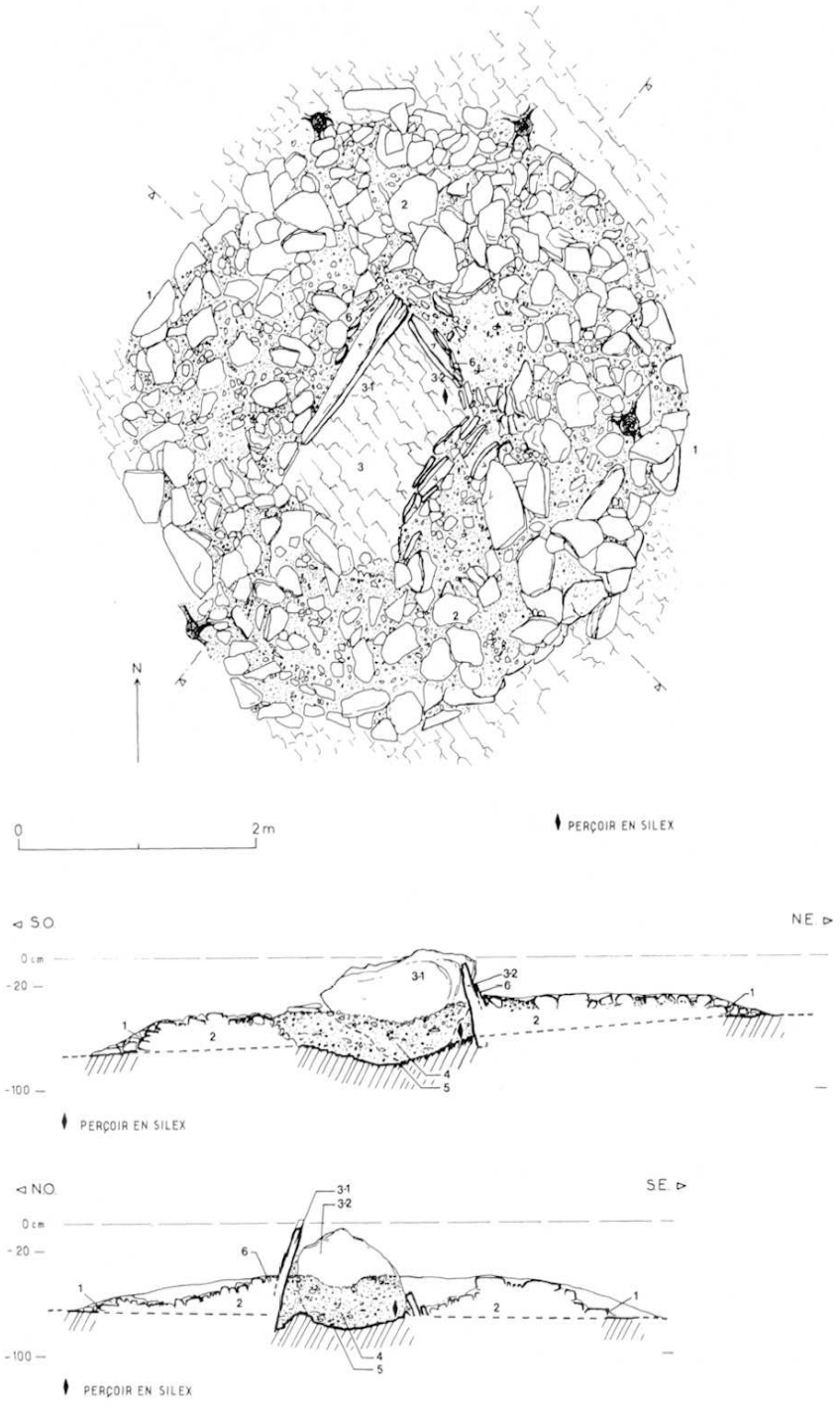

13 Peyraube 5. Plan et coupes.

La fouille du coffre et le dépot funéraire

♦ ***La fouille du coffre***

La partie du remplissage du coffre subsistant encore est constituée par une terre jaune de décomposition du micaschiste, mêlée à de petites pierres et éclats de micaschiste et de quartz (u.s. 4). Le substrat rocheux, formé par les fines strates micaschisteuses redressées à la verticale, est plus profond au centre de cette structure qu'en sa périphérie. Il a été ainsi creusé d'une dépression irrégulière de 20 cm de profondeur moyenne (u.s. 5), sur le pourtour de laquelle sont posées les dalles des parois du coffre. A l'intérieur de ce remplissage, dispersés et à des profondeurs diverses, se trouvent quelques petits fragments d'ossements humains incinérés et de très rares petits morceaux de charbons de bois (pour un poids total de 3 g). La base du remplissage de ce coffre est donc en fait constituée par les éléments extraits de la dépression, dans lesquels ont été mêlés quelques os humains incinérés et quelques charbons de bois. Dans la zone de l'angle oriental du coffre, la base du remplissage avait déjà livré à ses fouilleurs un outil en silex, un tesson de poterie non tournée et quelques fragments d'ossements humains incinérés épars. Par ailleurs, on ne peut exclure que le creusement de la dépression constatée dans le coffre avant le début de recherches ait fait disparaître une partie du dépôt funéraire.

♦ ***Le dépôt funéraire***

• Les restes du défunt

Les fragments osseux humains incinérés recueillis totalisent un poids de 8 g. Peu d'entre eux sont identifiables : un morceau de calotte crânienne (probablement de temporal), et plusieurs petits fragments de diaphyses

14 Peyraube 5. Vue prise du sud.

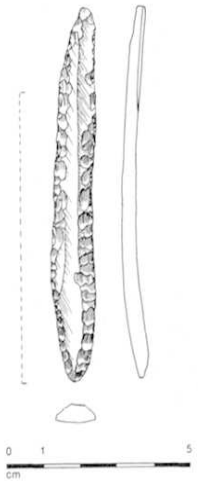

15 Peyraube 5. Perçoir en silex ; le *pointillé* à gauche indique la partie sans doute emmanchée.

d'os longs, dont deux appartenant sans doute à un os des bras, avant-bras, cuisses ou jambes, et un à un pied ou une main (métatarsien, métacarpien ou phalange). Ils se rapportent à un sujet, au moins, de taille adulte ou adolescent, dont ni l'âge ni le sexe ne peuvent être précisés.

Ces pièces sont très fragmentées, corrodées et relativement friables. Les morceaux de diaphyses sont fissurés en ondes concentriques, indice d'une incinération d'os frais. Tous les fragments ont une couleur uniforme blanc crayeux, résultat d'une crémation à haute température, entre 650 et 800°C, selon le barème de Bonucci et Grazziani (1975), et homogène puisque la même teinte se retrouve sur le fragment crânien et sur les os des membres.

• Le mobilier

– un tesson de céramique non tournée informe (égaré par le G.A.R.A.) ;

– un perçoir en silex gris, long de 92,6 mm, large de 12,5 mm et épais de 3,5 mm, à retouches abruptes et continues sur les bords, sur une seule face, sans aucune trace de lustré. L'extrémité distale, peut-être incomplète, a été rendue luisante par l'exposition au soleil ; le reste de l'outil, de couleur sombre, était sans doute emmanché (fig. 15).

Etapes du monument

Cette tombe suscite deux interrogations liées : dépôt osseux et mobilier sont-ils contemporains ? et quelle datation leur assigner ?

Les charbons de bois recueillis dans le niveau sépulcral u.s. 4, confiés au Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon 1 à Villeurbanne, n'ont pas pu être datés, car trop peu nombreux. Et, en l'absence de toute possibilité d'examiner le tesson céramique, seul le perçoir en silex fournit une indication chronologique. La typologie de cet objet nous renvoie au Chalcolithique : ainsi, un exemplaire très comparable, aussi bien par la forme, les dimensions, que la technique de taille, provient de la couche II, chalcolithique, de l'hypogée du Capitaine à Grillon, Vaucluse (Sauzade 1983, 186 et 188, fig. 71, n° 12). En va-t-il de même pour le dépôt osseux ? L'incinération est attestée au Néolithique final/Chalcolithique dans une dizaine de tumulus des Causses lozériens voisins, au Freyssinel X (Saint Bauzile ; Morel 1934) et à Dignas (Fages 1979), et au Devez Viel (Sainte Enimie ; Vacquier 1993). Mais, à la différence de Peyraube, il s'agit là d'incinérations collectives, plusieurs dizaines d'individus brûlés simultanément et le plus souvent sur place. Pour Peyraube 5, le dépôt de restes d'un sujet incinéré au premier Age du fer, comme pour les autres tertres de cet ensemble ainsi que ceux d'une autre nécropole voisine en cours de fouilles, Malausette, reste le plus probable. En outre, les modifications anciennes apportées à l'architecture du coffre (destruction des côtés sud-ouest et sud-est), comme pour Peyraube 3, 4, 7, 8 et 9, plaident en faveur d'une construction du monument au Néolithique final/ Chalcolithique, phase à laquelle se rapporte le perçoir en silex, et d'une réutilisation au premier Age du fer, dont témoigneraient les restes osseux humains.

3.5. PEYRAUBE 6

Situation et aspect avant la fouille

Seulement repéré par le G.A.R.A., Peyraube 6 a été intégralement fouillé lors des recherches programmées en 1991. Il est édifié au sommet d'un replat légèrement bombé. Avant

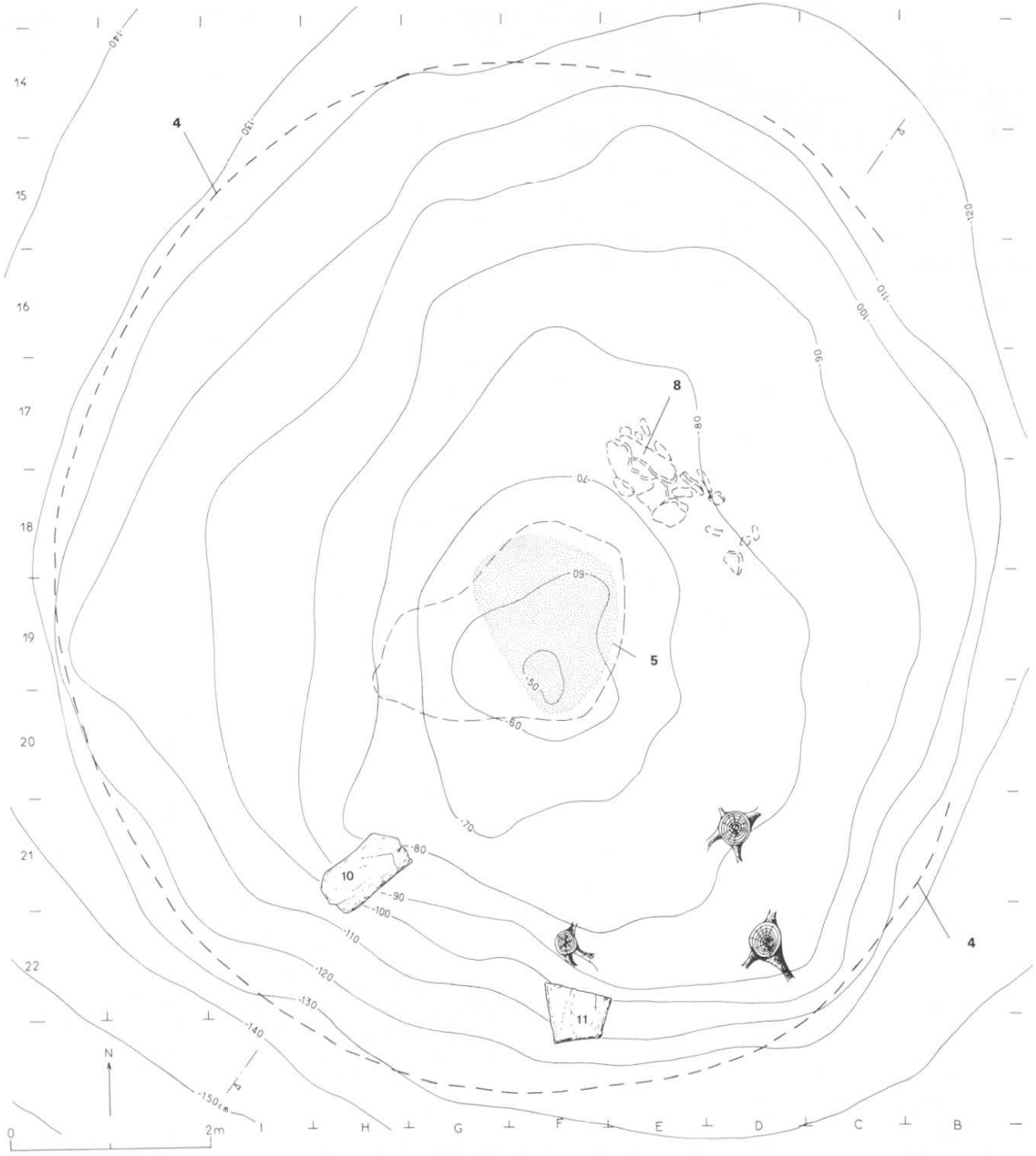

le début des travaux, il se présente sous la forme d'une butte de terre d'où émergent de nombreuses pierres, masquée par une végétation buissonneuse (fig. 16 et 17) ; dans sa partie sud-est ont poussé trois arbres importants, deux pins pinastre et un chêne vert. Etant donné la situation surélevée, le sédiment terreux qui recouvre la butte — et qui, comme nous le verrons, entre largement dans sa composition intérieure — ne peut résulter de l'action d'agents naturels postérieure à la construction. Le sommet est décentré vers le sud, et la dissymétrie de l'ensemble est encore accrue par le fait que la pente du terrain naturel est plus forte au sud qu'au nord. La limite extérieure du monument n'est marquée que par une très légère rupture de pente par rap-

16 Peyraube 6. Plan topographique avant la fouille (équidistance des courbes : 10 cm). Eléments en surface du tumulus : 10 et 11 : blocs de dimensions plus importantes. Eléments recouverts par la calotte tumulaire : 4 : bordure ; 5 : zone sépulcrale et, en *grisé*, amas de sédiment foncé ; 8 : dispositif fosse-coffre (u.s. 6-8). Amorces du tracé de la coupe de la fig. 23.

→

18 Peyraube 6. Surface supérieure de la chape de pierres (u.s. 3) ; 10 et 11 : blocs de dimensions plus importantes ; 4 : bordure ; en *grisé*, région du dispositif fosse-coffre sous-jacent (u.s. 6-8) et son ouverture indiqué par la flèche. Amorces du tracé de la coupe de la fig. 23.

17 Peyraube 6. Vue du tertre prise du nord après débroussaillage.

port au terrain environnant. Deux blocs de micaschiste oblongs, mais exempts de toute trace de taille, de dimensions nettement supérieures à celles des blocs entrant dans la composition du tumulus, gisent couchés sur la surface du tertre, au sud de la partie sommitale. L'un mesure 1,03 m de long sur 0,46 m de large, et est épais de 0,20 m (u.s. 10) ; l'autre 0,70 m sur 0,50 m (u.s. 11) (fig. 16 et 21). L'écart des dimensions de ces blocs par rapport aux autres, leur forme et leur position suggèrent que ces pierres étaient peut-être à l'origine dressées verticalement vers le sommet du tumulus, à la manière de stèles grossières, en guise de dispositif de signalisation. La fouille n'a toutefois pas permis de déceler un éventuel système de calage.

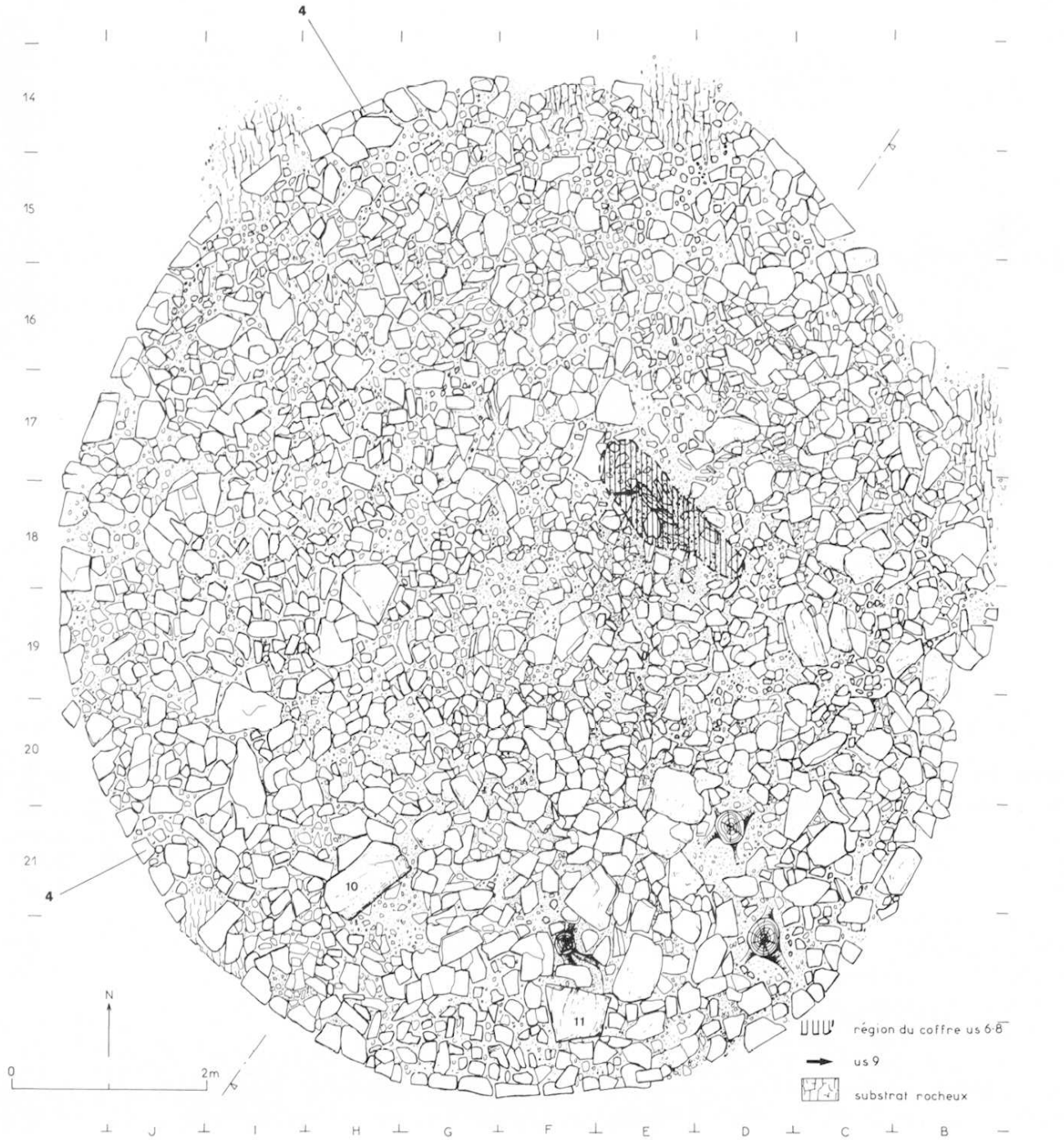

La chape : constitution

La chape a la forme d'un tronc de cône très aplati. Etant donné la situation sur le sommet d'une croupe, son épaisseur maximum au centre n'excède pas 60 cm. Cette construction est formée de dalles, essentiellement du micaschiste, et quelques rares blocs de quartz, avec pierrailles et terre interstitielle (u.s. 3) (fig. 18 à 21 et 23). L'ensemble est recouvert par une couche de terre discontinue (u.s. 2), d'épaisseur variable en fonction du caractère plus ou moins proéminent des pierres sous-jacentes, 2 à 3 cm en général, et jusqu'à 10 cm, notamment vers la bordure occidentale

19 Peyraube 6. Surface supérieure de la chape de pierres u.s. 3 ; vue prise du nord.

20 Peyraube 6. Surface supérieure de la chape de pierres u.s. 3 ; vue prise du nord-est.

21 Peyraube 6. Surface supérieure de la chape de pierres u.s. 3 ; vue prise de l'ouest.

du tumulus (fig. 17). Les dimensions des blocs sont très variables : le plus grand nombre ne dépasse pas 30 à 40 cm d'arête ; quelques-uns sont compris entre 40 et 60 cm. La plupart sont peu épais et se présentent sous la formes de dalles (lauzes). Aucun ne porte de trace de taille, parfois tout au plus des fractures pour en réduire la longueur. Ces dalles ont le plus souvent un pendage régulier et une orientation rayonnante par rapport au centre du tumulus. Quelques différences distinguent les deux moitiés méridionale et septentrionale du tertre. Au sud, les blocs de calibre le plus important sont plus nombreux ; ils sont également plus serrés et de pendage plus régulier. Au nord, le calibre moyen des éléments pierreux est plus réduit et, notamment dans la partie supérieure de la chape, des zones assez vastes sont dépourvues de blocs. Partout les intervalles entre les pierres sont colmatés par une terre jaunâtre d'origine micaschisteuse. Mais celle-ci, qui constitue entre le tiers et la moitié du volume de la chape, est trop abondante pour que seules l'infiltration et la décomposition des blocs expliquent sa présence : selon P. Poupet, à qui un échantillon de ce sédiment a été confié, il s'agit d'un matériau apporté par les constructeurs du monument.

Le tertre est bordé en périphérie par un parement de dalles de micaschiste qui décrit un cercle de 9,40 à 9,54 m de diamètre (u.s. 4), dont la régularité implique un tracé préalable à la corde (fig. 18, 20 et 21). Les éléments de cette structure ont des calibres variés, compris entre 15 et 50 cm d'arête principale, avec une forte concentration entre 40 et 50 cm. Par rapport aux pierres de la calotte, il s'agit donc de blocs moyens, ni particulièrement gros, ni particulièrement petits. Ces pierres, des dalles larges et peu épaisses, sont posées horizontalement, avec soin, sur une de leur grande face. On a choisi également de placer la tranche la plus rectiligne en parement. Ces blocs ne sont pas taillés ; les faces rectilignes correspondent à des plans de stratification de la roche.

La chape est installée sur le substrat rocheux constitué de minces strates de micaschiste redressées à la verticale. Les extrémités de celles-ci, très fragiles, sont délitées et ont donné naissance à un fin gravillon enrobé dans de la terre jaune qui colmate les creux. Les pierres de la calotte du tumulus reposent tantôt directement sur le substrat, tantôt sur cette mince couche de désagrégation. Le rocher a fait par ailleurs l'objet d'une égalisation ou d'un creusement dans la périphérie septentrionale du monument pour installer le parement circulaire u.s. 4 : on a alors extrait des blocs suivant les fissures naturelles de la roche. Etant donné la pente générale du terrain, cette bordure se trouve 20 cm plus haut au nord qu'au sud. Elle était semble-t-il recouverte par la couche de terre u.s. 2. Quelques éléments pierreux, plus rares et dispersés se trouvaient à l'extérieur de ce parement, ayant glissé sans doute par gravité depuis la partie supérieure du monument.

La chape : éléments inclus ou recouverts

La chape inclut en son sein, dans son épaisseur, ou recouvre divers éléments : au centre, vers le sud-ouest, la région sépulcrale ; au centre vers le nord-est un dispositif de coffre coiffant une fosse ; vers la périphérie, quelques objets dispersés (fig. 22 à 25).

♦ *La région sépulcrale*

• Description

La partie centrale de la chape, dans le secteur où le tumulus possède sa hauteur maximum, constitue la région sépulcrale. Celle-ci s'individualise du reste du tumulus essentiellement par le matériel archéologique qu'elle renferme, sur une surface de l'ordre de 5 m^2 et une épaisseur de 0,30 m à

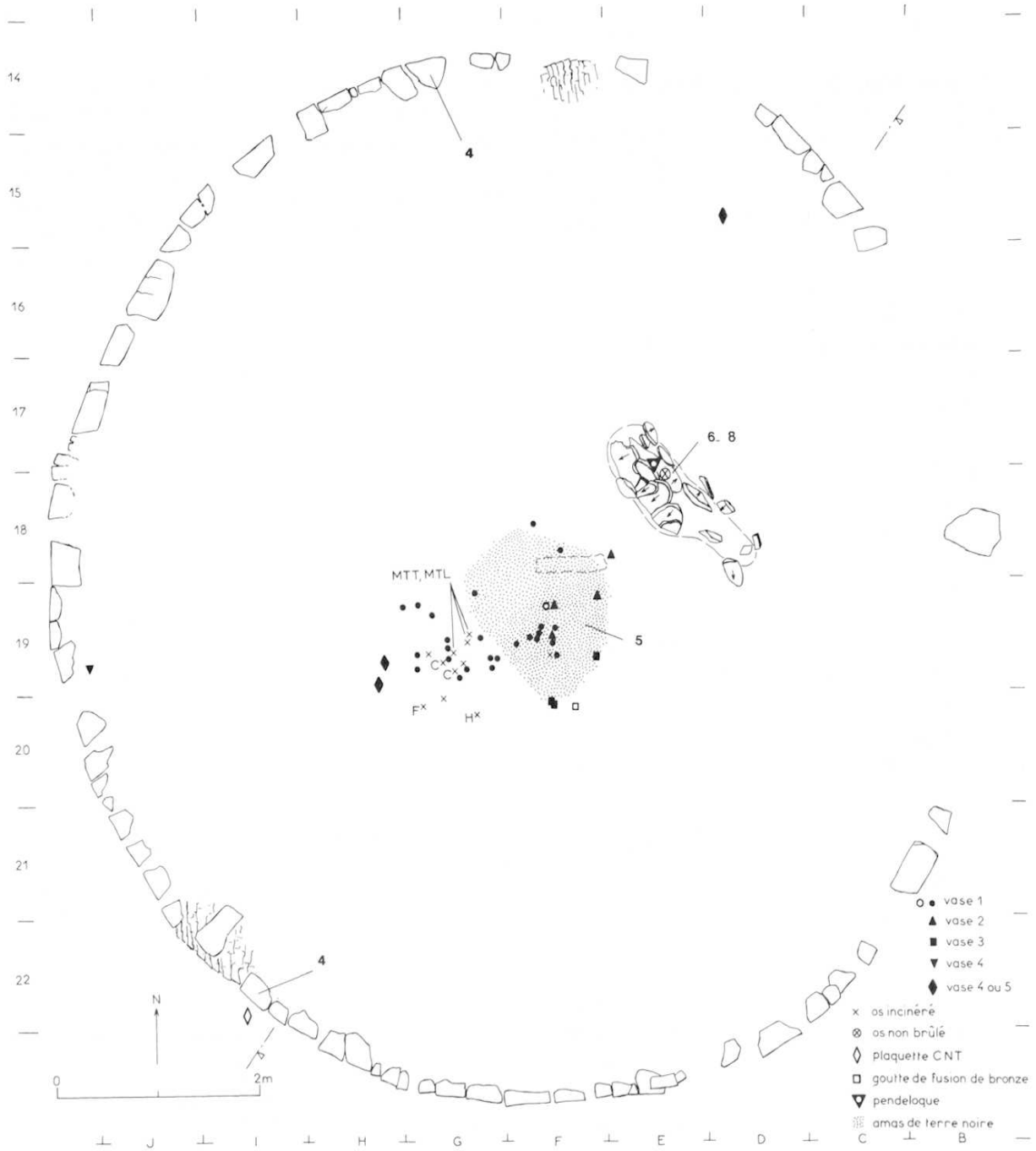

22 Peyraube 6. Structures internes et éléments contenus dans la chape ; 4 : bordure ; 6-8 : dispositif fosse-coffre. Amorces du tracé de la coupe de la fig. 23.

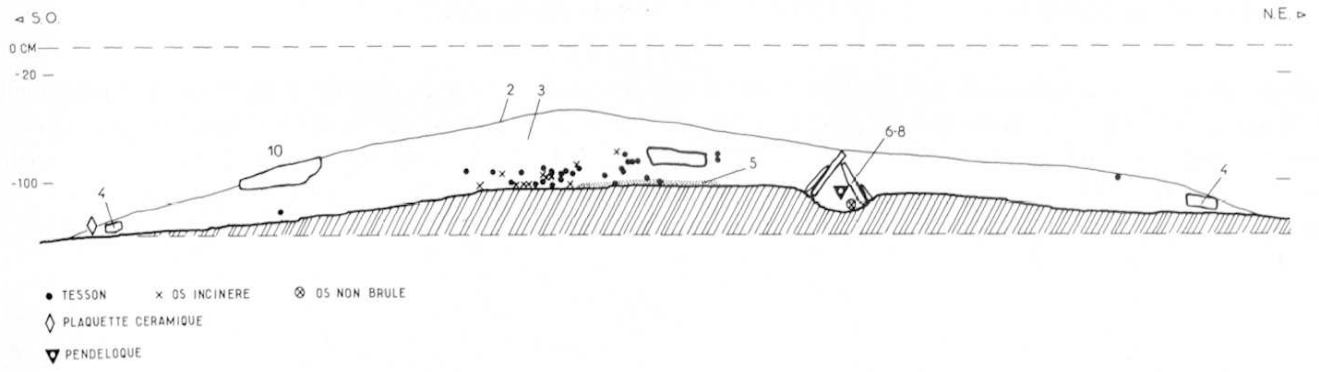

23 Peyraube 6. Coupe stratigraphique sud-ouest/nord-est.

partir du substrat rocheux, mais elle ne possède ni limite précise construite, ni structure particulière aménagée (fig. 22). Elle est formée, comme pour le reste du tumulus, de pierres et de blocs de micaschiste, et, en quantité très faible, de quartz, disposés en vrac, et de terre jaune interstitielle. Seule une lauze de micaschiste plate et longue se distingue nettement, par sa forme grossièrement quadrangulaire, ses dimensions (0,50 sur 0,20 m) et sa disposition, des autres blocs entrant dans la composition de la chape. D'orientation est-ouest, elle est placée horizontalement immédiatement au dessus de la région sépulcrale (fig. 23). Hasard de la construction de l'édifice ou volonté délibérée de recouvrir (partiellement) ce secteur ?

A la base de cette zone sépulcrale se trouve un amas de sédiment foncé (u.s. 5), dont couleur et consistance diffèrent fortement de la terre incluse dans la calotte, y compris dans le reste de cette zone sépulcrale, et comprenant de petits éléments de micaschiste et de quartz (jusqu'à 5 cm d'arête). Il occupe une surface grossièrement ovalaire de 1,60 sur 1,20 m (soit environ 1,90 m^2 de superficie), présente une épaisseur maximum de 12 cm vers le centre, et repose directement sur le substrat rocheux. L'analyse chimique des composants organiques, réalisée par F. Bazile et R. March, montre qu'il ne s'agit pas de résidus de combustion, mais de produits naturels décomposés sur place, d'origine végétale sans doute, vraisemblablement des graminées (sauvages ou cultivées ?), ou peut-être même d'un objet élaboré avec ces produits (comme par exemple un tissu en lin) [3].

A l'extérieur de cet amas u.s. 5, au-dessus de lui, ou à proximité à l'ouest ou exceptionnellement au-dessous, la région sépulcrale renfermait 13 fragments d'ossements humains incinérés, 34 tessons de céramique non tournée, 2 gouttes de fusion de bronze, de nombreux charbons de bois. Ces documents sont dispersés à la fois sur le plan horizontal et sur le plan vertical, sur 30 cm de hauteur, parmi les éléments pierreux ; ils sont pris entre les pierres dans la terre interstitielle, selon des pendages très variables.

Les charbons de bois, de petite taille, sont dispersés. Leur densité cependant augmente à proximité de l'amas de terre noire (u.s. 5). Les ossements incinérés sont situés à proximité de cet amas u.s. 5, à l'ouest ; les tessons de poterie se trouvent soit en périphérie de l'amas, surtout à l'ouest, soit au dessus, soit, dans de rares cas, à sa base, dans des anfractuosités du substrat rocheux. Les os sont éparpillés sur 1 m^2. Leur répartition est incluse dans celle des tessons de céramique, mais limitée à la partie occidentale de celle-ci (fig. 22 et 23).

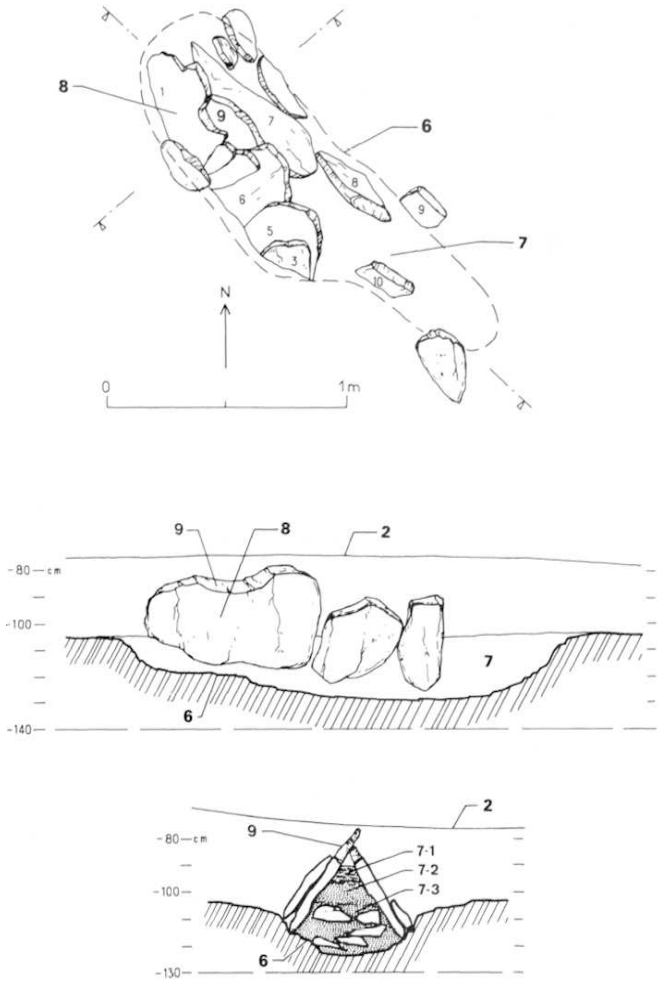

24 Peyraube 6. Dispositif fosse-coffre u.s. 6-8, plans et coupes.

25 Peyraube 6. Dispositif fosse-coffre u.s. 6-8.

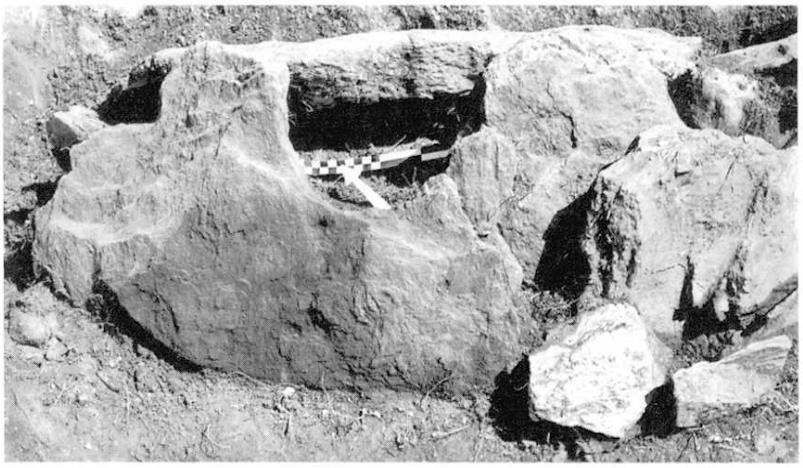

26 Peyraube 6. Dispositif fosse-coffre u.s. 6-8 et son ouverture u.s. 9, vue de détail.

• Les restes du défunt

En tout, 13 fragments d'ossements humains fortement incinérés, qui totalisent un poids de 7 g, ont été recueillis. Ils appartiennent à un sujet de taille adulte (adulte ou adolescent), dont ni l'âge au décès, ni le sexe ne peuvent être précisés. En l'absence de doublon, il semble que nous ayons affaire à un seul individu. Le faible volume d'os déposés dans la tombe va d'ailleurs dans le même sens. Les pièces sont très fragmentées, corrodées et relativement friables. Les morceaux de diaphyses sont fissurés en ondes concentriques, ce qui implique ici aussi une incinération d'os frais. Tous les fragments présentent une couleur uniforme blanc crayeux, indice d'une crémation à haute température, entre 650 et 800° C selon le barème de Bonucci et Grazziani (1975), et homogène sur un bûcher de taille importante puisque la même couleur affecte les morceaux du crâne et des membres supérieurs et inférieurs.

Ce mort est représenté essentiellement par des éléments de la boîte crânienne et des membres, mais peu de fragments sont identifiables avec précision. Ceux-ci se répartissent de la manière suivante :

– crâne : un petit fragment de voûte assez épaisse (n° 33) ;
– membres : 1 fr. de diaphyse d'humérus (?) (n° 24) ; 1 fr. de diaphyse de fibula (n° 21) ; 3 fr. de diaphyse de métacarpien ou de métatarsien (n° 10 et 31) ; 6 fr. de diaphyses d'os longs des bras, avant-bras, cuisse ou jambe (n° 34 et 37)
– fragments indéterminés : 3 fr. d'os plat (n° 21 et 32) et deux esquilles (n° 22 et 42).

• Le mobilier

Les tessons de poterie se rapportent au moins à quatre ou cinq vases différents, non tournés, tous très incomplets :

Vase n° 1 : 23 tessons (fig. 27, n° 1). Il s'agit d'une grande urne non tournée à panse très galbée, seule conservée, et probablement à grand col et à pied bas. La partie supérieure de la panse est décorée de deux rangées de petites cercles incisés sans soin, en trait simple, dans la pâte humide. Certains de ces motifs paraissent avoir été imprimés en enfonçant un tube formé d'une feuille de métal enroulée ; mais d'autres, très irréguliers, semblent plutôt tracés avec une pointe. L'épaisseur des parois est régulière. La pâte est de couleur beige rosé homogène. La surface extérieure est polie. La répartition des morceaux de ce récipient forme un ensemble compact, occupant tout le centre du dépôt des tessons (fig. 22).

Vase n° 2 : coupe non tournée carénée (fig. 27, n° 2), dont seulement quatre tessons de panse ont été placés dans la sépulture, tous dans la partie nord-est du dépôt (fig. 22). Lèvre et fond demeurent absents. Par analogie avec les formes connues ailleurs au premier Age du fer, on peut restituer une lèvre simplement arrondie et un fond soit à pied bas, soit à ombilic. L'épaisseur des parois est régulière. La pâte est beige en surface et grise en épaisseur. Les surfaces extérieures présentent un état de finition intermédiaire entre polissage et lissage fini. L'intérieur est lissé avec soin.

Vase n ° 3 : petite urne non tournée de forme non identifiable, attestée par cinq tessons, répartis au sud-est de la région sépulcrale (fig. 22). L'épaisseur des parois est régulière. La pâte est très vacuolée et mal cuite, de couleur ocre à gris.

Deux tessons informes, en périphérie occidentale de ce même secteur, appartiennent à un ou deux autres récipients non tournés (vases n° 4 et 5) (fig. 22). Ils ont une pâte uniformément rouge brique.

Enfin, deux gouttes de fusion de bronze ont été découvertes, l'une dans l'amas de terre noire (u.s. 5), l'autre, en bordure de celui-ci, sur le substrat rocheux.

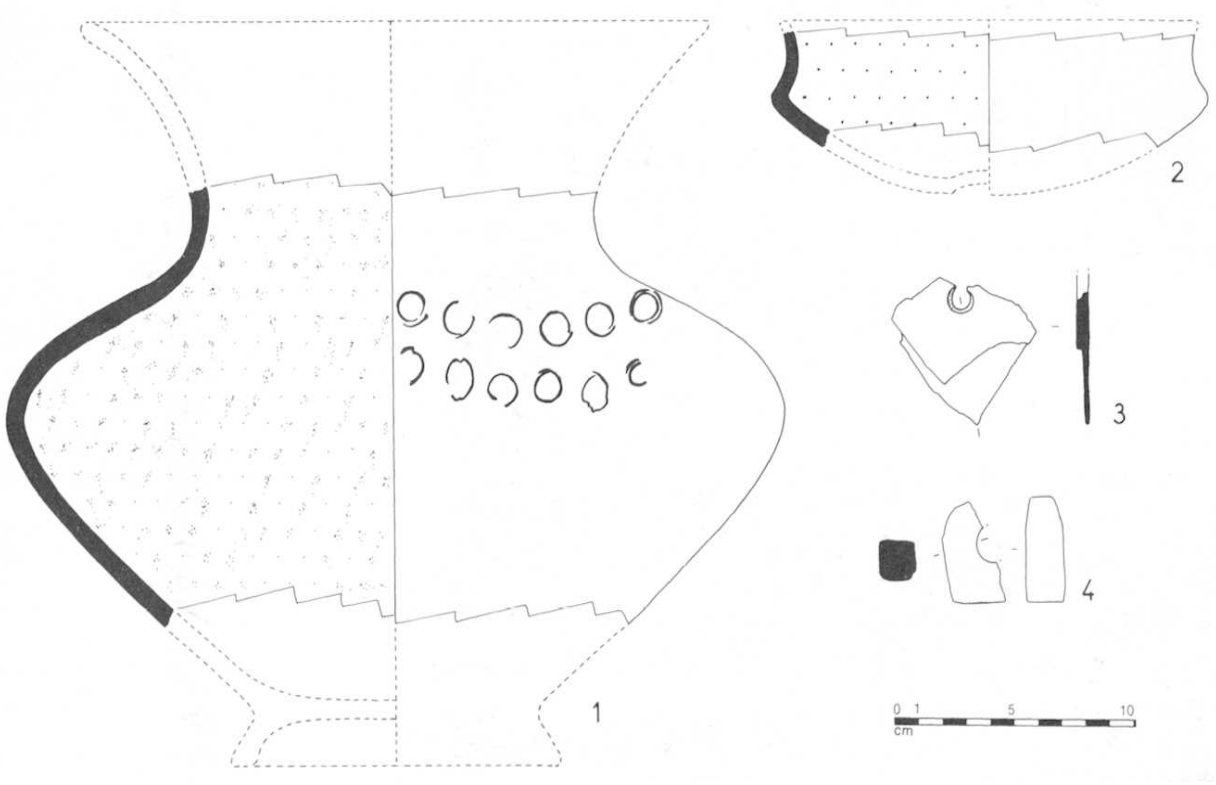

27 Peyraube 6. Mobilier ; n° 1 et 2 : céramique non tournée ; 3 : pendeloque en micaschiste ; 4 : plaquette perforée en terre cuite.

♦ ***Le dispositif fosse-coffre***

A 0,50 m au nord-est de l'amas de terre noire (u.s. 5), une fosse (u.s. 6) a été creusée dans le substrat rocheux, qui a été fragmenté au moyen d'une pioche ou d'un maillet en pierre dure. De plan irrégulier allongé, orientée nord-ouest/sud-est, elle mesure 1,80 m de long et 0,35 à 0,55 m de large. Son fond est également très irrégulier. Sa profondeur maximum est de 0,24 m (fig. 22 à 24).

Un coffre (u.s. 8), fait de lauzes de micaschiste de dimensions variées, disposées en bâtière, est édifié en prenant appui sur les côtés de la fosse qu'il recouvre presque complètement (fig. 22 à 26). Il mesure 1 m de long, 0,45 m de large à la base, et a une hauteur de 0,40 m au centre (dimensions hors œuvre). L'azimut magnétique de son grand axe, comme celui de la fosse qu'il coiffe, est de 130° Est (avril 1991). Le côté nord est constitué d'une grande dalle (n° 7) et d'une autre moyenne (n° 8) ; le côté sud d'une dalle de moyennes dimensions (n° 1) et de plusieurs petites (n° 3, 5 et 6). Ces éléments sont épais de 3 à 6 cm. Des dalles plus petites sont adossées à l'extérieur contre les parois du coffre. Les petits côtés de cette structure sont fermés, non par une dalle perpendiculaire au grand axe, mais par des pierres verticales ou obliques, disposées parallèlement au grand axe, à l'intérieur du coffre, à ses deux extrémités. Vers le sud-est, dans le prolongement de cette construction, deux pierres verticales sont plantées face à face dans le remplissage de la fosse. A leur sommet les dalles 1 et 7 sont échancrées en vis-à-vis, avec un outil lithique non tranchant, galet ou bloc de quartz, par petite percussion ou par broyage (échancrure de la lauze 1 : corde de 19 cm, flèche de 10 cm ; échancrure de la lauze 7 : corde de 24 cm, flèche de 3,5 cm). L'ensemble forme un orifice grossièrement ovalaire de 15 sur 20 cm d'ouverture, au sommet du coffre, qui affleurait à la surface du tumulus (u.s. 9) (fig. 18 et 22 à 26).

A l'intérieur de ce dispositif coffre-fosse se trouvaient trois couches de remplissage différentes (fig. 24). De haut en bas :
– une couche de terre d'infiltration argileuse, de 13 cm environ de puissance, de couleur marron orangé, incluant de petites plaquettes de micaschiste très fines et plates, de 5 à 13 cm d'arête (u.s. 7-1) ;
– une couche d'argile de couleur marron rougeâtre de 10 cm de puissance moyenne, incluant un gravier de micaschiste (u.s. 7-2) ;
– une couche d'argile marron rougeâtre, épaisse de 20 à 30 cm, reposant sur le substratum rocheux, incluant un gravier de micaschiste et des blocs de micaschiste de 20 cm d'arête disposés assez serrés, plutôt horizontalement au sud-est, irrégulièrement au nord-ouest (u.s. 7-3).

Seule la couche inférieure (u.s. 7-3) recélait du matériel :
– au nord-ouest, à l'aplomb de l'orifice faîtier du coffre, sous un petit bloc de quartz de forme allongée disposé en travers, gisaient, groupés, une diaphyse non brûlée d'os long d'animal (cf. ovicapridé) [4], et un fragment de branche horizontale droite de mandibule humaine, non brûlée également, avec en place quatre dents assez usées (P_2, M_1, M_2, M_3). Ce morceau de mandibule était disposé verticalement, les couronnes des dents vers le bas. Il appartient à un adulte robuste, âgé d'au moins 25/30 ans ;

– d'autre part, parmi les blocs de micaschiste de la partie sud-est du remplissage, a été découverte une pendeloque losangique aménagée dans une fine plaquette de micaschiste (largeur : 6 cm ; hauteur conservée : 5,5 cm ; épaisseur : 0,2 à 0,5 cm). Cet objet, près de l'un de ses angles, est percé d'un trou de 0,75 cm de diamètre, pratiqué à partir d'une seule face à l'aide d'un foret à pointe lancéolée probablement en silex [5] (fig. 27, n° 3).

♦ *Objets dispersés dans la chape*

Deux tessons informes de céramique non tournée à pâte rose brique ont été découverts près de la périphérie de la chape, mais très éloignés l'un de l'autre, l'un au nord/nord-est, l'autre à l'ouest (n° 1 et 2). Ils se rapportent peut-être aux vases n° 4 et 5 de la région sépulcrale (fig. 22). Du sud/sud-ouest de la périphérie de la chape, contre le parement u.s. 4, provient un fragment de plaquette de terre cuite perforée, dans une pâte du même type que les tessons non tournés précédents (épaisseur maximum de la plaquette : 1,6 cm) ; deux faces planes sont conservées sur la tranche, formant un angle obtus de 100° ; la perforation a un diamètre de l'ordre de 1,3 cm (fig. 27, n° 4). Enfin, un galet de rivière en gneiss, de forme allongée, gisait parmi les pierres de la surface de la chape, dans la partie sommitale du tumulus (longueur : 12,1 cm ; largeur : 6,4 cm ; épaisseur : 2,6 cm).

Datation

La forme de la grande urne n° 1 (fig. 27, n° 1) est très bien attestée dans tous les gisements de faciès "suspendien" — soit du VIII[e] à la première moitié du VI[e] s. av. J.-C. — mis en évidence en Languedoc oriental : sur des habitats comme par exemple Saint-Martin à Collorgues, Gard (Dedet, Goury 1987-1988, avec dernier inventaire paru des sites "suspendiens"), ou dans de nombreuses sépultures tumulaires des Garrigues (Dedet 1992). Elle est également présente à même époque dans les tertres des Grands Causses, ainsi au Serre de Cabrié 1, 2 et 4 à Saint-André de Vézines, Aveyron, sur le Causse Noir (Boutin *et al.* 1986, 196, fig. 15). Lorsque ces vases sont ornés, soit environ la moitié des cas, le décor est surtout formé de cannelures horizontales ou de méplats sur la partie supérieure de la panse (par exemple Grotte I de Castelvielh à Sainte-Anastasie, Gard ; Dedet, Pène 1991, 113, fig. 26, n° 5), beaucoup plus rarement de coups impressionnés, d'incisions (par exemple à la Grotte Suspendue ; Coste, Dedet *et al.* 1976, 140, fig. 9) ou d'excisions (par exemple tumulus du Serre des Galères 2 à Saint-Géniès de Malgoirès, Gard ; Dedet 1992, 379, fig. 124). Le décor de cercles imprimés ou gravés du type de celui figurant sur le vase de Peyraube est pour le moment inédit sur cette forme. Il est toutefois connu à même époque sur d'autres formes d'urne, ainsi à la Liquière, dans les deuxième et troisième quarts du VI[e] s. av. J.-C. (Py *et al.* 1984, 122, fig. 90, n° 5 et 8 ; 136, fig. 99, n° 9).

La forme de la coupe n° 2 (fig. 27, n° 2) figure pour sa part en Languedoc oriental, à la transition Bronze final IIIb/premier Age du fer, à Montaillon (Sanilhac et Sagriès) (Dedet 1981, 55, fig. 6, n° 61), ainsi qu'au tout début du premier Age du fer dans le tumulus Cazevieille D14 (Dedet 1992, 375, fig. 120). On soulignera d'ailleurs que ce tumulus Cazevieille D14, bien daté par la présence d'une grande épée en fer dite "hallstattienne" et d'une épingle à petite tête globuleuse du type de Saut, possède la même association grande urne suspendienne et coupe carénée que Peyraube 6. Cette forme de coupe existe aussi en Languedoc occidental à la transition Bronze final IIIb/premier Age du fer et au tout début du premier Age du fer dans la nécropole du Moulin à Mailhac (Janin 1994, 31-32, formes Sa et Ta), ainsi qu'au tout début du premier Age du fer dans le complexe des tumulus des Grands Causses : La Sabatière à Rogues, Gard, sur le Causse de Blandas, et Vayssas 1 à Séverac le Château, Aveyron, à l'extrémité occidentale du Causse de Sauveterre (Dedet à paraître), ou encore dans le tumulus 1 de la Granède à Millau, sur le Larzac [6] (Gruat, 1988, 32 et pl. 7, n° 2).

La pendeloque en pierre (fig. 27, n° 3), pour sa part, n'apporte pas de précision chronologique.

En définitive on peut donc situer le dépôt sépulcral et l'édification de Peyraube 6 au début du premier Age du fer, soit la deuxième moitié du VIII[e] ou la première moitié du VII[e] s. av. J.-C.

Interprétation et étapes du rituel

Les données de fouille et l'état du matériel recueilli permettent de reconstituer de la manière suivante différentes étapes des pratiques funéraires déployées pour le défunt de Peyraube 6 au début du premier Age du fer.

• Crémation du cadavre d'un adulte ou d'un adolescent dont le sexe ne peut être précisé, à une température élevée de plus de 800° C, et de manière homogène, sur un bûcher important. La faible quantité des os humains et la situation de ceux-ci, éparpillés parmi les pierres du tumulus, impliquent une incinération en un autre lieu et le transfert d'une très faible quantité seulement des résidus osseux sur le lieu de la sépulture définitive. Il s'agit donc d'une incinération secondaire.

• Le défunt est accompagné sur le bûcher d'au moins un objet en bronze de petites dimensions, du genre pièce de parure ou d'habillement : c'est ce qu'il ressort des deux gouttes de fusion découvertes.

• Pendant ou après l'incinération, préparation du site sur lequel va être élevé le tumulus : débroussaillage ; enlèvement de la terre d'humus ; mise à nu du rocher et, par endroits, nettoyage de sa surface jusque dans ses anfractuosités où des objets ont été découverts et que l'amas de sédiment foncé (u.s. 5) colmatait ; localement, creusement du substrat rocheux, notamment en périphérie nord pour asseoir le parement périphérique (u.s. 4), et, vers le centre, pour le dispositif de la fosse (u.s. 6).

• Installation d'un parement de pierres à la périphérie du tumulus (u.s. 4). La régularité du cercle implique un tracé préalable à la corde.

• Creusement de la fosse (u.s. 6), édification du coffre (u.s. 8) au-dessus de celle-ci, puis remplissage (u.s. 7) de la fosse et du coffre avec dépôt de l'os d'animal et de l'os humain non brûlés, et de la pendeloque en micaschiste. L'orifice pratiqué dans la partie supérieure du coffre (u.s. 7), qui affleurait à la surface du tertre, permettait la communication entre l'intérieur du coffre, et donc du tumulus, avec le monde extérieur et celui des vivants. Il pourrait avoir servi de conduit pour des libations, à l'instar de pratiques attestées à Marseille au IV[e] s. av. J.-C. (Bertucchi 1992, 133) ou, dans l'Antiquité classique, au Proche-Orient, en Grèce et dans le monde romain (Prieur 1986, 33 ; Guéry 1987, 70). Il a pu aussi favoriser des communications moins matérielles : on rapprochera ce dispositif d'un témoignage sur les relations des hommes à leurs disparus en Gaule rapporté par Nicandre de Colophon au II[e] s. av. J.-C. (*ap.* Tertullien, *De anima*, 57) : « Les Celtes ont pour habitude de passer la nuit près des tombes de leurs héros afin d'en recueillir les conseils, en songe ».

Un tel dispositif n'est pas sans rappeler ceux qui ont été mis en évidence dans deux tumulus du premier Age du fer des Garrigues gardoises, Sadoulet 1 et 4 à Pompignan (Gascó 1980, 49-50 ; 1984, 47). A Sadoulet 1 et 4, un petit puits cylindrique aux parois de pierre sèche (0,80 à 0,85 m de diamètre et 0,60 m de profondeur à Sadoulet 1) a été construit depuis la surface actuelle jusqu'au substrat, à côté de la zone sépulcrale. Indépendante de cette dernière, cette structure était visible et accessible depuis la surface. A Sadoulet 4 elle avait été vidée de son contenu, mais à Sadoulet 1 elle renfermait les offrandes céramiques et animales. Leur dépôt n'a pas été nécessairement effectué lors des funérailles, étant donné l'accessibilité de cette logette.

A Peyraube cependant le remplissage de ce dispositif n'a pu être fait qu'avant la constitution de la chape du tertre, et donc le dépôt des restes du mort. Cette antériorité pourrait peut-être impliquer que la diaphyse animale et la pendeloque ne sont pas des offrandes faites au défunt, mais constituent plutôt un dépôt de consécration, comme ceux découverts dans de petites fosses creusées dans le sol d'hypogées chalcolithiques, par exemple celui du Capitaine à Grillon (Vaucluse) (Sauzade 1983, 147-149). La présence du fragment de mandibule humaine se rapportant à un individu adulte pose pour sa part un problème d'interprétation. Trois hypothèses se présentent :

– hypothèse 1 : ce fragment appartiendrait au défunt incinéré, ce qui a priori ne peut être prouvé ni rejeté. Cela implique que le cadavre de ce dernier n'a pas été brûlé dans son intégralité, mais qu'au moins la mandibule a été détachée du crâne avant crémation pour subir un autre traitement que le reste du corps, et notamment la boîte crânienne dont des morceaux incinérés ont été découverts dans la zone sépulcrale ;

– hypothèse 2 : cette pièce osseuse est le seul reste conservé d'un second défunt, non incinéré, déposé dans la fosse (u.s. 6). Le comblement de cette dernière, pierrailles assez serrées, et surtout ses dimensions ne peuvent correspondre à un dépôt primaire. Dans cette hypothèse, il faudrait admettre le dépôt secondaire d'une partie du squelette plus ou moins importante, voire de cet unique morceau ;

– hypothèse 3 : ce fragment correspondrait à une sorte de "relique" d'un autre mort (parent, ancêtre, trophée de guerre...), déposée là en qualité d'offrande au défunt incinéré, ou comme "objet" lui appartenant. La situation de cet élément dans un dispositif très particulier, pouvant communiquer avec la surface du tumulus par l'orifice supérieur, à proximité immédiate d'autres objets ayant un rôle d'offrande, rend préférable, à notre avis, cette troisième hypothèse qui pourrait illustrer en quelque sorte la remarque de Nicandre de Colophon. Cette conjecture est d'autant plus plausible que, par ailleurs, un telle préoccupation semble attestée dans la Protohistoire régionale. Des éléments isolés de crânes, calvaria ou mandibules, de sujets adultes, à l'exclusion de tout autre partie du squelette ont souvent été découverts dans de nombreux habitats languedociens du Bronze final III au I[er] s. av. J.-C., ainsi que dans les Grands Causses (Dedet, Schwaller 1990, 147-150, avec inventaire des sites). L'absence de toute trace de découpage, et, dans la plupart des cas, la spécialisation des pièces, vont à l'encontre des hypothèses de reliefs de repas anthropophagiques ou de tombes bouleversées. Elles permettent de privilégier celle de l'existence d'une forme de "culte d'ancêtres" du groupe humain, dont certaines "reliques" auraient été conservées dans l'habitat, et/ou celle de trophées d'ennemis vaincus, selon une coutume bien expliquée pour la Gaule méditerranéenne de la fin de l'Age du fer par les textes de Strabon (IV, 4.5) et Diodore de Sicile (V, 29, 4.5). D'autre part, des pendentifs-amulettes taillés dans des os de voûte de crâne d'adulte humain ont été découverts dans des grottes du Bronze final II et III du Languedoc oriental et des Grands Causses, dans un contexte parfois funéraire (Dedet 1992, 16-17). On évoquera aussi à ce propos l'adulte de la tombe 23 des Gobillons, à Châtenay sur Seine (Seine-et-Marne), incinéré au Bronze Final IIb-III avec une pendeloque découpée dans un crâne humain (Bontillot *et al.* 1975, 434, fig. 14, n° 5 ; 439 ; 453, fig. 27).

• Dépôt au centre du cercle périphérique du tumulus d'un produit non brûlé d'origine végétale sans doute des graminées, qui, en se décomposant, a formé un amas foncé (u.s. 5). Le rapport chronologique de ce fait avec le creusement de la fosse (u.s. 6), antériorité ou postériorité, ne peut toutefois pas être établi. L'analyse chimique de ce sédiment n'a pas permis de préciser s'il s'agit de graminées sauvages ou cultivées, ni si cette matière a été déposée brute ou transformée (comme par exemple un tissu de lin). Dès lors, le geste funéraire que cet amoncellement traduit ne peut être déterminé : dépôt, dans la zone destinée à recevoir les cendres du mort, d'une gerbe, d'un bouquet, d'une litière,

d'une couverture ou d'un vêtement ? Quoi qu'il en soit, sa position centrale autour de laquelle s'organise le reste du dépôt funéraire indique bien l'importance qu'il a dû revêtir pour les acteurs du rituel.

• Début de l'édification du tertre : dans la partie centrale du tumulus, en périphérie (jusqu'à 1,5 à 2 m) de l'amas foncé (u.s. 5) et au-dessus de lui, en même temps que l'on dispose en vrac les pierres et la terre prélevés dans les environs immédiats, on disperse, à différentes hauteurs, jusqu'à 40 cm au-dessus du substrat rocheux, quelques os humains incinérés et quelques tessons de quatre ou cinq vases non tournés différents. Une dalle horizontale de dimensions moyennes surmonte cette zone sépulcrale et en recouvre une petite partie.

• Achèvement de la constitution de la calotte pierreuse et terreuse au-dessus et autour de cette zone sépulcrale, sans autre apport de restes humains, mais seulement celui de quelques objets dispersés (deux tessons, un morceau de plaquette perforée en terre cuite et un galet).

• Recouvrement de l'ensemble d'une mince couche de terre locale, peut-être celle qui a été accumulée lors de la mise à nu du substrat rocheux avant l'édification du monument.

• Peut-être mise en place d'une ou deux pierres dressées à la verticale à la manière de grossières stèles vers le sommet du tertre. Un tel dispositif n'est que très rarement signalé dans les tumulus des Garrigues comme des Grands Causses : Les Parties 2 à Saint-Géniès de Malgoirès, Gard (Hugues 1929, 516), L'Abeillou 1 à Grospierres, Ardèche, et divers autres tertres du Grospierrois (Gros 1972a, 16 ; 1972b, 27 et 29), Champ Rond et Serre del Moussu à La Malène, Lozère (Fages, Lorblanchet 1964, 9-10 ; Fages 1969, 22-23), et Drigas 2 à Hures, Lozère (Hugues, Lorblanchet 1970, 10-11). Mais s'agissant de la partie du monument la plus exposée aux dégradations, les vestiges ou les traces de ces éléments ont toutes chances de n'être qu'exceptionnellement observables.

3.6. PEYRAUBE 7

Aspect avant la fouille et première lecture

Peyraube 7 a été construit au pied septentrional d'un pointement rocheux de la crête, dans un secteur formant rupture de pente, qui s'abaisse rapidement à l'ouest, au sud-ouest et à l'est. Seulement repéré par le G.A.R.A., ce tertre a été intégralement fouillé lors des recherches programmées en 1991 et 1992. Avant le début des travaux il a la forme d'une éminence pierreuse tronconique (u.s. 2), partiellement recouverte d'humus, d'une végétation buissonneuse et de jeunes chênes verts, au contour imprécis. Son diamètre peut être estimé à environ 8 m, mais une trainée de pierres prolonge le tertre sur 2 m vers le pointement rocheux situé à proximité au sud (u.s. 3). Etant donné la pente du terrain, le sommet de la butte, pratiquement au centre de celle-ci, est à 0,80 m au-dessus du terrain situé immédiatement au nord, et à 0,35 m du substrat que l'on rencontre immédiatement au sud (fig. 28). La partie sommitale de l'édifice est surmontée d'une petite construction grossièrement cylindrique en pierre sèche de 1,50 m de diamètre pour 0,30 m de hauteur, semblant correspondre à un aménagement de berger, postérieur à l'Antiquité.

28 Peyraube 7. Plan topographique (équidistance des courbes : 10 cm) ; en *tiretés*, structures sous-jacentes, parement périphérique u.s. 17 et dalle u.s. 8.

L'enlèvement de la végétation, de la construction parasite et de la terre d'humus met en évidence un tumulus constitué de pierrailles et de blocs de micaschiste, auxquels s'ajoutent quelques éléments de quartz, et d'une terre micaschisteuse jaunâtre (fig. 29 et 30). Les blocs ne sont pas calibrés. Ce sont le plus souvent des dalles peu épaisses. Si le plus grand nombre se situe entre 15 et 20 cm d'arête, certaines dépassent cette dimension (jusqu'à 70 cm pour quelques rares éléments). Aucune ne porte de trace de taille. Un dispositif de fosse comblée (fosse 1) est visible dans la partie centrale du monument, légèrement décalé vers le nord : un anneau ovalaire de dalles plantées en oblique très incliné vers le centre, et de directions rayon-

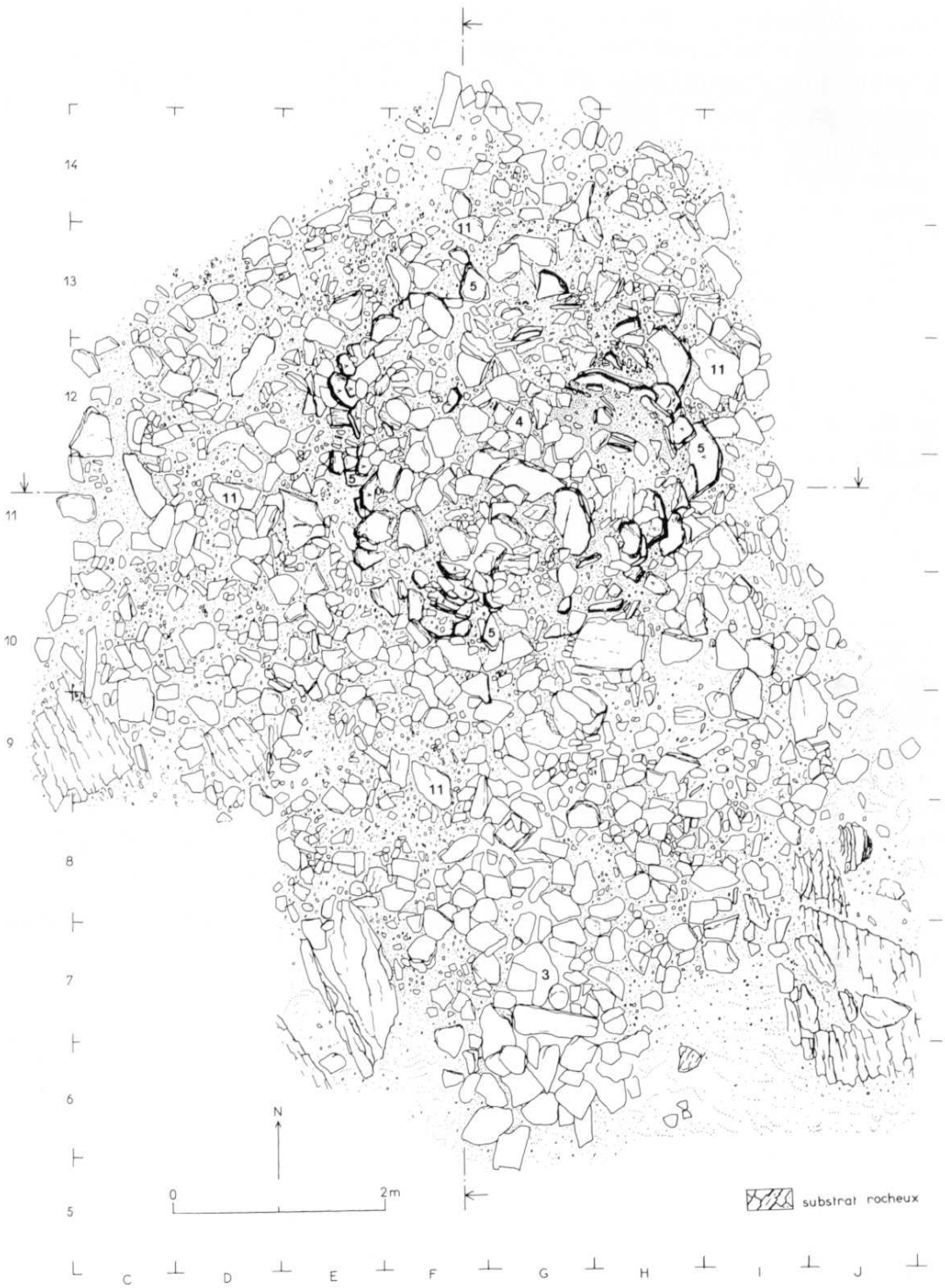

29 Peyraube 7. Surface supérieure de la chape de pierres (u.s. 11) et comblement de la fosse 1 (u.s. 4-5).

nantes (u.s. 5), marque la périphérie du comblement contre la paroi de la fosse ; des dalles disposées horizontalement forment la partie centrale de ce remplissage (u.s. 4). A l'extérieur de cette structure, les blocs de la calotte du tertre dans lequel la fosse a été creusée, présentent au contraire un pendage régulier vers la périphérie (u.s. 11). A l'inverse de la fouille, on s'intéressera d'abord à la structure encaissante et à son contenu, le tertre lui-même, puis au remaniement que constitue la fosse 1.

L'ARCHITECTURE DU TERTRE

Le tumulus est installé sur un substrat rocheux en pente générale du sud vers le nord, qui a été creusé pour former une large fosse irrégulière, de 2 à 3 m de diamètre, très évasée et peu profonde (0,35 m de profondeur au maximum). Il comprend plusieurs structures bâties.

A la base, dans la partie orientale du monument, se trouve un dispositif de plusieurs dalles posées de chant en oblique (u.s. 15) (fig. 32, 33 et 36). Cette construction comporte :

– une longue dalle de micaschiste (u.s. 15-1 ; 1,40 m de long, 0,48 m de large et 0,10 à 0,15 m d'épaisseur), posée en oblique sur le substrat rocheux, selon un angle de 57° par rapport à l'horizontale et une orientation nord-sud ;

– une dalle verticale plus courte (u.s. 15-2), placée sur le substrat à l'ouest de la précédente, calant et soutenant celle-ci ;

– trois autres dalles de micaschiste (u.s. 15-3 à 15-5), de 7 à 12 cm d'épaisseur, fractionnées, parallèles, adossées à la dalle u.s. 15-1 à l'est avec un fort pendage vers l'est, et reposant également sur le substrat rocheux.

Ce dispositif a subi un bouleversement important (u.s. 19). La partie supérieure de la dalle u.s. 15-1, cassée, a basculé à l'horizontale sur le dessus de l'ensemble. Elle permet de restituer à cette dalle une largeur totale d'au moins 0,78 m. Des fragments ayant pu appartenir aux dalles 15-3, 15-4 ou 15-5 gisent selon un pendage inversé à celui de ces dernières.

30 Peyraube 7. Surface supérieure de la chape de pierres (u.s. 11) ; au centre comblement de la fosse 1 ; vue prise du nord.

Cette structure u.s. 15 est enserrée par une chape de dalles micaschisteuses (u.s. 18) qui repose sur le substrat (fig. 32, 33 et 36). Ces dalles, de dimensions variables, dépassant souvent 40 cm d'arête et pouvant atteindre 80 cm dans la partie inférieure de la chape (u.s. 18-2), sont posées à plat, subhorizontalement, très serrées. Les interstices sont colmatés par une terre jaunâtre provenant d'infiltrations ou de la décomposition des éléments pierreux. Mais parfois, notamment dans la partie inférieure, ils sont vides. Dans la partie supérieure de cette structure (u.s. 18-1), les dalles ont en moyenne des dimensions moindres, les plus importantes ne dépassant pas 55 cm d'arête. Elles sont accompagnées de pierrailles et éclats de micaschiste et de quartz plus nombreux, et d'une même terre jaunâtre plus abondante, ainsi que de quelques rares blocs de quartz. La partie inférieure de cette chape (u.s. 18-2) est limitée par un parement périphérique de pierres (u.s. 17), auquel elle est liaisonnée (fig. 32, 33 et 36). Ce dernier dessine en plan un ovale grossier, assez proche du cercle, de 6 m sur le grand axe et 5,30 m sur le petit axe. Cette bordure est construite avec des dalles de micaschiste larges et peu épaisses, mal calibrées, de dimensions très variables, de 15 à 56 cm d'arête (mais les éléments de plus de 30 cm de long dominent). Les dalles sont placées horizontalement sur leur plus grande face, la tranche la plus longue en parement. Par endroit, notamment à l'est, deux assises sont conservées, la plus basse reposant sur le substrat rocheux.

La région sépulcrale

♦ ***Caractérisation***

La région sépulcrale se trouve au centre du tumulus, un peu décalée vers l'est, au sein des u.s. 18-1 et 18-2. Des ossements humains incinérés, pour un poids total de 221 g, accompagnés de quelques objets, étaient dispersés dans une aire grossièrement arrondie de 2 m de diamètre, entre les blocs constitutifs du tertre sur environ 30 cm d'épaisseur, largement à l'ouest de la dalle u.s. 15-1, mais également contre elle, de tous les côtés, et sous les dalles u.s. 15-3, 15-4 et 15-5, ainsi que sous les éléments bouleversés u.s. 19. Cette zone sépulcrale ne possède aucune limite bâtie (fig. 32, 34 et 35).

31 Peyraube 7. Vue oblique de la fosse 1 prise du nord ; au fond de la fosse, dalle u.s. 8.

♦ ***Les défunts***

Les ossements, tous incinérés et très brisés, se rapportent au moins à trois individus :

– un adulte plutôt gracile (sujet 1). L'indication de l'âge est fournie par le listel soudé au corps vertébral. Et le fait que les sutures crâniennes ne sont pas encore synostosées en face endocrânienne plaide en faveur d'un adulte jeune, entre 20 et 30 ans. Par ailleurs le caractère gracile de ce sujet est discernable d'après un fragment de malaire et un col chirurgical de scapula droite ;

– un enfant entre 3 et 13 ans (sujet 2). La distinction entre cet individu et le précédent est précisément fondée sur la présence d'un doublet, partie centrale antérieure de deux frontaux différents ;

– un fœtus, ou un prématuré (sujet 3). L'estimation de l'âge de ce défunt repose sur la largeur distale de l'humérus : 11 mm. En tenant compte du coefficient de réduction donné par Fazekas et Cosa pour la calcination, on obtiendrait une largeur originelle de 12,5 mm, ce qui correspond à un individu de 7,5 à 8 mois lunaires.

Ce matériel ostéologique, en tout 221 g, peut être réparti en cinq ensembles très inégaux :

– os attribuables uniquement au sujet n° 1 (117,5 g). Toutes les parties du corps sont attestées. Crâne : 66 fr. de voûte, 1 fr. de molaire, 2 fr. de maxillaire, 1 fr. de mandibule, 5 racines de dents ; tronc : 3 fr. de vertèbres, 3 fr. de côtes, 3 fr. de scapula ; membres sup. : 3 fr. d'ulna, 2 fr. de radius ; membres inf. : 2 fr. de fémur, 1 fr. de fibula, 3 fr. de tibia ; membres sup. ou inf. : 3 fr. de métacarpiens ou de métatarsiens, 1 phalange, 7 fr. des os des bras, avant-bras, cuisses ou jambes. Ces pièces présentent une grande dispersion dans la zone concernée, aussi bien en plan (fig. 32) qu'en profondeur (fig. 34) ;

– os attribuables uniquement au sujet n° 2 (10,7 g) : 47 fr. de voûte crânienne et un hamatum g. En plan, ces pièces se situent surtout dans la partie nord de l'aire sépulcrale, mais à des profondeurs très variables, du sommet à la base du dépôt (fig. 32 et 34) ;

– os attribuables uniquement au sujet n° 3 (0,9 g) : 1 fr. de temporal d., 1 moitié distale d'humérus d., 1 fr. d'épiphyse de fémur ou de tibia, peut-être 1 fr. de diaphyse de tibia. Ces pièces apparaissent également relativement dispersées en plan et en hauteur (fig. 32 et 34) ;

– os attribuables aux sujets n° 1 ou n° 2 (91,8 g). Ce sont les plus nombreux, et ils se répartissent sur l'ensemble de la zone sépulcrale, tant en plan qu'en hauteur (fig. 32 et 34) ;

– os attribuables aux sujets n° 2 ou n° 3 (0,1 g).

♦ ***Le mobilier d'accompagnement***

La région sépulcrale a aussi livré plusieurs objets qui, typologiquement, se rapportent à deux époques bien distinctes, le Néolithique final/Chalcolithique et le premier Age du fer. Mais, bien que dispersés au sein de cette zone, les éléments de ces deux ensembles ne sont pas mêlés entre eux : ceux du Néolithique final/Chalcolithique se trouvent dans sa moitié inférieure (u.s. 18-2), tandis que ceux du premier Age du fer sont situés dans sa moitié supérieure (u.s. 18-1) (fig. 32 et 34).

• Le mobilier de la partie inférieure de la région sépulcrale

Le mobilier de la partie inférieure de la région sépulcrale (u.s. 18-2) comprend les pièces suivantes :

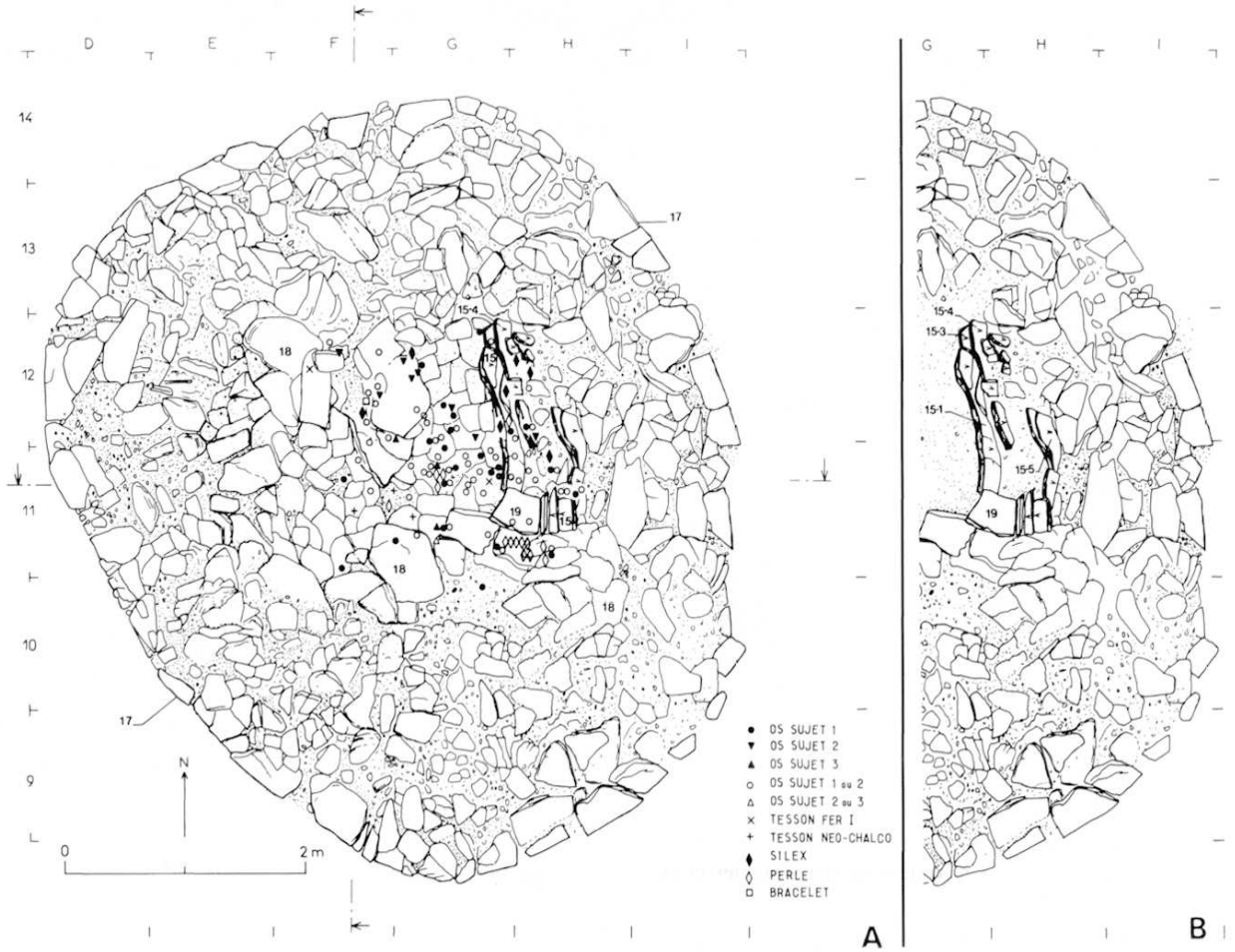

32 Peyraube 7. **A** : structures internes et éléments inclus dans la chape du tertre (u.s. 18), restes du coffre (u.s. 15-19) et bordure (u.s. 17) du monument primitif ; **B** : restes du coffre u.s. 15-19.

– 31 tessons de la panse d'un vase de forme globuleuse en céramique non tournée de facture grossière (vase n° 1). La plupart sont de dimensions très réduites, mais l'un d'eux est un morceau de panse plus important, d'une dizaine de cm², recassé sur place entre les pierres de la chape. L'épaisseur des parois est très irrégulière ; la pâte est très vacuolaire (non illustré).

– un tesson de céramique non tournée de facture grossière porte une anse tunneliforme arquée. Il semble appartenir à un récipient différent (vase n° 2) de celui dont proviennent les fragments précédents (fig. 37, n° 23).

– une armature de flèche lancéolée en silex marron, de 65 mm de long, 18 mm de largeur maximum et 6 mm d'épaisseur, à retouches couvrantes sur les deux faces et traces de cortex (fig. 37, n° 1).

– une armature de flèche foliacée en silex beige, de 74 mm de long, 20,5 mm de largeur maximum et 7,6 mm d'épais-

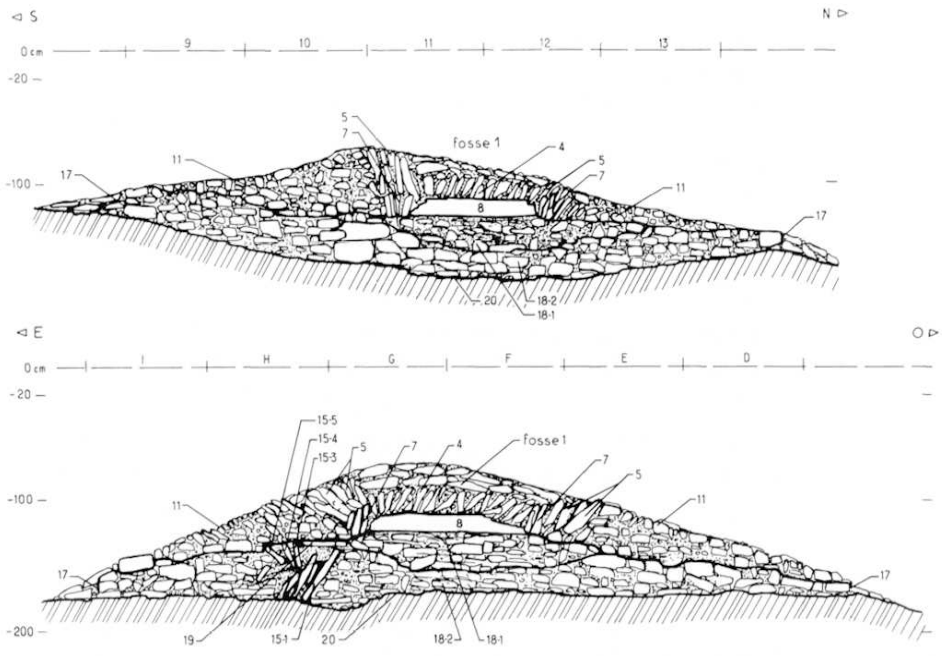

33 Peyraube 7. Coupes stratigraphiques nord-sud et est-ouest.

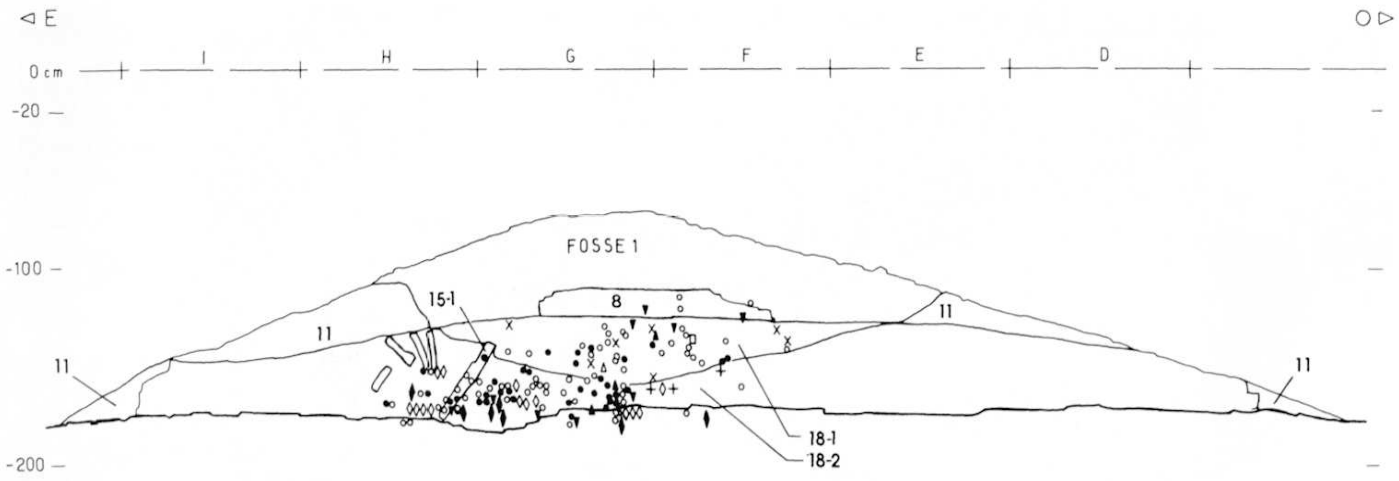

34 Peyraube 7. Projection verticale sur la coupe stratigraphique est-ouest du matériel découvert (mêmes symboles que sur la fig. 32).

seur, à retouches couvrantes et plates sur les deux faces, effectuées après chauffe (fig. 37, n° 2).

– une armature de flèche foliacée en silex beige jaspé, de 62,8 mm de long, 19,8 mm de largeur maximum et 6,2 mm d'épaisseur, à retouches couvrantes et plates sur les deux faces, effectuées après chauffe (fig. 37, n°3).

– une armature de flèche foliacée en silex beige à taches marrons, avec coche à la base, de 41,5 mm de long, 18 mm de largeur maximum et 6,3 mm d'épaisseur, à retouches couvrantes et plates sur les deux faces, effectuées après chauffe (fig. 37, n°4).

– trois morceaux jointifs, éclatés au feu, d'une armature de flèche foliacée pistilliforme à base plate en silex marron, de 42 mm de long, 4,7 mm d'épaisseur, à retouches couvrantes sur une face, et à retouches sur les bords sur l'autre face (fig. 37, n° 5).

– deux éclats de silex beige non retouchés mais présentant un tranchant naturel, avec traces de cortex sur l'un (fig. 37, n° 6 et 7).

– une perle olivaire en roche noire, de 8,5 à 8,9 mm de diamètre et 8,7 mm de longueur (fig. 37, n° 20).

– une perle à profil arrondi en roche noire, de 8,8 à 9,3 mm de diamètre et 4,5 mm d'épaisseur (fig. 37, n° 22).

– une perle biconique en roche noire, de 9,9 à 10 mm de diamètre et 6 à 7 mm d'épaisseur (fig. 37, n° 21).

– douze perles discoïdales en roche vert sombre ; les diamètres sont compris entre 3,9 et 5,3 mm et les épaisseurs entre 0,5 et 2 mm (fig. 37, n° 8 à 19).

Tous les objets de silex se situent à la base du niveau sépulcral, et hormis un éclat et une armature, dans l'u.s. 15, au contact des dalles parallèles obliques. Trois des armatures, en particulier, gisaient dans l'interstice entre les dalles u.s. 15-1 et u.s. 15-3, à leur base. Les perles proviennent toutes du niveau inférieur de la portion méridionale de l'aire sépulcrale, avec une concentration particulièrement importante dans la partie sud, remaniée (u.s. 19), du dispositif u.s. 15.

L'ensemble du mobilier contenu dans la partie inférieure de la région sépulcrale (u.s. 18-2) nous renvoie au Néolithique final/Chalcolithique du Languedoc oriental et de ses abords. Ainsi les différentes formes de perles sont bien connues alors en Languedoc (Barge 1982) ; des anses tunneliformes

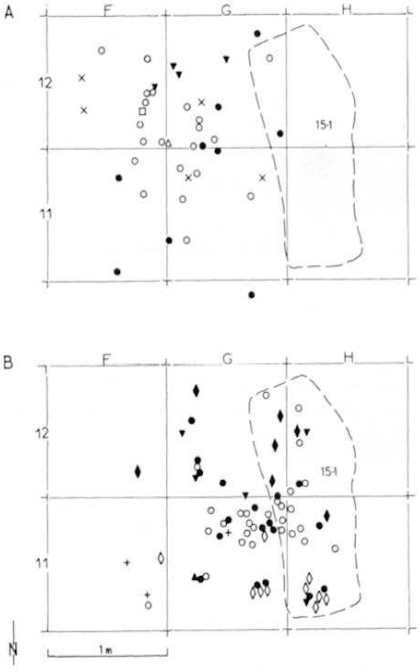

35
Peyraube 7.
Région sépulcrale, plan de répartition du matériel ;
A : niveau supérieur u.s. 18-1 ; **B** : niveau inférieur u.s. 18-2 ; en *tiretés* projection de la dalle u.s. 15-1 (mêmes symboles que sur la fig. 32).

équipent des vases de la culture de Fontbouïsse (Gutherz 1975, 19) ; quant aux armatures de flèches en silex, elles sont tout à fait comparables, par la forme, les dimensions et la technique, à des exemplaires découverts dans des sépultures chalcolithiques du Vaucluse (Sauzade 1983, 184, fig. 69, n° 4 et 7 ; 187, fig. 70, n° 6 (hypogée du Capitaine à Grillon) ; 213, fig. 85, n° 4 (hypogée des Crottes à Roaix).

• Le mobilier de la partie supérieure de la région sépulcrale

De la partie supérieure de la région sépulcrale (u.s. 18-1) proviennent les objets suivants (fig. 32 et 34) :

– un fragment d'objet en bronze déformé par l'action d'un feu secondaire paraissant composé de trois armilles de section rectangulaire, tordues et collées entre elles (longueur conservée : 24 mm) : soit bracelet en spirale, soit brassard d'armilles (fig. 37, n° 24).

36 Peyraube 7. Partie inférieure du monument ; parement périphérique u.s. 17 ; au centre et à gauche, base de la région sépulcrale et restes du coffre primitif détruit (u.s. 15-1-4).

– 28 tessons, souvent très petits, de la panse d'un vase non tourné dont la forme ne peut être reconstituée (vase n° 3). Aspect et facture sont différents de ceux des poteries provenant de la partie inférieure de la zone sépulcrale : le dégraissant est mieux calibré, l'épaisseur des parois est régulière et la surface extérieure est lissée (non illustré).

Le morceau de bracelet ou de brassard d'armilles est à rapporter Bronze final IIIb ou au premier Age du fer, et nous renvoyons aux comparaisons faites à propos de l'objet de même type découvert dans le tumulus Peyraube 4. Quant à la céramique, si sa forme n'est pas connue, sa facture et son aspect sont semblables à ceux des vases des autres dépôts funéraires de Peyraube datables du premier Age du fer.

La partie supérieure du tumulus et la fosse 1

La partie supérieure du tumulus (u.s. 11) est composée d'un remplissage de dalles de micaschiste et de quelques rares blocs de quartz, disposés horizontalement, avec terre jaunâtre et éclats de micaschiste et de quartz remplissant les interstices. Ces éléments ne sont pas calibrés ; les plus importants peuvent atteindre 55 cm de côté. Ils présentent généralement un pendage incliné vers l'extérieur du tertre, et de direction globalement rayonnante. Cette disposition tend toutefois à s'atténuer en profondeur. Ces éléments recouvrent le parement périphérique u.s. 17 et débordent assez largement au-delà. Mais l'absence de bordure construite rend la délimitation du contour du tertre imprécise. Celui-ci présente alors un plan grossièrement arrondi de 7,50 m de diamètre (fig. 29, 30 et 33).

La fosse 1 a été creusée dans la partie centrale et sommitale du monument. Son plan à l'ouverture forme un ovale de 3 m d'axe nord-sud sur 4 m d'axe est-ouest. Sa profondeur maximum est de 0,55 m. Ses parois sont obliques et évasées (fig. 29, 30, 31 et 33). Son comblement comprend les éléments suivants, de bas en haut :

– une grande dalle de micaschiste, presque horizontale (en très léger pendage du nord-est au sud-ouest), de plan rectangulaire, mesurant 1,40 m de long sur 1,10 m de large et 0,15 m d'épaisseur (u.s. 8) ; elle est posée sur le dessus de l'u.s. 18-1 qu'elle recouvre en grande partie.
– de minces dalles de micaschiste placées sur le dessus de l'u.s. 18-1, en position verticale ou très oblique, appuyées contre la tranche de la dalle horizontale u.s. 8, bordant cette dalle sur ses quatre côtés à la manière d'un coffre rudimentaire de faible hauteur (u.s. 7) ; chaque côté de cette structure n'est pas formé d'une dalle unique, mais de plusieurs dalles fines, juxtaposées sur leur long côté.
– entre les longues dalles de l'u.s. 7 et le bord de la fosse 1, prend place un bourrage de dallettes de micaschiste, de pendage oblique très prononcé, la partie inférieure vers le centre du tumulus, et d'orientations rayonnantes (u.s. 5) ; de la terre jaunâtre et de très nombreux éclats de micaschiste colmatent les interstices entre ces éléments ; localement regroupés en deux zones à l'est et à l'ouest, figurent quelques charbons de bois.
– le remplissage de la partie centrale de la fosse est composé de pierres horizontales dans la partie supérieure, verticales dans la partie inférieure, avec terre jaunâtre et très nombreux éclats de micaschiste dans les interstices (u.s. 4) ; il inclut, près de la surface dans la partie nord-ouest, une petite poche de terre noire (u.s. 6).

Le comblement de la fosse 1 n'a livré aucun objet ou ossement. Cette fosse surmonte toutefois exactement la partie supérieure de la région sépulcrale (u.s. 18-1), et les premiers éléments osseux ou céramiques ont été découverts juste au-dessous ou à la base même de la grande dalle placée au fond de la fosse (u.s. 8) ou des éléments verticaux ou obliques disposés tout autour (base des u.s. 7 et 5).

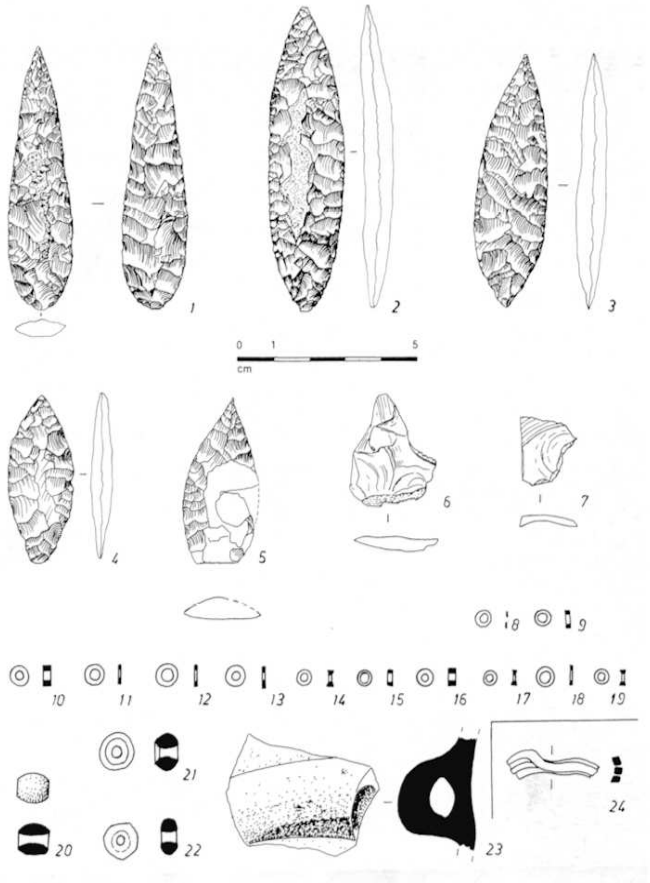

37 Peyraube 7. Mobilier ; n° 1 à 7 : silex ; 8 à 22 : roche vert sombre ; 23 : anse de vase céramique ; 24 : armilles en bronze (1 à 23 : u.s. 18-2 ; 24 : u.s. 18-1).

Problèmes d'interprétation

Des destructions et des remaniements dans l'architecture attestent incontestablement l'existence d'au moins deux moments d'utilisation du monument : des tessons, des perles et des armatures de flèches en silex permettent de dater le premier moment du Néolithique final/Chalcolithique ; d'autres tessons et un morceau de brassard d'armilles en bronze fixent le second moment au premier Age du fer, sans plus de précision toutefois. Mais la forme du monument durant chacune de ces deux phases et la datation des restes des défunts posent problème.

Au premier état du tertre se rapporte le dispositif de dalles plantées de chant en oblique et parallèles entre elles (u.s. 15). On peut cependant à son propos, se demander si, à l'origine, il ne faisait pas partie d'une structure plus complexe de type coffre. Il présente en effet de fortes analogies avec les longs côtés d'autres caissons de Peyraube, en particulier Peyraube 5, 8 ou 10 (dalle principale u.s. 15-1 contre laquelle s'adossent, vers l'extérieur du tertre, d'autres dalles plus fines u.s. 15-3 à 15-5) ; et la situation décentrée du dispositif pourrait correspondre à celle du long côté oriental d'un éventuel coffre. Mais ici, à la différence de ces coffres, la dalle u.s. 15-1 est elle-même appuyée, du côté où elle s'incline, sur une autre dalle parallèle plus basse (u.s. 15-2). Par ailleurs, aucun vestige des autres côtés d'un éventuel coffre n'a pu être repéré, et le remplissage de dalles horizontales de la base du tertre ne laisse pas la place à une telle structure. Enfin, la partie inférieure du dépôt funéraire, ossements, perles en pierre et armatures de flèches est répartie des deux côtés de ce dispositif. Dès lors, peut-être conviendrait-il d'envisager que les dalles découvertes dans cette position aient suffi à abriter ou à signaler le dépôt funéraire primitif. Un dispositif de cette sorte, composé d'une unique grande dalle inclinée abritant une sépulture du premier Age du fer, a été mis en évidence par G. Fages au Serre Sec sur le causse de Sauveterre en Lozère (Fages, Molhérac 1989 ; *Gallia-Inf.* 1992-1, 160).

Les documents mobiliers marquant la réutilisation postérieure du monument sont situés dans la région sépulcrale à un niveau supérieur (u.s. 18-2) de celui qui renfermait les objets du Néolithique final/Chalcolithique, mais la répartition des ossements incinérés forme, pour sa part, une traî-

née entre ces deux séries, sans solution de continuité (fig. 34). Tout au plus existe-t-il un léger décalage vers l'est, vers la structure u.s. 15, entre la répartition des os du niveau supérieur (u.s. 18-1) et celle des os du niveau inférieur (u.s. 18-2) (fig. 35). Par ailleurs, les pièces osseuses des sujets 1 et 2, l'adulte et l'enfant entre 3 et 13 ans, se distribuent dans les deux niveaux de manière mêlée. Quant au troisième individu, le fœtus, attesté par un nombre d'éléments très réduit, sa position stratigraphique pose problème : les trois ossements qui lui sont sûrement attribuables proviennent du niveau inférieur (u.s. 18-2), mais il est possible qu'un fragment osseux du niveau supérieur lui soit également rapporté (morceau de tibia possible). Dans l'hypothèse, non vérifiable évidemment, où le nombre minimum d'individus correspond bien à celui des sujets réellement déposés, il semblerait donc que deux, et sans doute les trois défunts ont été placés en même temps dans cette tombe, ce qui, bien sûr, va à l'encontre de l'observation de la superposition dans la région sépulcrale des deux séries d'objets de chronologie distincte [7].

Le fait que l'une des armatures de flèche en silex ait séjourné sur le bûcher funèbre et ait éclaté sous l'effet de la chaleur (trois fragments seulement de cette pièce ont été prélevés par les survivants et déposés dans la tombe), est un indice en faveur d'une contemporanéïté entre les os incinérés, ou une partie seulement de ceux-ci, et cet objet. Celui-ci présente une typologie Néolithique final ou Chalcolithique ; mais il vrai aussi que la taille du silex à l'Age du bronze et au premier Age du fer est très mal connue et que l'on a tendance à la sous-estimer (Dedet 1984). Ainsi, la tombe 17 du Grand Bassin I à Mailhac, du premier Age du fer, a livré, "parmi les raclures d'*ustrinum*", deux pointes de flèches en silex brûlées avec le mort, incomplètes, d'un travail tout aussi soigné que celles de Peyraube 7 (Louis, Taffanel 1958, 47, fig. 33, n° 17 ; 51) [8]. De son côté, que le morceau de bracelet ou de brassard d'armilles en bronze, postérieur au Néolithique final/Chalcolithique, porte les stigmates d'un passage sur l'*ustrinum*, implique de la même façon la contemporanéité de cet objet avec une partie au moins du matériel osseux incinéré, et en tout cas, interdit d'envisager que la totalité du dépôt funéraire ait été effectuée au Néolithique final/Chalcolithique.

Dès lors, deux hypothèses, et un choix très difficile entre elles, se présentent. Selon la première, l'ensemble du dépôt osseux aurait été effectué au premier Age du fer. Dans ce cas il faudrait admettre l'usage alors, au moins en tant que "mobilier funéraire", sinon la fabrication, d'une pointe de flèche en silex de très bonne facture, comme nous y invite l'exemple de la tombe 17 du Grand Bassin I. La couche de dalles u.s. 18-2 ainsi que le parement circulaire u.s. 17 seraient à rapporter à cette époque, et, du monument primitif Néolithique final/Chalcolithique, seul subsiteraient le dispositif u.s. 15 et quelques objets dispersés (perles, tessons, une partie des pointes de flèche en silex). Toutefois, la situation de l'armature de flèche éclatée au feu au contact de la structure u.s. 15 et dans un environnement d'objets du Néolithique final/Chalcolithique rend cette hypothèse un peu fragile.

Dans la seconde hypothèse les restes osseux correspondraient à un nombre d'individus plus élevé que celui qui apparaît d'après les doublons, et appartiendraient à deux dépôts successifs. Le niveau sépulcral supérieur (u.s. 18-1) et le niveau sépulcral inférieur (u.s. 18-2) renfermeraient chacun au moins un adulte et un enfant, les restes du fœtus pouvant appartenir dans leur totalité au niveau sépulcral inférieur. Au Néolithique final/Chalcolithique se rapporteraient, outre le dispositif de dalles de chant obliques u.s. 15, le niveau sépulcral inférieur (u.s. 18-2) et le parement périphérique u.s. 17 ; du premier Age du fer dateraient le niveau supérieur de la région sépulcrale (u.s. 18-1) et la partie sommitale du monument débordant largement le parement u.s. 17. Cette hypothèse permet de préserver la relation stratigraphique objets - ossements et d'expliquer le décalage spatial entre les ossements de la partie inférieure et ceux de la partie supérieure de la région sépulcrale. Elle rend mieux compte de l'existence de la fosse 1 et de la nature de son comblement, d'où mobilier ou matériel osseux sont absents. En effet, cette fosse surmonte exactement la partie supérieure de la zone sépulcrale (u.s. 18-1), et les pièces osseuses et tessons de poterie le plus haut placés dans ce dépôt se trouvaient au contact des éléments de la base du comblement (base de la grande dalle u.s. 8, et des petites dalles verticales u.s. 7, et obliques u.s. 5 qui la bordent). C'est par cette fosse qu'aurait ainsi pu être introduit au premier Age du fer un nouveau dépôt funéraire, au cœur d'un tertre plus ancien. Ainsi s'expliqueraient aussi le dispositif bien particulier aménagé au fond de la fosse et le soin apporté au comblement : imposante dalle (u.s. 8) scellant le nouveau dépôt funèbre (et le protégeant, ou protégeant les vivants d'un éventuel retour des morts...), et sorte de "coffre" dont le fond est formé par la face supérieure de la dalle u.s. 8 et les côtés par les dalles latérales u.s. 7, vide de tout dépôt funéraire ("faux coffre" ?).

3.7. PEYRAUBE 8

ETAT DU MONUMENT AVANT LA FOUILLE ET DÉROULEMENT DES RECHERCHES

Avant le début des travaux, Peyraube 8 se présentait sous la forme d'un coffre allongé de dalles micaschisteuses émergeant nettement d'une butte de terre et de pierres, aux limites imprécises. Les deux longs côtés du coffre étaient fortement inclinés l'un vers l'autre, au point de se toucher presque par leur sommet. Le petit côté septentrional était

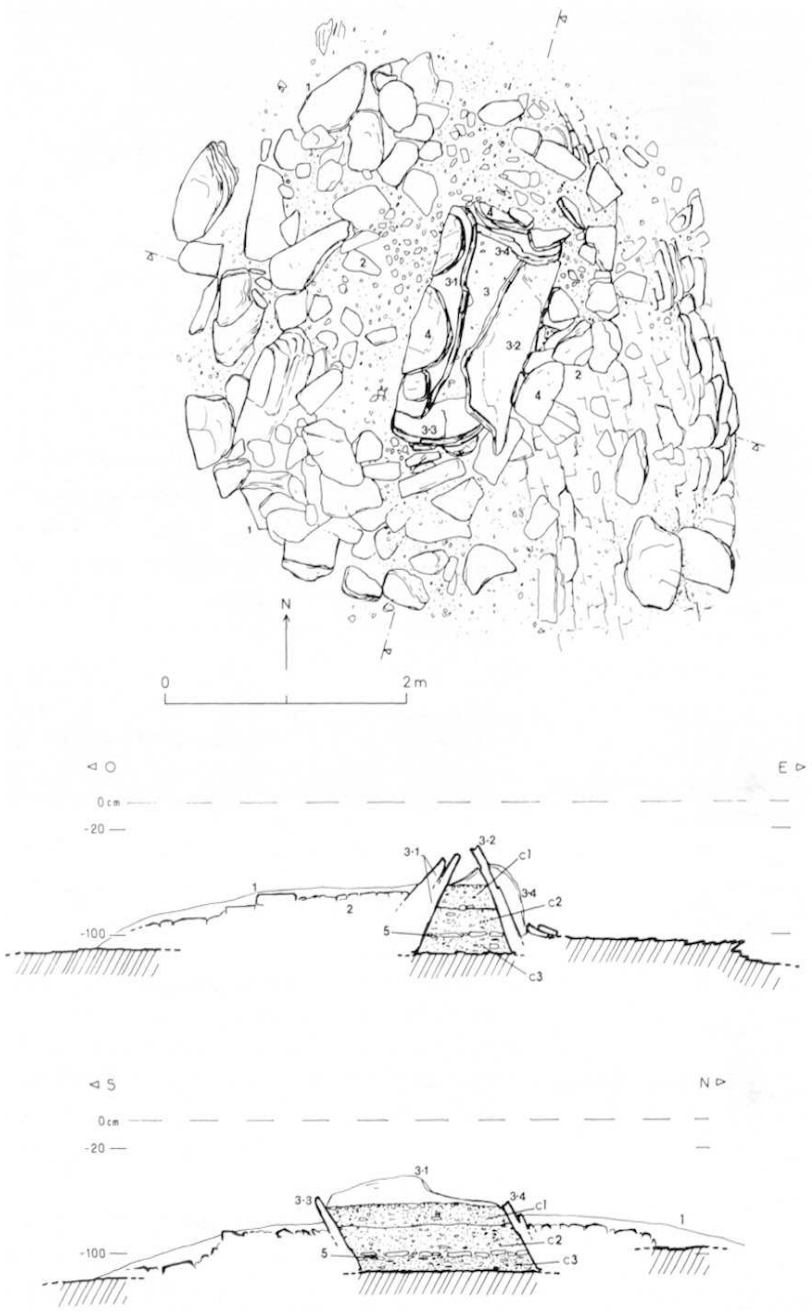

38 Peyraube 8. Plan et coupes.

également incliné vers l'intérieur de cette structure, tandis que le petit côté méridional, à l'inverse, présentait un devers vers l'extérieur. Trois genévriers avaient pris racine sur cette tombe, un dans le coffre et deux sur la butte. Le coffre a été fouillé par le G.A.R.A. en 1990 et restauré aussitôt après. Son remplissage, qui débutait 20 cm seulement au-dessous du point le plus haut du sommet des dalles latérales, ne présentait alors, semble-t-il, aucune trace de fouille antérieure clandestine. Les recherches programmées de 1992 ont permis de dégager et de fouiller les restes du tumulus entourant le coffre et d'effectuer le relevé complet des structures qui subsistaient.

L'ARCHITECTURE DU MONUMENT

♦ *Le coffre*

Le coffre (u.s. 3) forme en plan une parallélogramme de 1,50 m sur 0,75 m de dimensions intérieures (fig. 38 et 39). Son grand axe a un azimut magnétique de 19° Est (septembre 1992). Chaque côté est constitué d'une dalle micaschisteuse issue du substrat local. Les angles sont assemblés, à la base, sans débordement. La dalle formant le long côté ouest mesure 1,55 m de long, 0,80 m de haut et 0,08 m d'épaisseur (u.s. 3-1) ; elle est inclinée à 62° par rapport à l'horizontale. Celle du long côté est mesure 1,50 m de long, 0,85 m de haut et 0,10 m d'épaisseur (u.s. 3-2). Elle avait été cassée anciennement vers sa base, ce qui avait accentué son inclinaison vers l'intérieur du coffre, de l'ordre de 67° par rapport à l'horizontale, au point que son arête sommitale touchait presque celle de son homologue occidentale. Deux morceaux de sa base, encore en place au sud et au nord, témoignaient de sa position originelle. Le petit côté sud est fait d'une dalle de 0,81 m de long, 0,70 m de haut et 0,07 m d'épaisseur (u.s. 3-3), qui présente une inclinaison assez forte vers l'extérieur du coffre, de 60° par rapport à l'horizontale. Son vis-à-vis au nord est une dalle de 0,85 m de long sur 0,61 m de haut et 0,06 m d'épaisseur (u.s. 3-4), inclinée à 58° vers l'intérieur de l'édifice et appuyée sur la tranche de la dalle formant le long côté est (u.s. 3-2). La base de cette construction repose directement sur le substrat rocheux non aménagé. Quelques blocs de quartz (u.s. 6) servent de cales aux angles internes nord-ouest et sud-ouest, ainsi qu'à la moitié sud du long côté oriental u.s. 3-2.

Contre la face extérieure des dalles formant les parois de ce coffre, sont plaquées des dalles micaschisteuses plus petites et parfois des blocs de quartz : trois dalles de micaschiste contre la paroi nord, cinq dalles de micaschiste et deux blocs de quartz contre le côté est, six blocs de quartz contre le côté sud, et quatre dalles de micaschiste contre le côté ouest.

Le démontage de ces éléments a livré 6,2 g de charbons de bois qui ont été datés par le C14 (Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon 1 à Villeurbanne) : LY-6620 = 4675 ± 80 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 3600 à 3150 av. J.-C. ; dates les plus probables : 3424, 3497, 3379, 3470 av. J.-C.

39 Peyraube 8.
Vue cavalière prise du nord.

♦ ***Le tumulus***

Du tumulus, seule la base de la moitié occidentale apparaît conservée (u.s. 2) (fig. 38 et 39). Elle forme un cercle ou un ovale de 4,2 m de diamètre nord-sud. Elle est constituée de dalles de micaschiste larges et peu épaisses, très mal calibrées, de dimensions variables (jusqu'à 80 cm d'arête), reposant à plat ou selon un léger pendage, avec des orientations diverses. Elle inclut également quelques rares blocs de quartz. Entre ces éléments, prend place une terre jaunâtre enrobant de la pierraille et un gravier de micaschiste et de quartz. Dans la moitié orientale du tumulus, seuls subsistent quelques blocs encore en place sur le substratum rocheux. L'érosion, dans cette zone toute proche de la ligne de crête et de la falaise qui limite celle-ci vers l'est, suffit à expliquer la disparition presque totale de cette moitié de la construction.

La bordure conservée du tumulus (u.s. 1), de plan arrondi, est irrégulière. Elle est formée de dalles de dimensions globalement plus importantes, jusqu'à 70 cm d'arête, posées sur une de leur grande face, en position horizontale ou subhorizontale, la face étroite la plus longue et la plus rectiligne placée en parement. Mais du fait de la déclivité du substratum rocheux, certains blocs paraissent avoir bougé de leur position originelle.

L'ensemble de la calotte tumulaire repose directement sur le substrat rocheux. dont les bancs, en ce lieu, pointent très inégalement. La hauteur maximum conservée du tumulus est de 50 cm au-dessus du substrat où le monument est implanté ; celle du sommet du coffre est de 90 cm. Dans son état originel, ce tumulus devait donc avoir une hauteur supérieure, au moins 40 cm supplémentaires, de manière à recouvrir le coffre central.

La fouille du coffre et le dépot funéraire

♦ ***Fouille du coffre***

Le remplissage, conservé sur une cinquantaine de centimètres d'épaisseur, a été fouillé par le G.A.R.A. avant notre intervention (Salles 1990, 26). Il comprend trois couches, qui seront décrites de haut en bas (fig. 38). La partie sommitale est formée d'une couche de terre d'humus, de 15 à 20 cm d'épaisseur, sans vestige archéologique (couche 1). Au-dessous, la couche 2, épaisse de 20 à 25 cm, est composée de petites plaquettes de micaschiste, empilées en général par lits horizontaux séparés par de la terre de couleur brun clair. Cette couche incluait le dépôt sépulcral (fig. 40) : ossements humains incinérés, découverts "surtout dans la partie sud" du coffre ; trois tessons informes de céramique non tournée ; plusieurs maillons en bronze, déformés par le feu, provenant d'une chaînette, également dans la partie sud. Des traces d'oxyde de fer sont accrochées à l'un de ces maillons. Par tamisage, ont également été récupérés, un autre maillon, un petit fragment de bracelet fin auquel adhère un nodule de bronze fondu, un petit fragment de tige recourbée et un résidu de fonte, le tout en bronze. A la base de cette couche, a été dégagé un dallage de plaquettes de micaschiste plus ou moins jointives, en léger pendage vers le sud (u.s. 5). Dans la partie nord du coffre, sur l'axe longitudinal, dans une interruption du dallage, se trouvait un petit amas de terre "fine, noirâtre" mais pratiquement sans charbons de bois, de 25 cm de diamètre, et dont le tamisage n'a fourni aucun vestige archéologique, ossement ou objet d'accompagnement. Un petit bloc de quartz (10 x 20 cm) était posé sur cet amas ; un autre, plus petit, se trouvait en bordure au sud-ouest. Aucun prélèvement en vue d'analyse ne fut alors effectué. On ne manquera pas toutefois de faire le rapprochement avec le produit de décomposition noirâtre de Peyraube 6 (u.s. 5 ; voir *supra*). Sous la couche 2 prenait place un niveau épais de 10 cm (couche 3), formé de terre plus claire, presque jaune, stérile en document archéologique, prove-

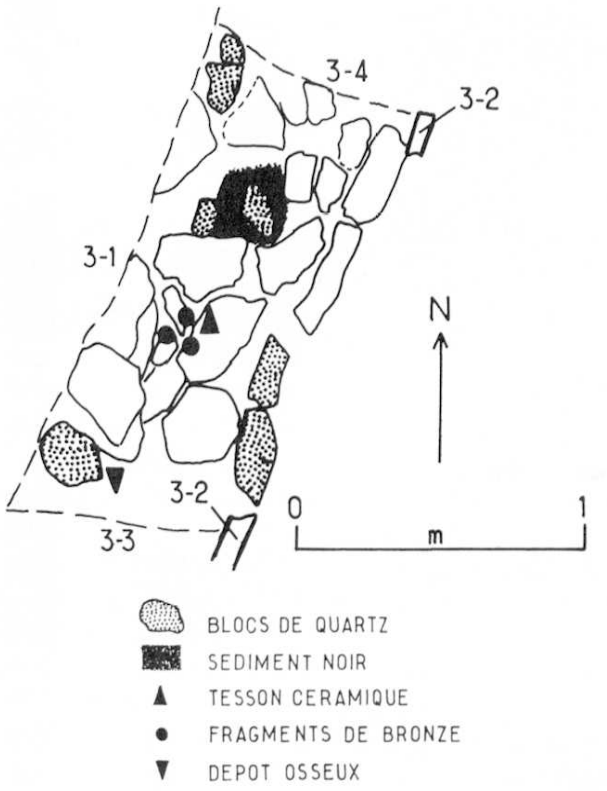

40 Peyraube 8. Répartition du dépôt funéraire dans le coffre (couche 2) et dallage de base u.s. 5.

nant très probablement de la décomposition du substratum micaschisteux qu'il surmonte. La partie inférieure de la couche 2 et la couche 3 enrobaient les blocs de quartz calant les bases des parois du coffre (u.s. 6).

♦ *Le dépôt funéraire*

• Les restes du défunt

Les restes osseux incinérés que nous avons étudiés, en tout 13 g, se rapportent au moins à un sujet, d'âge adulte d'après l'apex fermé d'une racine de dent, et dont le sexe ne peut être précisé. Il existe de fortes probabilités pour que cet adulte soit mort jeune, entre 20 et 30 ans, car les sutures crâniennes ne sont pas synostosées. Toutes les pièces retrouvées sont très fragmentées et très corrodées. Friables, elles laissent des traces blanchâtres au toucher. Les éléments de diaphyses sont fissurés en ondes concentriques (incinération d'os frais), et toutes les pièces présentent une couleur uniforme blanche résultant d'une crémation à haute température, entre 650 et 800° C selon le barème de Bonucci et Grazziani (1975). C'est aussi le témoignage d'une incinération homogène, sur un bûcher de taille importante, puisque la même couleur affecte les fragments crâniens et ceux du tronc, des membres supérieurs et inférieurs.

Toutes les parties du squelette paraissent attestées, crâne, tronc et membres (au moins le supérieur). Les restes se répartissent de la manière suivante :

– crâne (poids total : 2 g) : 3 fr. de voûte crânienne dont 1 avec sutures non synostosées ; 6 fr. de la base du crâne ou de la face ; 1 racine de molaire supérieure ou inférieure avec apex fermé.
– tronc (poids total : 0,2 g) : 1 fr. de côte.
– membres (poids total : 7,7 g) : 1 fr. de diaphyse de phalange proximale ou moyenne de la main ; 13 fr. de diaphyse des os des bras, avant-bras, cuisses ou jambes ; 10 fr. de diaphyse des os des bras, avant-bras, cuisses, jambes, mains ou pieds ;
– 7 fr. indéterminés et esquilles (poids total : 3 g).

• Le mobilier

Des trois tessons en céramique non tournée découverts, seul est conservé un petit fragment de la base du col d'une urne fine, à surface polie, parois d'épaisseur régulière et pâte marron en surface, rose à gris en épaisseur.

– un fragment de bracelet-armille en bronze ayant subi l'action d'un feu secondaire, auquel adhère un fragment de bronze en fusion ; tige de section rectangulaire à angles arrondis, de 2,6 mm sur 1,5 mm ; longueur conservée : 17,3 mm (fig. 41, n° 1).

– un morceau de chaînette comprenant 8 maillons solidaires en bronze, de forme ovalaire (8 mm sur 4,5 mm à l'extérieur et 6,2 mm sur 2,7 mm à l'intérieur) et de section semi-circulaire (1,9 mm sur 0,9 mm) (fig. 41, n° 4) ; ces maillons ne portent pas de trace d'un feu secondaire, mais sont collés entre eux par la corrosion.

– deux maillons de chaînette en bronze, circulaires (diamètre extérieur : 5,5 mm ; diamètre intérieur : 4 mm ; épaisseur : 1,5 mm), de section semi-circulaire (1,7 sur 1,5 mm) (fig. 41, n° 2). Ces deux éléments ne sont pas brûlés ; l'un d'eux est enrobé par la corrosion d'un objet en fer, sans doute un maillon.

– un maillon de chaînette en fer, ouvert, circulaire (diamètre extérieur : 5,4 à 5,9 mm ; diamètre intérieur : 3,9 à 4,4 mm), et de section circulaire (diamètre de la section : 1,5 mm) (fig. 41, n° 3).

– un fragment de tôle de bronze partiellement repliée, déformée par un feu secondaire, auquel adhère un petit morceau d'ossement incinéré (dimensions : 11,5 mm sur 5,2 mm ; épaisseur : 0,7 mm) (fig. 41, n° 5) ; il n'est pas possible de déterminer l'objet dont provient cet élément.

♦ *Datation du dépôt funéraire*

Ce mobilier est peu caractéristique mais la présence d'objets en fer interdit de le placer avant l'Age du fer. L'aspect du tesson d'urne non tournée conservé et les morceaux de bracelet-armille en bronze invitent à dater ce dépôt funéraire au premier Age du fer.

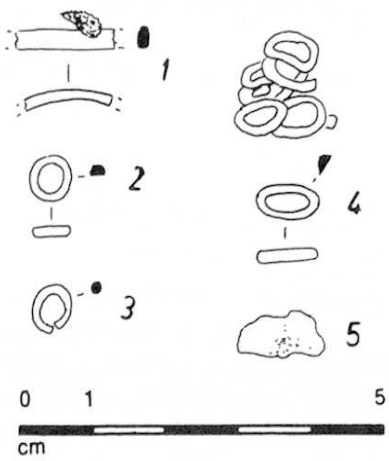

41 Peyraube 8. Mobilier métallique ; n° 1, 2, 4 et 5 : bronze ; 3 : fer.

Histoire du monument et étapes du rituel

Les charbons de bois découverts entre les dalles adossées à l'extérieur du coffre et qui sont des éléments constitutifs de cette structure, placent la construction au Néolithique final. Quelque 2 500 ans plus tard, au premier Age du fer, ce monument fait l'objet d'une réutilisation à des fins funéraires dont les différentes étapes peuvent être décrites, d'après les données observées, de la manière suivante :

• Le cadavre d'un adulte est incinéré sur un bûcher dressé en un lieu différent de celui de la sépulture, avec certains de ses objets de parure (bracelets-armilles), mais pas tous (chaînette). Un autre objet que marque le fragment de tôle de bronze, parure ou ustensile, l'accompagne sur l'*ustrinum*.

• Le coffre fait alors l'objet d'une vidange aussi complète que soigneuse puisqu'aucun document antérieur n'a été recueilli lors de la fouille.

• Un produit non déterminé, qui a laissé sa trace sous la forme d'un petit amas de sédiment noirâtre, est placé dans un creux entre des éléments du dallage de base du coffre.

• En même temps que l'on emplit le coffre de terre et de plaquettes de micaschiste disposées horizontalement (couche 2), on disperse quelques éléments ramassés sur le bûcher, os du défunt, objets en bronze (éléments de parure et peut-être autre ustensile) déformés par le feu, ainsi que quelques tessons de poterie. On y ajoute un autre élément de parure, la chaînette en bronze et en fer, n'ayant pas, pour sa part, séjourné sur le bûcher funèbre, ou du moins n'ayant pas subi l'action de ce feu. Une forte pression est alors exercée sur la dalle du long côté oriental du coffre depuis l'extérieur, afin de l'incliner vers son homologue de l'ouest jusqu'à ce que les sommets des deux parois se touchent presque et que le coffre soit mieux "fermé". Cette action entraîne la cassure horizontale de la dalle est près de sa base. La couche 2 était-elle complète lors des fouilles du G.A.R.A. et disposons-nous de la totalité du dépôt funéraire effectué, ou bien représente-t-elle seulement la base de celui-ci ? La partie haute du comblement ne nous est pas parvenue. La présence d'une couche d'humus à l'intérieur du caisson (couche 1), au-dessus de la couche 2, n'est pas une preuve d'ancienneté de la destruction de la partie haute du comblement, cet humus pouvant se former rapidement dans un tel lieu protégé de l'érosion.

• Que la couche 2 représente, ou non, la totalité du dépôt funéraire, il convient d'imaginer l'apport d'une couche de pierrailles et de pierres la surmontant et la scellant, jusqu'au sommet des dalles du coffre.

• L'aménagement de la partie sommitale du tumulus ne nous est pas connu : le monument pouvait avoir soit la forme d'un cylindre à sommet plat, de 4,2 m de diamètre et, au minimum, 0,9 m de hauteur (hauteur des parois du coffre), soit celle d'un cylindre moins élevé, surmonté d'une calotte sphérique englobant le sommet du coffre.

3.8. PEYRAUBE 9

Etat et aspect avant la fouille

Avant le début des travaux, Peyraube 9 se présente sous la forme d'une vigoureuse éminence de pierres et de terre à sommet aplati. Comme elle est installée sur une ligne de crête en pente du nord vers le sud, cette butte se confond au nord avec la remontée du terrain environnant, tandis que du côté opposé, elle domine le sol naturel d'une hauteur de l'ordre d'un mètre (fig. 42 et 44). Elle est partiellement recouverte d'une végétation arbustive et trois gros pins pinastres ont poussé dans le quart sud-est. Deux parements circulaires concentriques sont partiellement visibles, disparaissant vers le nord à mesure que remonte le terrain naturel. Dans la partie sud-ouest, le parement périphérique, conservé sur 40 cm de hauteur, a semble-t-il fait l'objet d'un remontage partiel postérieur à l'Antiquité, car les pierres de la partie supérieure du parement ne sont pas liées avec de la terre. Aucune fouille ni dégât récent ne semble avoir affecté ce monument, qui, seulement repéré par le G.A.R.A., a été intégralement fouillé lors des recherches programmées en 1992.

L'enlèvement des pins, de la végétation arbustive, de la terre d'humus superficielle, des éboulis de pierres en périphérie et le nettoyage fin de la surface supérieure de la calotte (u.s. 1), font apparaître les structures suivantes (fig. 43 et 44) :

42 Peyraube 9. Plan topographique (équidistance des courbes : 10 cm) ; 5 : sommet de dalle verticale ; en *tiretés*, structures sous-jacentes (12 et 13 : parements ; 6 : dalle verticale ; 10 : coffre périphérique).

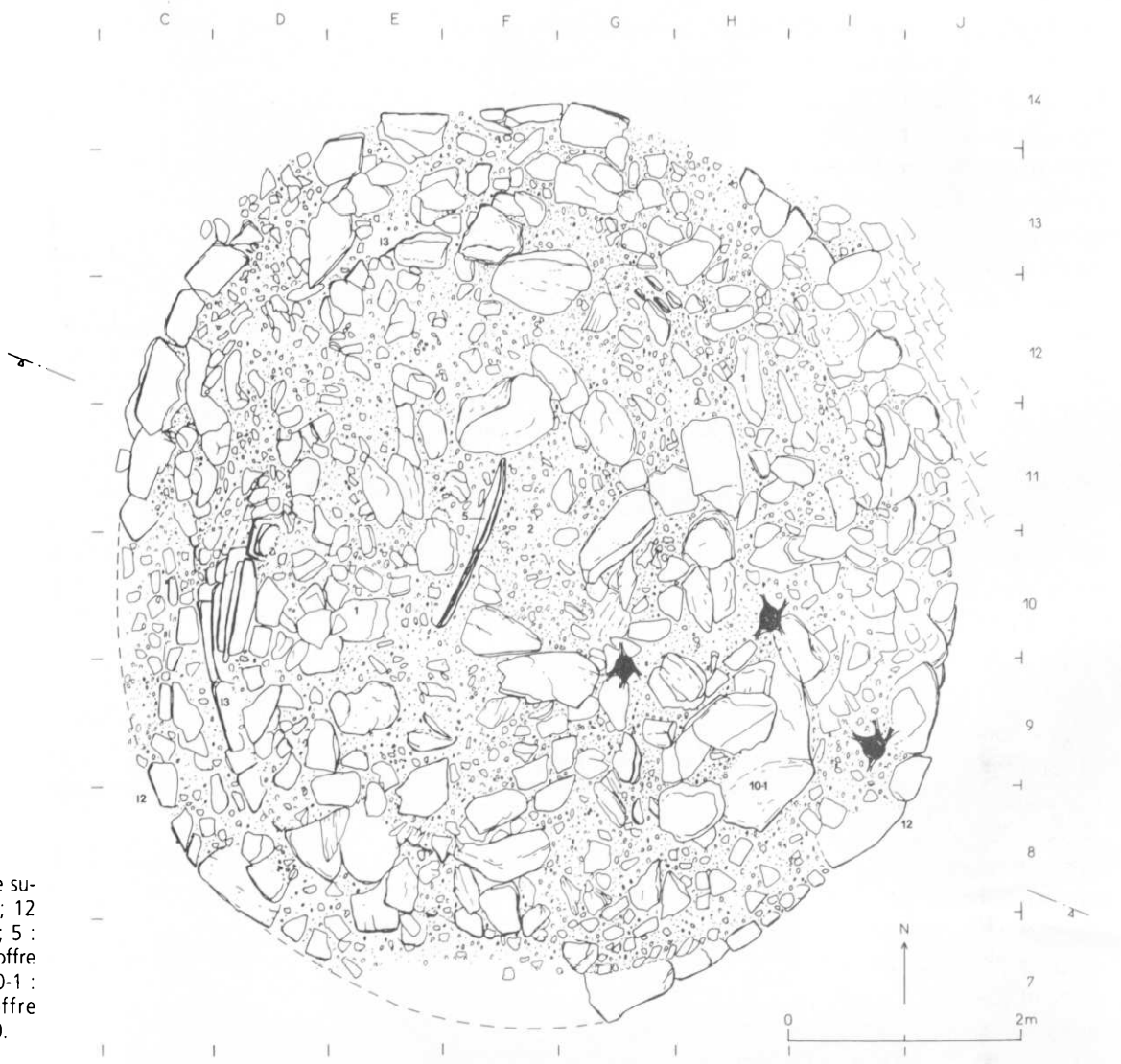

43 Peyraube 9. Surface supérieure du tertre ; 12 et 13 : parements ; 5 : dalle verticale du coffre central u.s. 5-6 ; 10-1 : couverture du coffre périphérique u.s. 10.

44 Peyraube 9. Surface supérieure du tertre ; vue cavalière prise de l'ouest.

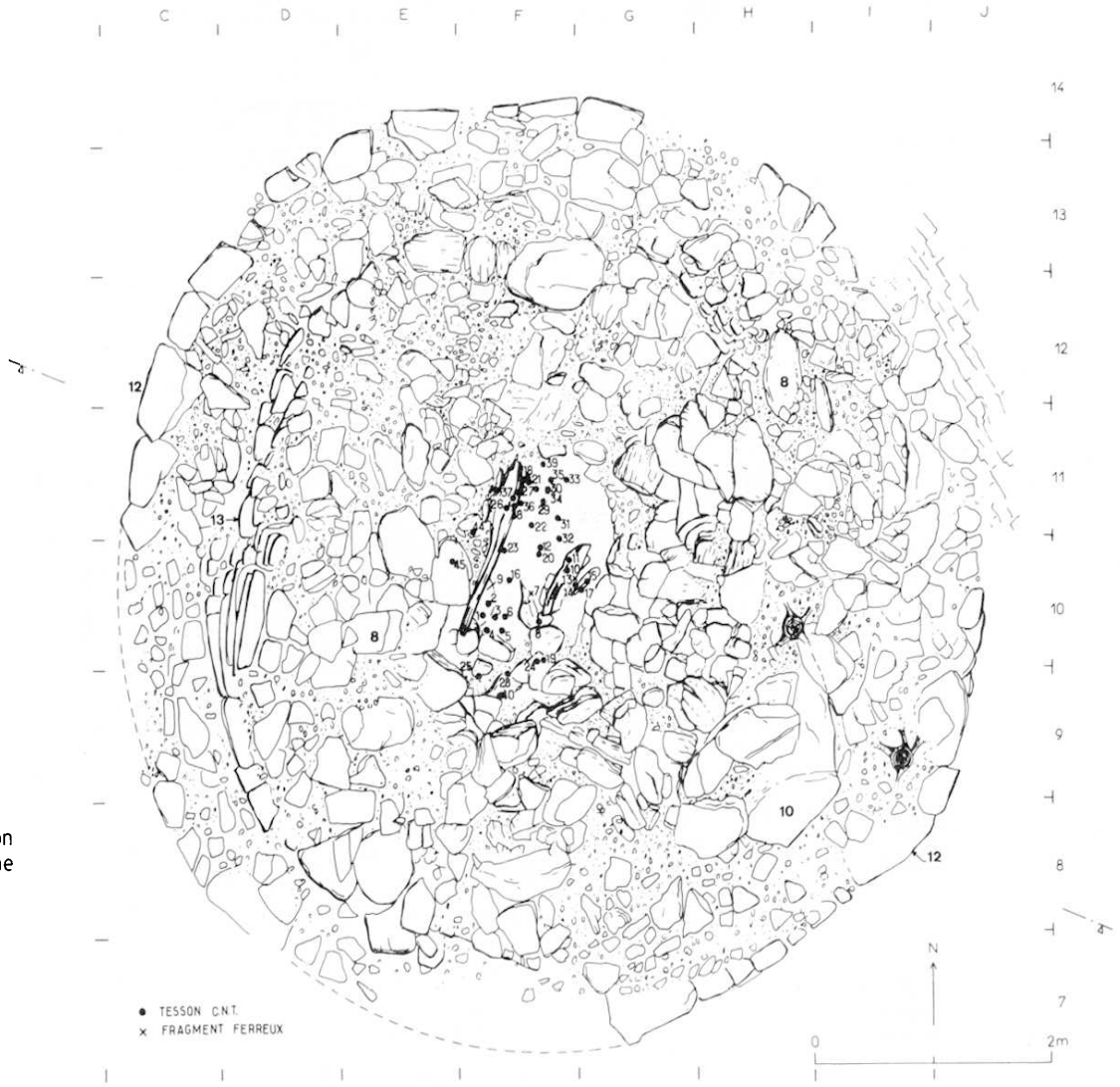

45 Peyraube 9. Répartition des tessons de l'urne non tournée.

– u.s. 12 : parement périphérique du tumulus, reposant sur le substrat micaschisteux, conservé par endroits dans la moitié sud du tertre sur quatre assises et une trentaine de centimètres de haut. Il décrit un cercle de 7,2 à 7,4 m de diamètre. Il est formé de dalles de micaschiste mal calibrées, de dimensions très variables, jusqu'à 80 cm d'arête, posées horizontalement sur une de leur grande face, la tranche la plus longue et la plus rectiligne posée en parement.

– u.s. 13 : parement interne, concentrique, à 0,6/0,7 m de distance de la bordure du tertre, délimitant un cercle de 5,6 m de diamètre environ, conservé sur cinq assises, et présentant un fruit irrégulier mais nettement prononcé dans le quart nord-ouest, jusqu'à 70° d'inclinaison. Les éléments qui le composent sont semblables à ceux de la bordure périphérique. Ce parement n'est pas construit d'un seul jet sur l'ensemble de son pourtour ; deux ruptures dans son tracé sont décelables dans le quart sud-est (u.s. 14).

– u.s. 8 : calotte tumulaire, formée de dalles de micaschiste, de pierrailles (schiste et quartz) et de terre d'humus. Les dalles sont mal calibrées, jusqu'à 90 cm d'arête, posées à plat. Le centre du tertre est légèrement déprimé (u.s. 2-1 et u.s. 2) ; de grosses pierres (jusqu'à 90 cm d'arête), sur le pourtour de cette dépression, présentent un pendage rayonnant. Cette dépression est limitée vers l'ouest par le sommet d'une dalle de micaschiste longue de 145 cm, de direction nord/nord-est - sud/sud-ouest, plantée en oblique très prononcé (u.s. 5). Cette dernière fait partie d'une structure centrale plus complexe (u.s. 5-6) que révèlera la fouille de la calotte. Par ailleurs, dans le quart sud-est de l'édifice, une grande dalle micaschisteuse horizontale de plan trapézoïdal (u.s. 10-1), émerge partiellement à la surface conservée de la calotte. Visible sur une longueur de 1,2 m elle est engagée vers le nord-ouest sous la partie haute de la calotte tumulaire, dans le prolongement du parement intérieur u.s. 13 qui n'est toutefois pas présent dans ce secteur. La fouille montrera que cette dalle u.s. 10-1 recouvre un petit caisson remanié (u.s. 10-11). L'ensemble du monument a l'aspect d'une petite tour tronconique à degrés (fig. 47).

La composition de la calotte tumulaire

La calotte u.s. 8 est constituée d'un amas de dalles de micaschiste, avec quelques blocs de quartz, de la pierraille et de la terre jaune interstitielle (u.s. 8-2) (fig. 43). Les dimensions de ces blocs sont très variables et peuvent atteindre 60 cm de côté. Ces éléments sont disposés de préférence subhorizontalement. Les intervalles sont colmatés par une terre jaunâtre provenant de l'infiltration et de la décomposition du micaschiste. L'ensemble noie la dalle plantée de chant u.s. 5. Une couche de terre d'humus grisâtre recouvre la calotte. Discontinue, elle a une épaisseur variable en fonction du caractère plus ou moins proéminent des pierres sousjacentes (u.s. 8-1).

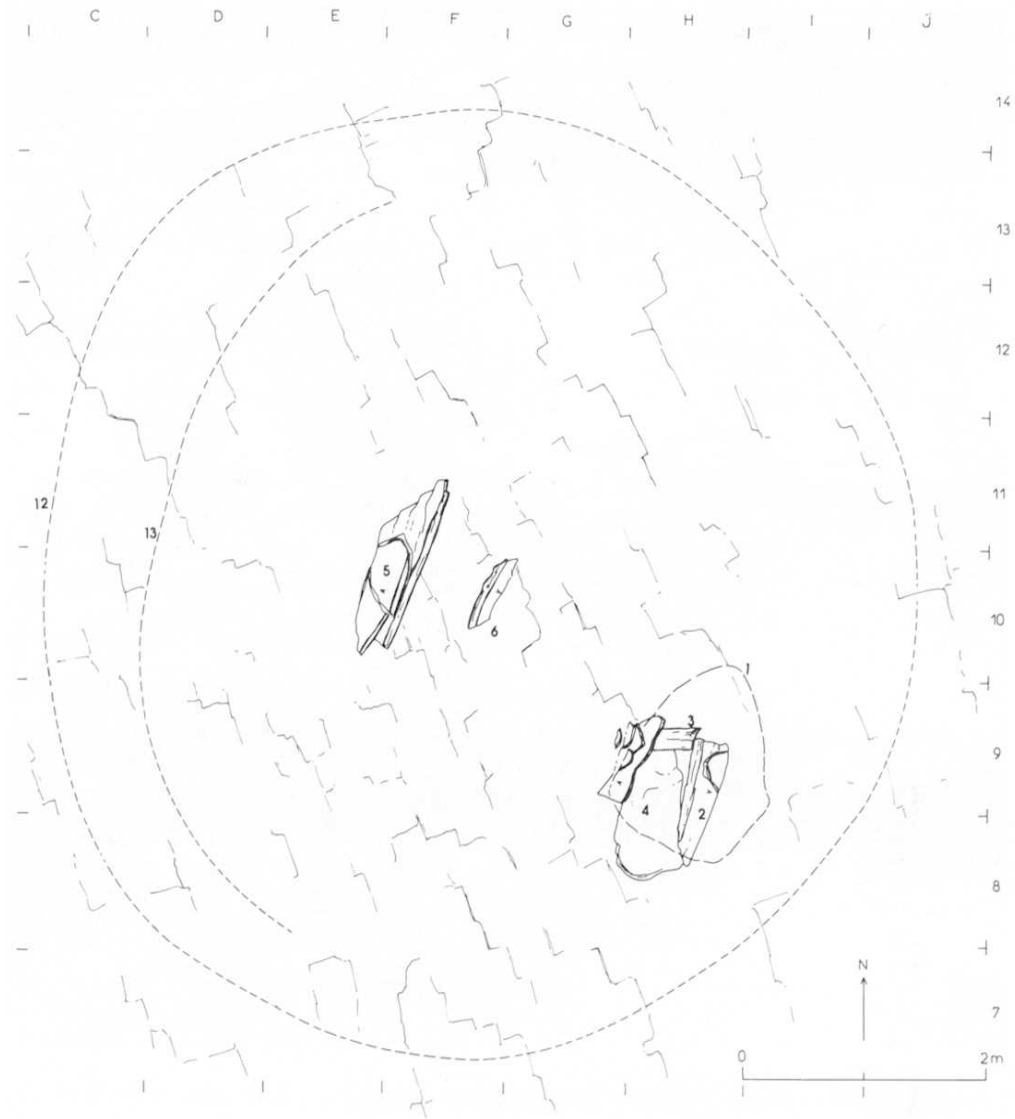

46 Peyraube 9. Structure de la base du monument ; 5-6 : vestiges d'un coffre central ; 1-4 : coffre périphérique.

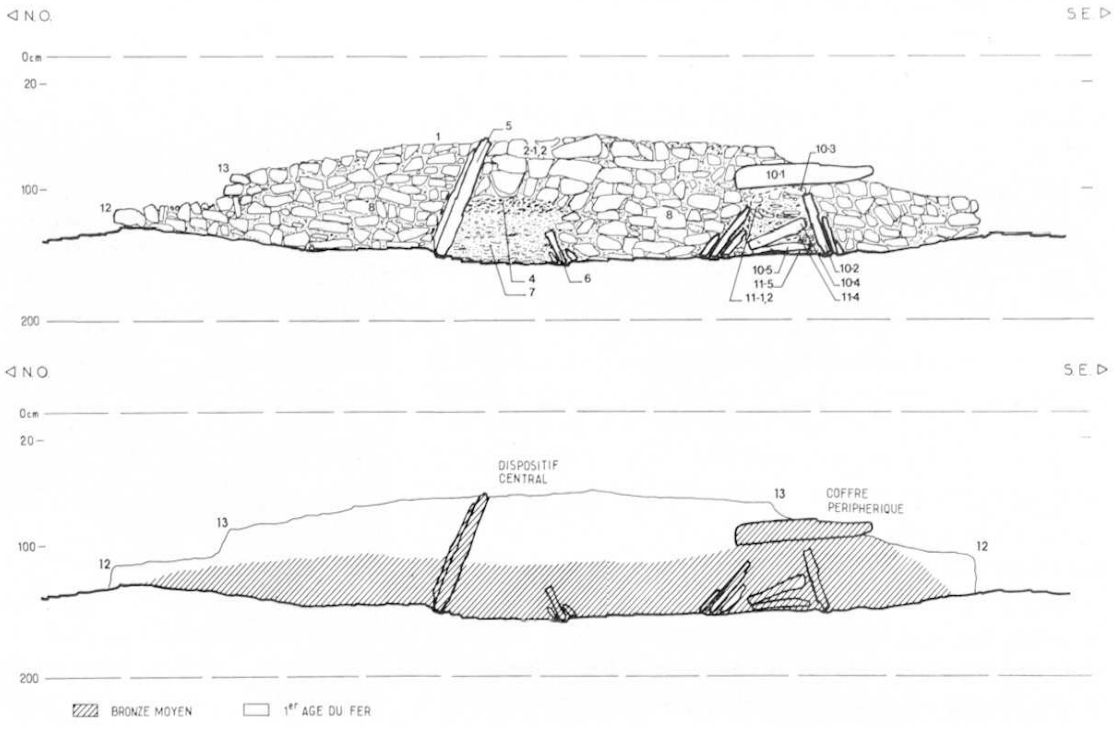

47 Peyraube 9. Coupe nord-ouest/sud-est et interprétation des différentes phases architecturales du monument.

48 Peyraube 9. Vue de la base du monument prise de l'ouest ; au premier plan à gauche, parements u.s. 12 et 13 ; au centre dalle u.s. 5 du coffre central ; au fond, caisson périphérique u.s. 10.

Le sommet de la calotte est affecté par une légère dépression d'environ 1 m de diamètre (u.s. 2), limitée vers l'ouest par le sommet de la dalle u.s. 5. Profonde de 10 à 15 cm, elle est remplie, de haut en bas, d'une terre d'humus grisâtre de 1 à 2 cm d'épaisseur (u.s. 2-1) et d'une terre jaune de décomposition du micaschiste enrobant de petites pierres micaschisteuses (u.s. 2-2). Cette dernière couche a livré deux tessons de céramique vernissée d'époque moderne. A la base, apparaissent les éléments constituant la calotte, selon des modalités — dimensions, pendages, orientations — semblables à celles du reste du tertre.

Les structures internes

La calotte recouvre deux dispositifs internes, l'un au centre, composé de deux dalles parallèles (u.s. 5-6), l'autre, un petit coffre périphérique, dans le quart sud-est (u.s. 10-11) (fig. 45 à 48).

♦ ***Le dispositif central*** (u.s. 5-6)

Le dispositif central est formé de deux dalles parallèles, orientées nord/nord-est - sud/sud-ouest placées à 90 cm l'une de l'autre, de dimensions, et en particulier de hauteur, très différentes. Il s'agit très probablement des restes d'un

49 Peyraube 9. Caisson périphérique u.s. 10.

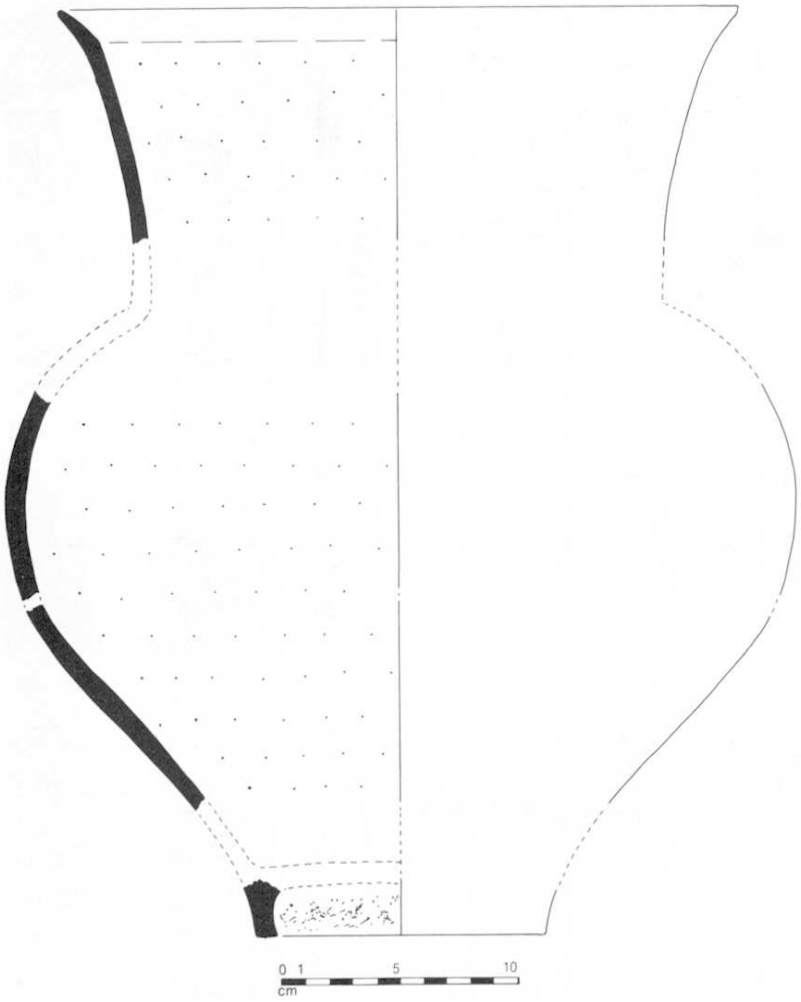

50 Peyraube 9. Urne non tournée.

coffre dont le grand axe a un azimut magnétique de 25° Est (avril 1992). La dalle occidentale (u.s. 5) mesure 1,45 m de long et 0,98 m de largeur pour 0,10 à 0,12 m d'épaisseur. Elle est posée en oblique sur une de ses longues tranches, à 67° par rapport à l'horizontale, dans une étroite tranchée de fondation creusée dans le substrat rocheux. Son sommet surplombe de 94 cm le substrat. Des dalles plus petites et plus fines sont adossées contre sa face occidentale. La dalle orientale (u.s. 6) est beaucoup plus petite : 0,60 m de long, 0,28 m de large et 0,07 m d'épaisseur maximum. Elle est posée également dans une petite tranchée de fondation creusée dans le substrat, en oblique, à 63° par rapport à l'horizontale, inclinée vers la dalle occidentale (u.s. 5). Une dallette parallèle en assure le calage à l'ouest, tandis qu'une autre est adossée contre sa face orientale.

Un remplissage de pierres, pierrailles et terre interstitielle identique à celui du reste de la calotte affecte la partie supérieure de ce dispositif contre la face orientale de la dalle u.s. 5, sur une épaisseur de 40 à 50 cm. A la base de ce niveau, ont été découverts 150 tessons (dont une quinzaine de gros morceaux recassés sur place) et de nombreuses esquilles appartenant à un vase non tourné très incomplet, ainsi que cinq morceaux de fer très oxydés sans forme reconnaissable. Ces tessons présentent pour la plupart un pendage horizontal ou légèrement oblique, rarement vertical. Ils se répartissent sur 12 cm de profondeur, selon une aire demi-circulaire (u.s. 4) ayant pour base la face orientale de la dalle u.s. 5. Cette aire dépasse de très peu cette dalle au nord et au sud, et vers l'est, elle surmonte la dalle orientale u.s. 6, non visible encore à ce niveau (fig. 45).

Les tessons de poterie de l'u.s. 4 appartiennent à une urne non tournée de grandes dimensions (hauteur de l'ordre de 35 cm et diamètre maximum de l'ordre de 33 cm), à grand col divergent, bord à méplat, panse globuleuse à profil arrondi, non décorée, et pied annulaire bas (fig. 50). La pâte est beige à rosé et à gris en surface ; l'épaisseur des parois est régulière et la surface extérieure est soigneusement lissée, voire polie. Il s'agit d'une forme typique du début du premier Age du fer du Languedoc oriental (faciès suspendien).

Au-dessous de l'u.s. 4 se trouve une couche de terre très jaune contenant de petits éclats aigus de micaschiste, épaisse de 30 cm (u.s. 7). Elle surmonte directement le substratum rocheux, et recouvre entièrement la dalle orientale u.s. 6 (fig. 47). Cette couche ne renferme aucun document archéologique, ossement ou objet, à l'exception de quelques charbons de bois épars qui ont fait l'objet d'une datation C14 (Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon 1 à Villeurbanne) : LY-6269 = 3460 ± 60 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 1934 à 1639 av. J.-C. ; dates les plus probables : 1758, 1849, 1809, 1709 av. J.-C. Cette datation nous renvoie au Bronze moyen (Gascó 1990, 391-393).

♦ ***Le coffre périphérique*** (u.s. 10-11)

Dans le quart sud-est du tumulus, la dalle horizontale u.s. 10-1, visible dès le dégagement de la surface conservée du monument, recouvre, en débordant largement, un petit caisson rectangulaire de 1 m de long sur 0,50 m de large, orienté nord/nord-est - sud/sud-est, dont la paroi occidentale est endommagée (fig. 43 et 45 à 49). Le long côté oriental est formé par une dalle oblique à 69°, inclinée vers l'intérieur du coffre, longue de 0,98 m, large de 0,48 m, et épaisse de 10 cm (u.s. 10-2). Le petit côté nord est constitué par une dalle verticale de 0,5 m de long, 0,48 m de large et 0,20 m d'épaisseur, formant un angle de 70° avec le côté est (u.s. 10-3). La dalle du côté ouest (1 x 0,56 m) a été retrouvée couchée en oblique à l'intérieur du caisson

(u.s. 10-4). L'orientation de ce caisson (azimut magnétique de son grand axe de 25° Est en avril 1992), est très semblable à celle des restes du dispositif central u.s. 5-6.

Ce caisson n'était pas complètement comblé (fig. 47) : entre la dalle de couverture u.s. 10-1 et le sommet du remplissage u.s. 11-1, subsistait un petit espace libre. La surface du remplissage (u.s. 11-1) est composée d'humus et de restes végétaux apportés par de petits animaux. En dessous se trouve une terre jaune d'infiltration, très pulvérulente, qui inclut quelques éclats de micaschiste (u.s. 11-2). Cette couche repose sur la dalle couchée 10-4 qui constituait très probablement le long côté occidental du coffre. Son épaisseur varie donc de 12 cm au sud-ouest à 4 cm au nord-est. Sous la dalle u.s. 10-4, couche de terre jaune de décomposition du schiste, mêlée à de petits éclats de schiste et à des charbons de bois (u.s. 11-4). Ce sédiment est nettement différent de celui qui se trouve entre les blocs de la calotte (u.s. 08) : il ressemble plutôt au déblai d'une fosse creusée dans le substrat micaschisteux. A la base de cette couche, dalle horizontale (u.s. 10-5) formant le fond du coffre. Au-dessous, prend place une couche de terre jaune avec éclats de schiste de décomposition du substratum (u.s. 11-5), reposant sur ce dernier. Hormis les charbons de bois de la couche u.s. 11-4, malgré un tamisage de la totalité des sédiments à la maille 1 mm, cette structure n'a livré aucun document archéologique, ossement ou objet.

Des charbons de bois provenant de la couche u.s. 11-4, donc antérieure à l'affaissement de la dalle u.s. 10-4 qui constituait le côté occidental du coffre, ont également été datés par le C14 (Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon 1 à Villeurbanne) : LY-6270 = 3580 ± 55 BP ; intervalle en années réelles après correction dendrochronologique (95 % de confiance) : de 2110 à 1781 av. J.-C. ; dates les plus probables : 1933, 2009, 1829, 1789 av. J.-C. Cette datation est semblable à la précédente et nous renvoie également au Bronze moyen (Gascó 1990, 391-393).

Le matériel archéologique découvert dans la calotte tumulaire

A l'intérieur de la calotte du tumulus, mais à l'extérieur des deux structures, dispositif central u.s. 5-6 et coffre périphérique u.s. 10-11, ont été découverts de petits morceaux de charbons de bois dispersés à différentes hauteurs. Une seule concentration a été remarquée contre la paroi sud-est du coffre u.s. 10-11, à l'extérieur de celle-ci. Par ailleurs six tessons — en particulier un morceau de bord et un de col — provenant de l'urne non tournée dont de nombreux fragments gisaient dans la structure centrale (u.s. 4) contre et immédiatement à l'est de la dalle u.s. 5, ont été trouvés à l'ouest de l'autre côté de cette dalle et à proximité immédiate de celle-ci, à la même profondeur que l'u.s. 4 ou même plus bas. Deux d'entre eux étaient même plaqués contre la face occidentale de cette dalle u.s. 5 (fig. 45).

Le substrat rocheux (u.s. 14)

A la base des structures précédemment décrites, le substrat rocheux est constitué de minces strates de micaschiste redressées à la verticale. Les extrémités de celles-ci, très fragiles, sont délitées et ont donné naissance à un fin gravillon enrobé dans de la terre jaune qui colmate les creux. Les pierres de la calotte du tumulus reposent tantôt directement sur le substrat, tantôt sur cette mince couche de désagrégation. Au centre du tertre, sous le dispositif u.s. 5-6, le substrat a été légèrement creusé, et deux rainures longitudinales pratiquées pour asseoir la base des dalles u.s. 5 et u.s. 6.

Datation et histoire du monument

Les remaniements architecturaux constatés, notamment dans les deux structures internes, dispositif central u.s. 5-6 et coffre périphérique u.s. 10-11, et l'écart chronologique entre les charbons de bois du Bronze moyen situés à la base de ces deux ouvrages, et l'urne non tournée du premier Age du fer dont des fragments ont été répandus dans le dispositif central transformé et ailleurs dans la calotte tumulaire, suggèrent l'existence d'au moins deux grands moments dans l'utilisation de ce monument.

Le premier état de la construction remonte au moins au Bronze moyen, entre le XX^{e} et le XVII^{e} s. av. J.-C. S'y rapportent le remplissage entre la base de la dalle u.s. 5 et la dalle u.s. 6, et celui du fond du coffre u.s. 10-11 sous la paroi couchée u.s. 10-4. Il s'agit là de la datation du début du remplissage de ces deux structures ; mais aucun indice ne permet de penser que l'édification du monument est plus ancienne. La structure centrale u.s. 5-6 était certainement alors plus complexe. La dalle u.s. 6 semble en effet avoir été tronquée et devait se prolonger pour former avec son vis-à-vis de l'ouest un dispositif en bâtière ou de forme proche. Des dalles plantées perpendiculairement aux parois u.s. 5 et 6 ont pu fermer les petits côtés d'un coffre rectangulaire ainsi délimité. Toutefois, de ceux-ci, aucune trace n'a été retrouvée. Le petit coffre périphérique u.s. 10-11, dont seuls trois côtés subsistaient en place ou en position remaniée, devait également être pourvu d'une dalle constituant la paroi méridionale. D'autre part, les destructions que cette structure a subies n'ont pu être faites qu'avant le recouvrement de l'ensemble par la dalle u.s. 10-1. Mais cette dernière action a dû avoir lieu à une époque où la fonction première de ce coffre, bien que remanié, impliquait encore un certain respect de ce dispositif. Enfin, ces deux structures, u.s. 5-6 et 10-11 devaient alors être enfouies sous un amoncellement de blocs de pierres et/ou de terre dont il est difficile de juger de l'ampleur après la réutilisation au premier Age du fer.

Les témoignages du remploi de cette construction au premier Age du fer affectent des parties profondes du monument qui n'ont pas été atteintes, semble-t-il, par un trou qui

aurait été creusé secondairement dans un amoncellement de matériaux préexistant. Dans la partie centrale, l'épandage des tessons de l'urne a été effectué juste au-dessus de la partie de la paroi u.s. 6 laissée en place. Des tessons du même récipient ont été éparpillés dans la calotte tumulaire, à l'ouest de la dalle u.s. 5, contre elle ou à proximité, profondément, jusqu'à 10 ou 15 cm seulement du socle rocheux sur lequel est bâti le monument (la composition même de la calotte, pierres et terre colmatant les insterstices, paraît interdire toute descente accidentelle importante de ces documents sous l'effet d'agents naturels ou l'action d'animaux). D'autre part, le prolongement du tracé du raidisseur supérieur u.s. 13, passe immédiatement sur la dalle u.s. 10-1 recouvrant le coffre périphérique u.s. 10-11. Ce parement a donc été bâti postérieurement au Bronze moyen et le parallélisme entre les deux raidisseurs concentriques, u.s. 13 et u.s. 12 implique par ailleurs leur contemporanéité : tous deux doivent être rapportés au premier Age du fer.

La réutilisation protohistorique a donc affecté un monument très arasé : seule pouvait subsister alors semble-t-il la moitié inférieure de ce qui était conservé au moment du début des fouilles ; mais l'absence de tout document mobilier rapportable à l'époque de la première utilisation, au Bronze moyen, pourrait indiquer une destruction encore plus profonde. Cette démolition de la partie supérieure est-elle due aux utilisateurs du premier Age du fer ou résulte-t-elle d'actions ayant concerné l'édifice dans les quelque dix ou douze siècles séparant les deux phases ? Le maintien en place de structures fragiles comme la dalle u.s. 5 impliquerait plutôt une dégradation précédant de peu le remploi, et peut-être occasionnée par elle.

Les transformations du coffre périphérique u.s. 10-11 posent un problème spécifique. Aucun indice ne permet de supposer un lien avec l'action subie par le monument au premier Age du fer : aucun objet ou matériel pouvant être rapporté à cette époque n'y a été découvert et la dalle de couverture a alors été respectée. Les modifications de cette structure ont dû avoir lieu entre le Bronze moyen et le premier Age du fer.

Il reste à tenter de préciser les deux utilisations successives. Pour le Bronze moyen aucun vestige mobilier ou reste d'ossement ne permet de caractériser la fonction du monument. Des os non incinérés ont pu ne pas se conserver dans un terrain aussi acide ; mais que penser de l'absence de toute pièce mobilière ? Rituel funéraire n'impliquant pas le dépôt d'objets, parures ou pièces d'habillement, armes, outils, ustensiles, vases à offrandes, dans la tombe ? Ou bien destruction du mobilier funéraire au Bronze moyen (?), au premier Age du fer (?) ou entre les deux phases (?), si complète qu'elle ne laisse rien subsister du dépôt primitif et aussi efficace que le tamisage des archéologues ? La logique semble privilégier la première hypothèse.

Pour le premier Age du fer seuls figurent des tessons d'un vase non tourné incomplet et des fragments ferreux. Ce dépôt a été effectué de part et d'autre de la dalle u.s. 5, qui a dû jouer un rôle déterminant dans la localisation de celui-ci (protection ? et/ou signalisation ?), mais principalement du côté de la structure centrale. L'absence de dépôt osseux humain est remarquable : aucun os n'a en effet été retrouvé dans ce tertre. Deux hypothèses se présentent dès lors. Ou bien le défunt n'a pas été incinéré, à la différence de ceux qu'abritaient les autres tertres de Peyraube, et dans ce cas les restes ont pu très bien disparaître du fait de l'acidité du milieu ambiant. Ou bien aucun dépôt de restes humains n'a été effectué à Peyraube 9. Un tel manque est cependant un fait bien connu dans les tumulus des Garrigues (Dedet 1992, 95) ou des Grands Causses voisins : une proportion non négligeable de tertres y est dépourvue de tout os humain, bien que ces monuments possèdent par ailleurs les mêmes caractères architecturaux que les tumulus où figurent les os du défunt, et qu'ils livrent un mobilier d'accompagnement de même type, quoique globalement plus restreint. Ici, l'architecture comme le matériel découvert invitent à ranger ce monument dans la sphère funéraire, sans que l'on puisse réellement choisir entre les deux hypothèses.

3.9. PEYRAUBE 10

Etat du monument avant les travaux

Avant le début des travaux seul l'angle d'un coffre est visible, émergeant d'une végétation de bruyère très dense : parties supérieures de deux dalles plantées de chant disposées à angle droit, auxquelles sont adossées vers l'extérieur d'autres dalles plantées en oblique. Le tumulus n'apparaît pas. Ce coffre a fait l'objet, en 1990, d'un dégagement superficiel par les membres du G.A.R.A., avec "criblage des déblais" qui n'a "rien révélé" (Salles 1990, 27).

Architecture du monument

Après enlèvement des broussailles et de la terre d'humus qui la recouvraient complètement, la base du monument apparaît. Elle comprend une calotte pierreuse, arasée, limitée par un parement de pierres, entourant un coffre allongé (fig. 51 et 52).

La bordure (u.s. 1) forme un ovale de 4,4 m sur son grand axe nord/nord-est - sud/sud-ouest, et 3,6 m sur le petit axe nord/nord-ouest - sud/sud-est. Elle est constituée de dalles de micaschiste larges et peu épaisses, mal calibrées, de dimensions variables, de 15 à 50 cm d'arête. Ces dalles sont

posées sur une de leur grande face, en position horizontale. Elles présentent en parement leur tranche la plus allongée et la plus rectiligne. Une seule assise est conservée, directement sur le substrat rocheux.

Le coffre (u.s. 3), de plan rectangulaire très allongé, avec un grand axe présentant un azimut magnétique de 58° Est (septembre 1992), occupe une position légèrement décentrée vers le sud-ouest. Dans son état actuel, il mesure 1,70 m de long, pour une largeur variant de 0,68 m à l'extrémité nord-est, 0,44 m à l'extrémité opposée, et 0,40 m dans la partie intermédiaire. En fait, morphologiquement, il se compose de deux parties. Au nord-est, il est constitué de grandes dalles de micaschiste obliques à 70°, reposant sur le substrat rocheux. D'autres dalles plus petites, verticales ou très obliques, sont adossées à la face externe des dalles des parois, très serrées sur 20 à 40 cm d'épaisseur. Au sud-ouest en revanche, les dalles limitant le coffre, plus petites, sont verticales et ne reposent pas sur le rocher ; il n'y a pas de dispositif d'autres dalles parallèles adossées contre elles à l'extérieur. Cette structure présente donc une rupture morphologique très nette, la partie sud-ouest paraissant constituer un agrandissement secondaire. Le coffre primitif avait ainsi un plan trapézoïdal de 1,30 m de long sur une largeur de 0,68 à 0,40 m, et se trouvait bien au centre du tumulus.

La calotte (u.s. 2) est formée de dalles peu épaisses de micaschiste, et de blocs de quartz très rares. Ces éléments sont de petit module mais ont des dimensions variées, jusqu'à 25 cm d'arête. Ils sont posés à plat ou selon un pendage léger, et ont des orientations très diverses. Ils sont enrobés par de la terre jaune de décomposition du micaschiste.

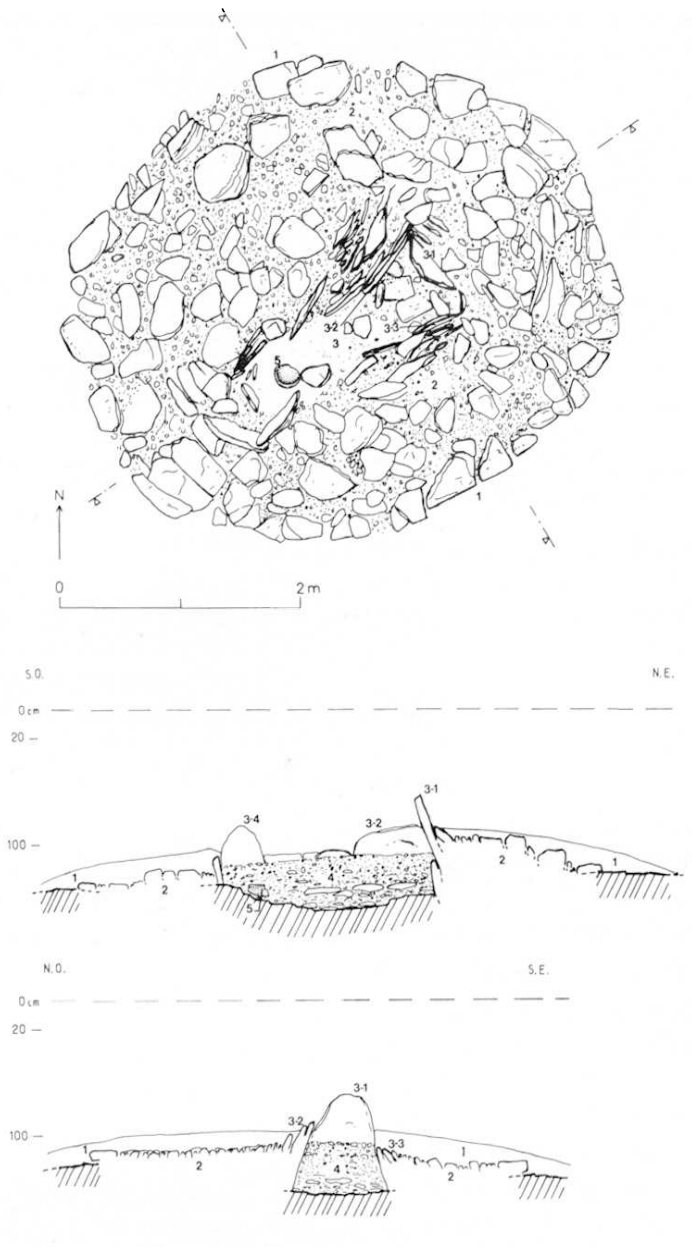

51 Peyraube 10. Plan et coupes.

Le remplissage du coffre

La partie supérieure du remplissage du coffre ne nous est pas parvenue. Lors du début des fouilles, après nettoyage de la végétation qui le masquait, le niveau du remplissage se trouvait à 40 cm au-dessous du sommet conservé de la paroi du coffre (dalle du petit côté nord-est). Le sédiment subsistant (u.s. 4) jusqu'au substrat rocheux, a une épaisseur de 40 à 46 cm. Il est composé d'une terre jaune, homogène. Dans la partie nord, il englobe un ensemble serré de dallettes de micaschiste horizontales, empilées. Dans la partie sud, en revanche, il n'incluait que quelques rares pierres de dimensions plus réduites et de pendage oblique irrégulier.

Le remplissage a livré un minuscule tesson (0,8 cm de côté) de vase non tourné et une petite quantité de très petits fragments osseux humains (10 g seulement), se rapportant à un sujet, au moins, d'âge indéterminé, mais pas un petit enfant. Ces os sont très brûlés, de couleur blanc crayeux, très friables. Le morceau de diaphyse le plus important est tordu par la chaleur et montre des fissurations parallèles longitudinales. Les dimensions de ces fragments sont très réduites. Le plus grand, qui se rapporte à une diaphyse d'os long des bras, avant-bras, cuisses ou jambes, ne mesure que 2 cm de long. Cinq ou six, appartenant à des diaphyses, sont compris entre 1 et 2 cm. Parmi eux, l'un, par son épaisseur, pourrait se rapporter à un fémur. Tous les autres n'excèdent pas 1 cm et beaucoup sont inférieurs à 0,5 cm (parmi eux, un fragment de voûte crânienne). Ces restes étaient dispersés sur l'ensemble de la surface du coffre à des niveaux très variables, jusqu'au substrat rocheux, et notamment dans la partie nord entre les dallettes

52 Peyraube 10. Vue prise du sud-est.

horizontales empilées ou sous celles-ci. Une concentration relative de ces pièces a été notée contre la paroi du long côté nord-ouest. Deux éléments ont été découverts entre les éléments de dalles verticales ou très obliques formant le long côté oriental du coffre.

Dans la partie d'agrandissement du coffre, près de l'angle sud-est, se trouvait la moitié d'un vase tourné, cassée en deux gros fragments jointifs, ouverture vers le haut, fond à seulement 5 cm au-dessus du substratum. Ce vase (fig. 53), de couleur orangé à gris-orangé appartient à la forme 26 ou 28 du groupe C (à pâte siliceuse et pisolithes ferreux, sous-groupe à post-cuisson oxydante) de Cl. Raynaud, daté du V^{e} s. ap. J.-C. (CATHMA 1986, 42-44). Du sédiment situé au-dessus de ce récipient provient une esquille d'os incinéré.

Datation et histoire du monument

Par son architecture, à l'exception de la partie occidentale du coffre, Peyraube 10 est tout à fait semblable aux tertres de la même nécropole édifiés au Néolithique final/Chalcolithique. Malgré l'absence de document archéologique, on rapportera l'origine de la construction à cette époque, comme nous y invitent d'autres édifices comparables de Peyraube bien datés par les charbons de bois. Le monument a été ensuite réutilisé à deux époques distinctes, marquées par le tesson non tourné d'allure protohistorique d'une part, et le récipient de l'Antiquité tardive d'autre

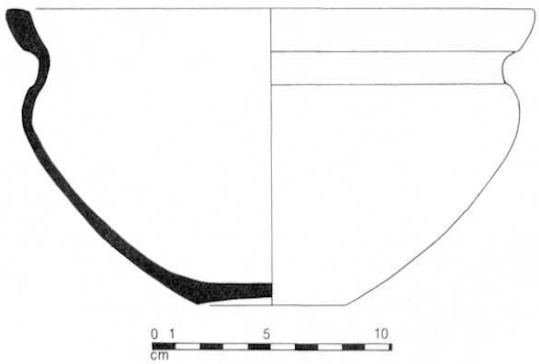

53 Peyraube 10. Vase tourné.

part. Et plusieurs indices montrent que les os incinérés ne sont pas contemporains de ce dernier : leur aspect semblable à celui des os livrés par les autres tertres de Peyraube ; leur très grande fragmentation, plus importante que dans les autres dépôts de la même nécropole ; leur répartition préférentielle vers les bords du coffre, trahissant un vaste remaniement des lieux.

Il semble donc que Peyraube 10 a connu au moins deux phases d'utilisation. La première, à laquelle se rapportent le tesson de vase non tourné et, probablement, le dépôt d'os incinérés se situe vers le premier Age du fer. Ce dépôt n'est qu'en partie connu par suite de la réutilisation des lieux, et seule la base du tumulus nous est parvenue, ce qui oblitère fortement l'aspect primitif du monument. La seconde utilisation date du V^e^ s. ap. J.-C.. Elle est marquée par la présence d'une moitié de vase et les remaniements remarqués dans le dépôt antérieur et l'architecture du coffre. Ce dernier emploi des lieux a sans doute eu un but funéraire : les dimensions du coffre transformé, la position du vase à une de ses extrémités sont tout à fait compatibles avec le dépôt primaire d'un sujet adulte. Il est étonnant cependant qu'aucun reste du mort n'en soit parvenu, bien que l'acidité du terrain cristallin endommage très fortement les os non brûlés. Mais il est évident que ce dernier état du monument a beaucoup souffert car la partie supérieure du remplissage du coffre a disparu.

4 Poterie et groupe humain

L'ensemble des tessons du premier Age du fer découverts à Peyraube présente un faciès minéralogique, au niveau des minéraux en grains, dégraissants ou présents naturellement, identique : celui d'un contexte métamorphique. Les minéraux reconnus à la loupe binoculaire sont : le quartz d'aspect hyalin ; le quartz d'aspect laiteux ; le quartz d'aspect jaune citron ; le mica, très abondant, de taille variable, représenté quasi uniquement par de la muscovite et par quelques rares chlorites ; des fragments de roches métamorphiques (micaschiste) ; quelques rares feldspaths ; des minéraux ferro-magnésiens sous forme globulaire. Les tessons du Néolithique final/Chalcolithique, pour leur part, se différencient nettement, outre une facture différente, par une plus grande abondance de quartz laiteux de grosse taille (Peyraube 4, vase n° 1 ; Peyraube 7, vases n° 1 et 2), et un minéral sphéroïdal de couleur rouille (Peyraube 7, vases n° 2) [9].

A l'intérieur du lot de tessons du premier Age du fer on note des différences de granulométrie et de densité liées au caractère aléatoire de la fabrication, origine de la matière première, tours de main, moments différents de confection. Mais l'ensemble offre une grande homogénéité qui révèle probablement le même groupe humain, tirant la matière première argileuse des Cévennes micaschisteuses mêmes, et une même période. Or le site de Peyraube est peu éloigné de terrains fort différents de celui sur lequel la nécropole est implantée : à trois kilomètres des Pré-Cévennes calcaires (Lias) et à dix de la plaine sédimentaire d'Alès. Il est donc fort probable que cette communauté soit installée en Cévennes micaschisteuses, sans doute aux environs de la nécropole, et vive des ressources de cette région.

5 Synthèse : les pratiques en usage dans la nécropole du premier Age du fer

La nécropole de Peyraube témoigne d'au moins quatre moments bien distincts d'une utilisation plus ou moins importante ou ponctuelle : Néolithique final/Chalcolithique, Bronze moyen, premier Age du fer et V^e^ s. ap. J.-C. Au Néolithique final/Chalcolithique se rapporte l'édification de la plupart des monuments, Peyraube 3, 4, 5, 7, 8 et 10. Du Bronze moyen date la construction d'un autre, Peyraube 9, à l'extrémité méridionale du groupe. Au premier Age du fer tous ces tertres sont réutilisés à des fins funéraires et un nouveau tumulus, Peyraube 6, est bâti en terminaison septentrionale de l'ensemble. Enfin, au V^e^ s. ap. J.-C., l'un de ces monuments, Peyraube 10, connaît un nouveau réemploi. Aucune donnée chronologique n'est disponible pour Peyraube 1 et 2 "fouillés" clandestinement. Ce qui subsiste de leur architecture permet toutefois, par comparaison avec le reste de la nécropole, d'attribuer leur origine au Néolithique final/Chalcolithique ou au Bronze moyen.

Ces deux phases anciennes sont fort mal documentées. Tous les coffres des tertres du Néolithique final/Chalcolithique et du Bronze moyen ont été presque complètement vidés au premier Age du fer. De leur contenu primitif ne subsistent parfois que de très rares objets, Peyraube 5 et 7, et les éventuels dépôts osseux de ces périodes, non incinérés, ont pu disparaître par suite de l'acidité du sol. Très mal connue est également la réutilisation de l'Antiquité tardive, très ponctuelle pour sa part, et qui est uniquement marquée par la présence d'une moitié de vase (Peyraube 10). En fait, seule la période de fonctionnement de la nécropole au premier Age du fer a laissé des dépôts funéraires conservés dans presque tous les monuments de Peyraube, qui permettent d'entrevoir les pratiques en vigueur alors en ce domaine, dans la communauté humaine vivant dans cette région des Cévennes.

5.1. CHRONOLOGIE DE LA NÉCROPOLE DU PREMIER AGE DU FER

Du fait de l'indigence du matériel d'accompagnement, les limites chronologiques de la nécropole du premier Age du fer sont difficiles à préciser. Elles pourraient être marquées, d'une part par le dépôt funéraire de Peyraube 6, datable du début du premier Age du fer (soit la deuxième moitié du VIII[e] et le début du VIIe s. av. J.-C.), d'autre part par celui de Peyraube 4 qui appartient au milieu ou à la seconde partie du premier Age du fer (fin du VII[e] ou VI[e] s. av. J.-C.). La position relative des autres sépultures ne peut être appréciée entre ces deux termes, sauf peut-être celle du dépôt de Peyraube 9, qui pourrait dater de la première phase du premier Age du fer.

5.2. LA POPULATION

Peyraube 9 n'a pas livré d'ossements, ceux de Peyraube 3 n'ont pu être examinés, et Peyraube 7 renfermait ceux d'au moins trois sujets mais une partie de ces vestiges pose peut-être un problème d'attribution chronologique. Pour le reste, la règle commune en vigueur dans cette nécropole semble être que chaque sépulture n'abrite qu'un seul défunt : c'est le cas à Peyraube 4, 5, 6, 8 et 10. Certes, s'agissant d'incinérations et d'ossements extrêmement fragmentés et mal conservés comme c'est le cas ici, il y a peu de chances de mettre en évidence des doublons dans les pièces osseuses permettant d'affirmer la présence de plusieurs sujets par tombe ; mais la faiblesse de la taille des dépôts osseux paraît confirmer l'existence d'un individu unique par sépulture.

Toutes ces tombes sont destinées à un mort adulte ou de taille adulte. Le seul enfant attesté, âgé entre trois et treize ans, accompagne un adulte (Peyraube 7), disposition généralement adoptée dans les Garrigues languedociennes où une minorité seulement des sujets immatures (14,6 %) bénéficie d'une sépulture individuelle (Dedet 1993, 209 ; Dedet à paraître). Quant au fœtus en fin de gestation, sa présence dans le même tertre est peut-être à mettre en relation avec celle de l'adulte gracile (femme morte enceinte ou en couches ?).

5.3. LE MODE DE TRAITEMENT DU CORPS

L'incinération, effectuée sur un bûcher en un lieu différent de celui de la tombe, paraît être le mode de traitement du cadavre attesté exclusif, employé par le groupe humain de Peyraube. En effet, tous les restes osseux humains découverts ont subi une incinération très poussée. Seule exception, le morceau de mandibule issu de la structure 6-8 de Peyraube 6 ; mais sa situation dans un dispositif bien particulier, communiquant avec la surface, associé à l'offrande animale et à la pendeloque, lui confère sans doute un "statut" différent de celui des autres restes humains : dépôt spécial ou "relique" vénérable faisant partie du matériel d'accompagnement du défunt incinéré ? Par ailleurs, l'absence d'os à Peyraube 9 peut revêtir deux significations : il peut s'agir d'un monument "*ad honorem*", sans la présence des restes du mort, comme c'est le cas dans 13 % des tumulus des Garrigues (Dedet 1992, 95) ; mais le cadavre a pu aussi ne pas être incinéré et les ossements disparaître sous l'effet de l'acidité du milieu ambiant. Cependant la conservation d'os non brûlé dans le dispositif 6-8 de Peyraube 6 indique toutefois que de telles pièces du premier Age du fer peuvent parvenir jusqu'à nous, même en mauvais état. Il est vrai que dans ce cas précis la couverture en bâtière de la fosse a dû protéger ces pièces d'une partie des ruissellements.

D'après la couleur des fragments osseux, l'incinération dans tous les cas a été très poussée, jusqu'à 650-800° selon le barème établi par Bonucci et Grazziani, et homogène. Il apparaît par ailleurs, au vu de la composition des lots découverts, que les hommes protohistoriques n'ont pas cherché à sélectionner une région particulière du corps lors du prélèvement des restes sur l'*ustrinum* : dans les dépôts les plus importants en volume, Peyraube 4 (92,2 g), 7 (221 g) et 8 (13 g), figurent à la fois des éléments du crâne, du tronc et des membres ; et si seuls le crâne et les membres sont attestés à Peyraube 5, 6 et 10, cela tient probablement à la taille plus réduite des lots osseux retrouvés (entre 7 et 10 g seulement).

5.4. LE MATÉRIEL D'ACCOMPAGNEMENT

Le matériel accompagnant le trépassé dans l'au-delà est toujours très réduit à Peyraube. Dans tous les cas figurent des tessons d'un ou plusieurs vases non tournés : morceaux d'une seule poterie à Peyraube 3, 7, 8 et 9 (ainsi peut-être qu'à Peyraube 5 et 10, si toutefois les dépôts nous sont intégralement parvenus), de quatre récipients à Peyraube 4, et de quatre ou cinq à Peyraube 6. Chacun de ces vases est toujours très incomplet et représenté par un nombre de tessons très variable, d'un à une quarantaine de fragments (voire même cent cinquante à Peyraube 9, mais il s'agit alors de plusieurs gros tessons recassés sur place). L'usage primaire théorique de ces récipients est varié : vase à verser un liquide du genre cruche, pot à cuire les aliments du genre urne, vase à boire du genre coupe. Tous les dépôts ont livré des tessons d'une ou deux cruche(s) ou urne(s),

tandis que la coupe n'est attestée que deux fois (Peyraube 4 et 6) : l'une ou l'autre des premières est-elle obligatoire dans le rituel et la seconde facultative ?

Le mobilier funéraire à Peyraube comprend souvent aussi un ou exceptionnellement trois objets de parure métalliques, complets ou plus souvent fragmentaires : armille en bronze à Peyraube 8, chaînette en bronze et en fer à Peyraube 8, brassard d'armilles en bronze à Peyraube 4 et 7, objet en bronze non identifiable à Peyraube 6 et 8. Ces pièces ont souvent accompagné le corps sur le bûcher et sont déformées par la chaleur ou même réduites à l'état de gouttes de fusion (Peyraube 6, 7 et 8). Mais certaines ne portent pas de trace de passage sur l'*ustrinum* (brassard d'armille de Peyraube 4 et chaînette de Peyraube 8). Une parure en pierre locale (micaschiste) est également attestée à Peyraube 6, ainsi que, dans ce même monument, une offrande animale. Des restes d'un objet en fer méconnaissable figurent aussi à Peyraube 9.

Enfin, des charbons de bois ont été rencontrés, toujours en petite quantité, dispersés dans différentes parties des monuments, dans le coffre (Peyraube 3, 4, 5, 8, 9 et 10) ou à l'extérieur de celui-ci, ou dans le tumulus élevé au-dessus du dépôt funéraire (Peyraube 6, 7 et 9). La présence répétitive de tels restes ne saurait être accidentelle et doit refléter quelque pratique particulière : charbons prélevés sur l'ustrinum ou sur un autre feu lié aux cérémonies (repas funéraire), ou apport en liaison avec le foyer domestique. Mais en outre, le charbon de bois, qui se conserve très longtemps, a eu un rôle dans l'Antiquité et au Moyen Age pour convaincre du caractère religieux, et donc inviolable, d'une construction. E. Salin, qui a noté la présence fréquente de tels vestiges dans les tombes du Haut Moyen Age, rappelle à ce propos deux faits : Siculus Flaccus, au I^er^ s. ap. J.-C., rapporte la coutume des "anciens" Romains de placer des charbons de bois, restes du feu ayant servi à un sacrifice, dans le trou de fondation des bornes pour attester leur caractère sacré ; et pour le liturgiste médiéval Jean Beleth le charbon dans une sépulture « témoigne que cette terre ne doit plus servir à des usages communs » (Salin 1952, 211).

5.5. LA TOMBE

A Peyraube au premier Age du fer coexistent deux catégories de tombeaux : la réutilisation d'un tertre plus ancien, construit douze à vingt-cinq siècles auparavant, et l'édification d'un tumulus tout neuf. La première formule est la plus courante, qui intéresse au moins sept des dix monuments de l'ensemble (et peut-être neuf si l'on inclut Peyraube 1 et 2). Et un tel remploi est, semble-t-il, une pratique systématique à Peyraube, mais le manque de données concernant Peyraube 1 et 2 interdit d'en être absolument sûr. La seconde catégorie n'est représentée que par un cas, Peyraube 6, et il semblerait, d'après la comparaison des mobiliers, que le fonctionnement de cette nécropole au premier Age du fer ait débuté par l'édification de ce tumulus nouveau.

La réutilisation de tertres plus anciens

Les dimensions primitives des tertres réutilisés au Premier Age du fer sont difficiles à apprécier du fait de l'ampleur des modifications que ces monuments ont subies. Dans tous les cas, ceux-ci possédaient un coffre central de plan trapézoïdal à rectangulaire, composé de quatre dalles de micaschiste placées verticalement ou subverticalement. Les dimensions de ces structures s'échelonnent de 1,25 à 1,50 m sur le grand axe et de 0,52 à 0,90 m sur le petit. Les orientations sont variables dans une fourchette ne dépassant pas 60° : l'azimut magnétique du grand axe varie de 0° à 58° Est. Caractéristiques particulières de ces coffres, les bases des dalles formant les côtés, parfois enfoncées dans une petite tranchée taillée dans le substrat rocheux, sont calées avec de petits blocs de quartz, et des dalles plus petites que celles formant les côtés sont adossées sur la face extérieure de celles-ci. Peyraube 9 est en outre pourvu d'un coffre périphérique beaucoup plus petit et de construction plus simple, mais de même orientation que le coffre central.

L'état de conservation de ces anciens monuments est, au premier Age du fer, très variable. Le coffre peut être complet, mais cela n'est attesté que dans un cas, à Peyraube 8. Fréquemment, il est plus ou moins endommagé ou modifié : soit un de ses côtés est couché vers l'intérieur et le dépôt funéraire est effectué au-dessus de cette dalle (Peyraube 3), ou bien à la fois au-dessus et au-dessous (Peyraube 4), soit deux ou trois côtés ont été en grande partie détruits et ont disparu (Peyraube 5 et 9), soit encore le coffre est ruiné et il n'en reste que des lambeaux (Peyraube 7). Sauf à Peyraube 4 où l'inclinaison de la dalle du coffre paraît synchrone du dépôt funéraire, ailleurs, il est impossible de dire si les transformations ou destructions sont liées à la réutilisation ou sont antérieures à elle. A Peyraube 9 toutefois, le maintien en place de la dalle de couverture du caisson périphérique du Bronze moyen juste au dessous du tumulus du premier Age du fer plaide en faveur d'une dégradation du monument primitif de peu antérieure à la réutilisation ou occasionnée par elle. Quant à Peyraube 10, il est impossible de savoir si le coffre a déjà été remanié au premier Age du fer avant son agrandissement dans l'Antiquité tardive.

Au premier Age du fer ces coffres ont fait l'objet d'une vidange presque complète jusqu'au substrat rocheux. Le plus souvent, en effet, il ne reste rien ni des défunts, ni des mobiliers antérieurs (Peyraube 3, 4, 8, 9 et 10). Deux tertres font exception toutefois : un objet isolé à Peyraube 5 ; les

restes d'un mobilier plus conséquent, trente-deux tessons, cinq armatures de flèches et deux éclats de silex et quinze perles en pierre, à Peyraube 7 qui, très ruiné lors de la réutilisation, n'a pas dû faire l'objet d'une vidange complète. Il est possible aussi qu'à Peyraube 7 une partie des ossements humains incinérés doivent être rapportée à la première utilisation du monument.

Le dépôt funéraire, restes humains tout comme le matériel d'accompagnement, est placé dans le coffre lorsque celui-ci est suffisamment bien conservé (Peyraube 3, 4, 5, 8 et 10). Il est dispersé, en plan et en hauteur, au sein de la partie inférieure du comblement, et scellé au-dessus par une couche de pierrailles et de terre. A Peyraube 8, en outre, cette protection a été renforcée par le rapprochement en bâtière des deux grandes dalles latérales du coffre. Dans le cas où le coffre est très détruit lors de la réutilisation, on disperse les os incinérés et les éléments du mobilier funéraire dans la masse de la partie centrale du tumulus que l'on élève au-dessus des ruines du monument (Peyraube 7). A Peyraube 9 les deux modes de dépôt sont mis en œuvre : des tessons du seul vase livré par ce tertre sont étalés entre les deux éléments des parois conservées du coffre en même temps qu'une couche de terre et de pierrailles ; et d'autres tessons sont disposés à l'extérieur du coffre, dans la masse du tumulus, à sa base.

Quelle forme avait la partie supérieure des monuments 3, 4, 5, 8 et 10 au premier Age du fer ? Avant la fouille, les parties supérieures des dalles conservées formant les parois des coffres émergeaient très nettement au-dessus de l'amoncellement des matériaux de ce qu'il restait des tumulus primitifs. Ces derniers, à l'Age du fer, avaient-ils une hauteur supérieure et recouvraient-ils complètement les coffres ? Il est actuellement impossible de répondre.

Les tumulus de Peyraube 3, 4, 5, 8 et 10, de plan ovale, ont des dimensions assez réduites et proches : le diamètre du plus petit, Peyraube 10, varie de 3,6 à 4,4 m, et celui du plus grand, Peyraube 5, de 4,8 à 5,2 m. Leurs vestiges, dans la forme sous laquelle ils sont parvenus jusqu'à nous, notamment avec leur parement périphérique, remontent-ils au Néolithique final/Chalcolithique ou datent-ils du premier Age du fer ? Nous ne possédons aucun élément pour répondre. En revanche, à Peyraube 7 et 9, un tumulus de pierres et de terre a été édifié au premier Age du fer autour et au-dessus des vestiges du coffre antérieur, au point de les masquer complètement à Peyraube 7, ou d'affleurer au sommet du côté le mieux conservé du coffre à Peyraube 9. En outre, à Peyraube 7 cet amoncellement recouvre et noie le parement périphérique du monument primitif. A Peyraube 9, au moins, ce tumulus nouveau est très élaboré : le parement raidisseur interne et le parement périphérique ont été bâtis alors, donnant au monument un aspect de petite tour tronconique (à degrés ?). Ces deux tumulus, de même que celui de Peyraube 6, tous édifiés, ou du moins largement exhaussés au premier Age du fer, diffèrent des précédents, Peyraube 3, 4, 5, 8 et 10, par leur taille et leur régularité. Ils sont en effet plus grands : 7,50 m de diamètre moyen pour Peyraube 7 qui ne possède pas alors de bordure périphérique bâtie, et surtout 7,20 à 7,40 m pour Peyraube 9 et 9,40 à 9,54 m pour Peyraube 6. Et Peyraube 9 et 6 ont un plan circulaire et non plus ovalisé. De telles différences entre les deux groupes reflètent-elles deux époques de construction distinctes ? Dans ce cas les bases des tumulus de Peyraube 3, 4, 5, 8 et 10 qui ont été mises au jour pourraient remonter au Néolithique final/Chalcolithique.

Un tertre neuf

Le tumulus neuf, Peyraube 6, construit tout exprès au premier Age du fer, offre une architecture plus imposante et plus soignée que les tertres anciens réutilisés. Son diamètre est nettement supérieur. Son parement périphérique, qui décrit un cercle presque parfait, est construit en matériaux choisis. Ce monument a l'aspect d'un large cône, peut-être surmonté d'une ou deux pierres dressées verticalement. Le dépôt funéraire, du moins pour ce qui concerne les restes du défunt incinéré et une partie du matériel d'accompagnement, présente une grande similtude avec ceux qui ont été effectués dans les tertres anciens de Peyraube. Ces éléments sont dispersés en plan et en hauteur, mais ici il n'y a pas de structure ou de dispositif limitant la zone sépulcrale. Le dépôt est effectué au sein même des matériaux constitutifs du tumulus, au fur et à mesure de l'édification du monument. C'est aussi un tombeau plus complexe que les autres. Il comprend en effet, au centre, une amas de produit végétal non brûlé, des graminées sans doute, autour duquel tout le reste s'organise ; et il inclut, très excentrée, une fosse coiffée d'un petit coffre de dalles en bâtière, étroit et très allongé, d'orientation complètement différente de celle des coffres anciens (l'azimut magnétique de son grand axe est de 130° Est alors que celui de ces coffres antérieurs est compris entre 0 et 58° Est). Ce dispositif particulier est accessible depuis la surface et, de ce fait, il a pu jouer un rôle après les funérailles pour un éventuel culte des morts.

Notes de commentaire

* *B. D.* Directeur de recherche au CNRS. UMR 154, C.D.A.R., 390 avenue de Pérols – 34970 Lattes et GDR 742.
J. G. Technicien de recherche au CNRS. UMR 154, C.D.A.R., 390 avenue de Pérols – 34970 Lattes.

Crédit graphique - Fig. 5, géodésie et topographie : G. Marchand ; traitement informatique : Société GR Focalis, Montpellier. Fig. 15 et fig. 37, n° 1 à 7 : relevé et dessin Luc Jallot.

1 Il m'est agréable de remercier tous ceux qui ont permis ces fouilles et/ou ont contribué à l'étude des résultats. J. Salles a bien voulu que je prenne les rênes de cette recherche qu'il a initiée voilà quarante ans sur la montagne du Mortissou. Son concours à la poursuite des travaux, de même que celui de plusieurs membres du Groupe Alésien de Recherche Archéologique dont il est le président, est particulièrement précieux. Mmes S. Dedet, J. Llorca, M. Maigrot, M. Montagne, J. Reliaud, Mlles S. Llorca, A. Pical, J. Pical et MM. C. Gauthey, J. Gauthey, J.-M. Gauthey, J. Imbert, M. Maigrot et J. Salles ont activement participé aux recherches sur le terrain, ainsi que, épisodiquement Mmes Breschet et Joly, et MM. Bolla, Breschet, Huel, Dr. Joly, Martin et Vieilledent. Mes remerciements vont également, pour leurs autorisations, à MM. A. Chabrol et M. Salles, propriétaires des terres concernées. Jacques Gauthey, dessinateur au CNRS (UMR 154), a pris en charge la réalisation des relevés architecturaux et des coupes de chaque tertre ; Georges Marchand, géomètre au cadastre, a établi le plan topographique de l'ensemble de la nécropole ; Luc Jallot a dessiné les objets en silex ; Pierre Poupet, ingénieur de recherche au CNRS (UMR 154), a déterminé les minéraux en grains présents dans la poterie et a examiné le sédiment entrant dans la composition de la calotte tumulaire de Peyraube 6 ; Jean-Claude Bessac, ingénieur de recherche au CNRS (UMR 154), a analysé les traces du travail de la pierre et d'aménagement du substrat rocheux ; Armelle Gardeisen, chercheur associé à l'UMR 154 du CNRS, a identifié le vestige de faune découvert ; Frédéric Bazile, chargé de recherche au CNRS (GDR 947), et Ramiro Javier March (GDR 947 du CNRS) ont effectué l'analyse chimique d'une structure de Peyraube 6 ; le Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon 1 à Villeurbanne dirigé par Jacques Evin a effectué quatre datations sur charbons de bois provenant de plusieurs monuments de Peyraube ; enfin, Loïc Damelet a procédé au tirage des photos.

2 Les remarques sur les dégraissants des vases de Peyraube, examinés par P. Poupet, sont consignées de manière synthétique ci-dessous, § 4.

3 Cette étude n'a pu prendre place dans cette revue. Elle sera publiée ailleurs. Les hypothèses d'interprétation résultent d'une discussion avec Frédéric Bazile.

4 Détermination d'Armelle Gardeisen.

5 L'identification des traces du travail de la pierre, qu'il s'agisse de cet objet, du substrat ou des dalles de l'u.s. 8, est due à Jean-Claude Bessac.

6 Ce tertre a livré en fait des traces d'au moins trois phases d'utilisation : transition Bronze final/premier Age du fer, fin du VI^{e}-début du V^{e} s. av. J.-C. et Bas-Empire.

7 Une tentative de datation C14 par accélérateur d'ossements incinérés provenant de la base du dépôt sépulcral au voisinage de la structure u.s. 15-1, s'est révélée négative, la matière carbonée ayant disparu (Centre de Datation par le Radiocarbone de Lyon et Accelerator Radiocarbon Unit d'Oxford, Angleterre).

8 La présence de pièces en silex, qu'il ne faudrait pas interpréter trop facilement comme des intrusions involontaires avec la terre de la tombe, est parfois signalée ailleurs au Bronze final et au premier Age du fer. Ainsi une pointe de flèche à pédoncule et ailerons dans la tombe 8 de Courtavant, Aube, au Bronze final I (*Gallia*, XXIV, 1966, 192-193), un fragment de lame non retouchée dans une urne de la tombe 95 du Peyrou à Agde, Hérault, dans la deuxième moitié du VII^{e} s. (aimable renseignement de G. Marchand), une armature de flèche à pédoncule et ailerons dans la tombe 98 de la nécropole de Saint-Julien à Pèzenas, Hérault, au premier quart du VI^{e} s., ou encore une armature de flèche dans la tombe 30 du Magdalenberg, Villingen-Schwenningen, au VI^{e} s. (Spindler 1976, 68, fig. 37-38 ; 69).

9 Détermination de P. Poupet.

Références bibliographiques

Barge 1982 : BARGE (H.) – Les parures du Néolithique Ancien au début de l'Age des Métaux en Languedoc. Marseille, CNRS, 1982, 396 p.

Bertucchi 1992 : BERTUCCHI (G.) – Nécropoles et terrasses funéraires à l'époque grecque. Bilan sommaire des recherches. *In* : BATS (M.), BERTUCCHI (G.), CONGÈS (G.) et TRÉZINY (H.) éd. – Marseille grecque et la Gaule. Actes des colloques de Marseille 1990 (Trav. du Centre C.-Jullian, 11). Lattes/Aix-en-Provence, ADAM éd./Univ. de Provence, 1992, pp. 123-137 (Et. Massa., 3).

Bichet, Millotte 1992 : BICHET (P.) et MILLOTTE (J.-P.) – L'Age du Fer dans le Haut-Jura. Les tumulus de la région de Pontarlier (Doubs). Paris, M.S.H., 1992, 154 p., 104 fig. (Doc. d'Archéol. Franç., 34)

Bontillot *et al.* 1975 : BONTILLOT (J.), MORDANT (C. et D.) et PARIS (J.) – La nécropole des Gobillons à Châtenay-sur-Seine (Seine-et-Marne). *BPrHisFr*, 72, 1975, pp. 416-451.

Bonucci, Graziani 1975 : BONUCCI (E.) et GRAZZIANI (G.) – Comparative thermogravimetric, X-ray diffraction and electron microscope investigations of burnt bones from recent, ancient and prehistoric age. *RendLinc*, série 8, 59, 5, 1975, pp. 518-533.

Boutin *et al.* 1986 : BOUTIN (J.-Y.), (ROUX J.-Cl.) et CRUBEZY (E.) – La nécropole tumulaire du Premier Age du Fer de Serre de Cabrié (Saint-André de Vézines, Aveyron). *Aquitania*, 4, 1986, pp. 185-199.

Castagné *et al.* 1993 : CASTAGNÉ (M.), GALANT (Ph.), GRANIER (C.) et TRONCIN (P.) – Une grotte-citerne protohistorique dans les Garrigues languedociennes : l'aven des Copains à Saint-Martin de Londres, Hérault. *DocAMérid*, 16, 1993, pp. 221-230.

Cathma 1986 : C.A.T.H.M.A. – La céramique du Haut Moyen Age en France Méridionale : éléments comparatifs et essai d'interprétation. *In* : La ceramica medievale nel mediterraneo occidentale. Actes du congrès de Sienne (1986). Florence, 1986, pp. 27-50.

Coste, Dedet *et al.* 1976 : COSTE (A.), DEDET (B.), GUTHERZ (X.) et PY (M.) – L'occupation protohistorique de la Grotte Suspendue, Collias, Gard. *Gallia*, 34, 1976, pp. 129-166.

Courtois 1975 : COURTOIS (J.-C.) – Les habitats protohistoriques de Sainte-Colombe près d'Orpierre (Hautes-Alpes), dans le cadre des civilisations du premier Age du Fer des Pyrénées aux Alpes orientales. Grenoble, 1975, 80 p., 55 fig. (Centre de Doc. de la Préhist. Alpine, cah. 3).

Dedet 1981 : DEDET (B.) – Le gisement protohistorique de la combe de Montaillon à Sanilhac-et-Sagriès (Gard). *DocAMérid*, 4, 1981, pp. 51-58.

Dedet 1984 : DEDET (B.) – L'outillage en silex taillé au Bronze Final et à l'Age du Fer dans la région intérieure du Languedoc oriental. *RANarb*, XVII, 1984, pp. 29-52.

Dedet 1987 : DEDET (B.) – Habitat et vie quotidienne en Languedoc au milieu de l'Age du fer : l'unité domestique n° 1 de Gailhan, Gard. Paris, CNRS, 1987, 230 p., 174 fig. (Suppl. à la *RANarb*, 17).

Dedet 1992 : DEDET (B.) – Rites funéraires protohistoriques dans les Garrigues languedociennes. Paris, CNRS, 1992, 413 p., 128 fig. (Suppl. à la *RANarb*, 24).

Dedet 1993 : DEDET (B.) – Age au décès et pratiques funéraires en Languedoc oriental au Premier Age du fer et au début du Second. *In* : Fonctionnement social de l'Age du fer. Actes de la table ronde internationale de Lons-le-Saunier (1990). Lons-le-Saunier, 1993, pp. 207-216.

Dedet à paraître *a* : DEDET (B.) – Tombes et pratiques funéraires protohistoriques des Grands Causses.

Dedet à paraître *b* : DEDET (B.) – Signes d'un traitement social de la mort dans les Garrigues languedociennes au Premier Age du fer. *In* : Congrès Préhist. Franç., XXIV[e] session, Carcassonne (1994).

Dedet, Goury 1987-1988 : DEDET (B.) et GOURY (D.) – Un habitat de plaine du Premier Age du Fer à Saint-Martin (Collorgues, Gard). *Gallia*, 45, 1987-1988, pp. 1-12.

Dedet, Pène 1991 : DEDET (B.) et PÈNE (J.-M.) – La grotte I de Castelvielh à Sainte-Anastasie (Gard). *DocAMérid*, 14, 1991, pp. 89-123.

Dedet, Py 1973 : DEDET (B.) et PY (M.) – Les tombes protohistoriques de la Bergerie Hermet à Calvisson (Gard). *Gallia*, 31, 1973, pp. 37-59.

Dedet, Py 1975 : DEDET (B.) et PY (M.) – Classification de la céramique non tournée protohistorique du Languedoc méditerranéen. Paris, De Boccard, 1975, 106 p. et 5 tab. h.-t. (Suppl. à la *RANarb*, 4).

Dedet, Schwaller 1990 : DEDET (B.) et SCHWALLER (M.) – Pratiques cultuelles et funéraires en milieu domestique sur les *oppida* languedociens. *DocAMérid*, 13, 1990, pp. 137-161.

Fages 1969 : FAGES (G.) – Deux nouveaux tumulus des environs d'Anilhac (Causse Méjan). *RGévaudan*, 15, 1969, pp. 22-30.

Fages 1979 : FAGES (G.) – Le tumulus chalcolithique de Dignas, commune de Sainte-Enimie (Lozère). Note préliminaire. *In* : Congrès Préhist. Franç., XXI[e] session, Montauban-Cahors, vol. 2, 1979, pp. 17-124.

Fages, Lorblanchet 1964 : FAGES (G.) et LORBLANCHET (M.) – Recherches sous les tumulus aux environs d'Anilhac (Causse Méjan). *B. Lab. Géologie et Préhist. Musée de Mende*, 4, 1964, pp. 10-37.

Fages, Molherac 1989 : FAGES (G.) et MOLHERAC (A.) – La sépulture du Serre Sec (commune de Saint-Bauzile). *Lozère Archéol.*, 6, 1989, pp. 20 - 33.

Gascó 1990 : GASCÓ (J.) – La chronologie de l'Age du Bronze et du Premier Age du Fer en France méditerranéenne et en Catalogne. *In* : Autour de Jean Arnal. Montpellier, Lab. de Paléobotanique, 1990, pp. 385-408.

Gascó 1980 : GASCÓ (Y.) – Fouille de deux tumulus de la nécropole du Sadoulet à Pompignan (Gard). *DAMérid*, 3, 1980, pp. 45-64.

Gascó 1984 : GASCÓ (Y.) – Les tumulus du Premier Age du Fer en Languedoc oriental. Montpellier, Féd. Archéol. de l'Hérault, 1984, 145 p., 182 fig. h.-t. (Archéologie en Languedoc).

Gros 1972a : GROS (O. et A.-C.) – Le tumulus protohistorique n° 1 de l'Abeillou à Grospierres. *EtPrHist*, 2, 1972, pp. 15-22.

Gros 1972b : GROS (O. et A.-C.) – Un tumulus de l'Age du Fer du plateau de Grospierres (Ardèche). *CahGrospierrois*, 5, 1972, pp. 27-29.

Gruat 1988 : GRUAT (Ph.) – Les tumulus du Premier Age du Fer en Rouergue. Mém. ét. et rech., Univ. Toulouse-Le Mirail, 1988, 144 p., 26 pl. h.-t. (dactyl.).

Guéry 1987 : GUÉRY (R.) – La nécropole orientale de Sitifis. *In* : Nécropoles à incinération du Haut-Empire. Table ronde de Lyon (1986). Lyon, Dir. Ant. Hist., 1987, pp. 69-71.

Gutherz 1975 : GUTHERZ (X.) – La culture de Fontbouïsse. Recherches sur le Chalcolithique en Languedoc oriental. Caveirac, ARALO, 1975, 120 p., 48 fig. (Cah., 2).

Hugues 1929 : HUGUES (C.) – Les tumulus du Malgoirès (Gard). *BPrHistFr*, XXVI, 1929, pp. 509-518.

Hugues, Lorblanchet 1963 : HUGUES (C.) et LORBLANCHET (M.) – Contribution à l'étude de la préhistoire du Causse Méjan central et oriental. *RGévaudan*, 9, 1963, pp. 5-35.

Hugues, Lorblanchet 1970 : HUGUES (C.) et LORBLANCHET (M.) – Six tumulus du Causse Méjan (Lozère). *RANarb*, III, 1970, pp. 1-16.

Lambert 1992 : LAMBERT (G.) – A propos de la nécropole tumulaire de la fin du Premier Age du Fer de Glandon (Haute-Vienne). A.F.E.A.F., XIII[e] congrès, Guéret 1989. Guéret, 1992, pp. 189-205.

Louis, Taffanel 1958 : LOUIS (M.) et TAFFANEL (O. et J.) – Le premier Age du Fer Languedocien. II- Les nécropoles à incinération. Bordighera/Montpellier, Inst. Intern. d'Et. Lig., 1958, 262 p., 213 fig. (Coll. Monogr. Préhist. et Archéol. III).

Millotte 1963 : MILLOTTE (J.-P.) – Le Jura et les Plaines de Saône aux âges des Métaux. Paris, Les Belles Lettres, 1963, 452 p., LXXVII pl. (Ann. Litt. Univ. Besançon, 59)

Morel 1934 : MOREL (C.) – Le tumulus n° X du Freyssinel (Causse de Sauveterre, Lozère). *BPrHistFr*, XXXI, 1934, pp. 177-194.

Prieur 1986 : PRIEUR (J.) – La mort dans l'antiquité romaine. Rennes, Ouest-France, 1986, 222 p.

Py *et al.* 1984 : PY (M. et Fr.), SAUZET (P.) et TENDILLE (C.) – La Liquière, Calvisson, Gard. Village du Premier Age du Fer en Languedoc oriental. Paris, CNRS, 1984, 363 p., 189 fig. (suppl. à la *RANarb*, 11).

Roulière-Lambert 1987 : ROULIÈRE-LAMBERT (M.-J.) – La nécropole tumulaire protohistorique du Pech des Cramazous à Calès (Lot). *In* : De l'Age du Fer aux temps barbares. Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées. Toulouse, Musée Saint-Raymond, 1987, pp. 30-32 (catal. d'expo.).

Salin 1952 : SALIN (E.) – La civilisation mérovingienne d'après les sépultures, les textes et le laboratoire. II- Les sépultures. Paris, Picard, 1952, 419 p.

Salles 1960-1964 : SALLES (J.) – Vestiges préhistoriques en Cévennes schisteuses au Nord-Est d'Alès. *BSocScNatNimes*, L, 1960-1964, pp. 63-69.

Salles 1989a : SALLES (J.) – Lamelouze (Gard). Les sépultures préhistoriques de Fringayrolles-Peyraube. *In* : Groupe Alésien de Recherche Archéologique, Activités et travaux 1989. Alès, Centre Culturel, 1989, pp. 26-30.

Salles 1989b : SALLES (J.) – Lamelouze (Gard). Sépultures préhistoriques de Fringayrolles-Peyraube. Campagne 1989. *In* : Groupe Alésien de Recherche Archéologique, Activités et travaux 1989. Alès, Centre Culturel, 1989, pp. 31-53.

Salles 1990 : SALLES (J.) – Lamelouze (Gard). Sépultures en caissons micaschisteux de Fringayrolles-Peyraube. 3[e] campagne de travaux (été 1990). *In* : Groupe Alésien de Recherche Archéologique, Activités et travaux 1990. Alès, Centre Culturel, 1990, pp. 24-36.

Salles, Bordreuil 1966 : SALLES (J.) et BORDREUIL (M.) – Vestiges pré- et protohistoriques en Cévennes micaschisteuses au N.O. d'Alès. *In* : Congrès Préhist. Franç., XVIII[e] session, Ajaccio (1966), pp. 265-274.

Sauzade 1983 : SAUZADE (G.) – Les sépultures du Vaucluse du Néolithique à l'Age du Bronze. Paris, 1983, 253 p., XX pl. (*Et. Quatern.*, Mém., 6).

Spindler 1976 : SPINDLER (K.) – Der Magdalenberg bei Villingen. Tübingen, 1976, 112 p.

Vacquier 1993 : VACQUIER (J.)– Sainte Enimie, tumulus du Devez Viel. *In* : Bilan Scientifique de la région Languedoc-Roussillon 1993, pp. 129-130.